



Revue Scientifique du Tchad

Série A - décembre 2017

Editions CNRD

PREFACE

Ce numéro contient des articles avec des thèmes variés allant de la Communication à la Philosophie en passant par l'Éducation, l'histoire et la littérature.

L'article abordant la Communication, et partant la culture, pose la question de l'influence de la globalisation sur la « scène musicale » tchadienne et l'affirmation de l'identité nationale en matière de musique.

Le thème de l'éducation vu sous des prismes historiques, retrace l'éducation selon trois étapes, à savoir précoloniale, coloniale et postcoloniale. Cet article fait en quelque sorte les bilans de l'éducation au Tchad en faisant ressortir ses forces et ses faiblesses.

L'article sur les confréries religieuses musulmanes du Tchad répertorie trois confréries qui existent au Tchad, leur implantation, leurs doctrines et leurs lois. Cohabitent-elles ou y-a-t-il des frictions entre elles ?

En littérature et plus spécifiquement en théâtre, une étude est réservée à l'étude de la place du corps et de l'espace exprimant les rapports humains et représentant ainsi les conflits sociopolitiques et culturels.

L'article consacré à la philosophie nous enseigne que le « mieux vivre ensemble » est réalisable par une prise de conscience des spécificités culturelles des différentes communautés.

La revue scientifique du Tchad est votre revue ! Envoyez vos articles au CNRD qui mettra tout en œuvre pour les publier et les valoriser

**Le Rédacteur en chef
Pr Khalil Alio**

L'expression musicale à N'Djamena, entre affirmation d'une identité nationale et influence d'une culture étrangère ou internationale

Jean-Pierre KILA ROSKEM

Université de N'Djamena

Courriel : kilaroskemjeanpierre@gmail.com

Résumé

L'analyse de la scène musicale N'djamenoise révèle qu'elle est en permanence traversée par des tensions entre l'affirmation d'une identité locale, traditionnelle, et l'influence d'une culture étrangère, associée à la modernité, ce qui pose ici en termes singuliers, la question de l'internationalisation.

Si la première dimension fait référence à « l'authenticité » comme critère d'appréciation ou de hiérarchisation des œuvres, c'est-à-dire ce qui fait l'identité d'une communauté locale, la seconde renvoie à une logique d'ouverture et d'aspiration à l'universalité. L'expression du cosmopolitisme se manifeste de plusieurs manières qui conduisent à une forme de « syncrétisme » ou de « réappropriation ». L'exemple de la Fête de la Musique permet de comprendre la dimension de la réappropriation locale d'un événement relevant de la culture étrangère.

Mots clés : Cosmopolitisme musical ó tradition ó médias ó événements ó modernité.

Abstract

N'Djamena musical scene's analysis reveals that it is permanently crossed by some concentrations such as local, traditional identity assertion and the foreign culture, associated with the modernity causing here singularly the internationalization matter.

If the first dimension refers to the authenticity as a first assessment criteria or hierarchical work that constitutes a local community identity, the second dimension refers to a logical opening and the aspiration for universality.

The cosmopolitanism expression appears in different ways that leads to the «syncretism» or «reappropriation».

The musical festival example helps understanding the local reappropriation dimension of an event coming from a foreign culture.

Key words: *Musical cosmopolitanism ó tradition ó media ó events ó modernity.*

Introduction

Cet article vise à analyser le processus dialectique qui mène à une forme spécifique de cosmopolitisme musical dans une ville africaine, N'Djamena. Elle s'appuie sur des entretiens réalisés, lors de nos travaux de thèse (2014), auprès de quelques musiciens, des responsables d'institutions d'appui ainsi que sur l'observation des lieux d'écoute musicale. Il convient donc de préciser que l'analyse ne porte pas uniquement sur la création musicale mais toutes les composantes des « mondes de la musique » à N'Djamena (création, production, diffusion).

La culture étrangère et le cosmopolitisme musical renvoient à une logique d'ouverture et d'aspiration à l'universalité, à la modernité. C'est le processus par lequel « *les mondes de la musique acquièrent une dimension transnationale à la faveur de phénomènes migratoires complexes* » comme le souligne Suzanne dans le cas algérien (2009).

Parler de cosmopolitisme musical dans le contexte ndjamenois, c'est évoquer le besoin d'affirmation d'une identité locale, traditionnelle en permanence influencé par la modernité ou la culture étrangère (quelle soit originaire des Etats-Unis, d'Europe et peut-être surtout d'autres pays d'Afrique), d'une part et d'autre part le processus d'internationalisation des musiciens locaux. Si le premier pan débouche sur le style hybride localement désigné sous le vocable « *tradi-moderne* », le second quant à lui, se rapporte aux modalités qui rendent possible l'exportation ou la circulation des œuvres locales.

Comment la scène musicale à N'Djamena permet-elle de rendre compte de l'émergence du cosmopolitisme musical ? Comment les réappropriations s'opèrent-elles face à l'influence ou à la domination de la culture internationale, étrangère ? Comment les musiciens construisent-ils ou se représentent-ils leur image d'artistes du monde ?

1. Quelques éléments de contexte favorisant le cosmopolitisme musical

a) La dynamique des institutions de coopération internationale

Parler d'institutions de coopération internationale en matière culturelle, c'est forcément faire référence à l'Institut Français du Tchad (IFT) qui met au centre de ses préoccupations les activités musicales. Avec l'une des plus grandes salles de spectacles, l'IFT développe une programmation qui donne la place à la fois aux musiciens locaux et internationaux.

En tant qu'institution internationale au Tchad, l'IFT demeure un tremplin pour de nombreux artistes, une voie d'accès à une carrière internationale. Plusieurs stratégies permettent d'offrir des opportunités aux artistes à l'échelle nationale, régionale ou internationale.

L'organisation des événements auxquels prennent part massivement les artistes, constitue des moments de révélation de nouveaux talents qui débouchent souvent sur une carrière internationale. L'affirmation suivante de cette artiste le montre :

« *En 2000, à l'occasion de la Fête de la Musique, le CCF m'a demandé de faire une chanson avec le groupe H&Sao (i). C'est à partir de là également que j'écrivais mes chansons, et en 2006 j'ai fait mon enregistrement. En 2007, j'ai réenregistré avec un nouveau producteur que j'ai eu grâce à Michelle Lopito, une professeure de chant. C'est elle qui m'a aidée à bien chanter aujourd'hui. Grâce à elle, j'ai pu me présenter à la finale du prix Découverte que j'ai gagnée* ».¹

La facilitation offerte par l'IFT, en offrant ces opportunités d'expression, permet ainsi aux artistes professionnels comme aux amateurs de construire leur trajectoire professionnelle durable.

¹ Entretien avec Mounira Khalil, le 30 mars 2012.

Au-delà des événements, il y a l'appui logistique à travers la mise à disposition des espaces de création et de production et l'appui administratif qui touche à la gestion des carrières artistiques. Beaucoup d'artistes témoignent volontiers de ce soutien qu'ils considèrent comme déterminant pour ceux qui envisagent une carrière artistique internationale. Le propos d'un de ces musiciens confirme cette place importante de l'IFT dans la construction de la carrière internationale des artistes tchadiens :

*« Les responsables me facilitent les démarches administratives pour les échanges avec l'extérieur. Le soutien matériel du genre utiliser la connexion internet pour envoyer et recevoir les dossiers. Je pense qu'ils croient en moi ».*²

En effet, la mise à disposition gratuite de la connexion à l'internet à haut débit peut sembler dérisoire ; pourtant, elle est sans doute l'un des efforts les plus importants dans le contexte local, vu les difficultés d'accès à cet outil à N'Djamena. Il va sans dire qu'en mobilisant les technologies de l'information et de la communication au profit des artistes, l'IFT participe à la construction de leur modernité.

b) L'influence des médias comme prescripteurs

La création massive des stations radiophoniques et télévisées dont le début est à situer dans les années 1990, est un fait majeur à souligner, notamment comme vecteur du cosmopolitisme musical. Ces stations radiophoniques et télévisées diffusent des émissions spécialisées consacrées aux différents genres musicaux. La part de la dimension internationale est mise en avant de plusieurs manières. Par exemple dans le cadre l'émission « *Hip Hop Show Time* » de la Radio FM Liberté, l'animateur affirme ceci :

*« Je lance quelques disques venant d'Afrique, puis de la France parce que l'on a commencé notre hip hop en prenant appui sur eux sinon en copiant sur eux. Et la copie reste toujours la copie. J'essaie de mettre au parfum les auditeurs sur ce qui se fait comme évolution de l'autre côté. Et enfin, je passe les sons qui viennent des USA parce que c'est l'origine du rap ».*³

L'objectif déclaré est de permettre aux rappeurs locaux non seulement d'être au courant des nouveautés internationales pour être en phase avec le monde. Le présupposé de cette posture assez inhabituelle pour une station de radio est que le rap ndjamenois a encore besoin d'une forme de tutorat, d'accompagnement, qu'il est encore en phase de professionnalisation et que la radio peut aider dans cette voie par le biais d'une acculturation à la scène internationale

Quant à *Guest Star* (Radio) et *Espace Jeunes* (TV), l'accès à l'international passe par la possibilité offerte aux amateurs de faire des interprétations et reprises musicales, sous des pseudonymes. A travers ces stars qu'ils incarnent (au moins pour un temps) et qui sont américaines, européennes, africaines mais également tchadiennes, l'on voit bien que les médias contribuent à l'ouverture et à l'enrichissement de la culture musicale du public

c) Les discothèques ou le développement du piratage.

Les discothèques, selon l'usage tchadien du terme (lieux de vente de disques), sont légion dans la ville et les marchés. Elles sont de taille variée, allant de la boutique au simple étal.

La prolifération de ces petits établissements est liée surtout aux facilités d'acquisition de l'outil informatique, offertes par l'ouverture du pays aux échanges commerciaux avec les marchés de Chine et de Dubaï. Beaucoup de jeunes, en majorité des diplômés sans emploi, parviennent à se doter d'un équipement minimum nécessaire aux opérations d'enregistrement.

² Entretien avec Didier Lalaye, le 6 mars 2012.

³ Entretien avec Mehmicø, le 28 février 2012.

Ils développent dans toute la ville, à l'attention du grand public, des services de transfert de sons et/ou images sur les téléphones portables. Pour une modique somme variant entre 50 et 100 Fcfa, les clients peuvent se faire télécharger sur leur téléphone n'importe quel son ou image vidéo. Cette pratique qui se fait désormais ouvertement sous le regard impuissant des services de l'État favorise, grâce à l'accès illimité aux contenus musicaux, une exposition à l'influence de la culture internationale.

2. La pluralité des attitudes vis-à-vis de la culture étrangère

Face à l'expansion de la culture internationale, plusieurs attitudes peuvent être observées. Pour Guilbault, face à l'invasion de la culture dominante, notamment la «world music», les pays en voie de développement réagissent en redéfinissant le «Local» suivant deux axes : la protection et la promotion de l'identité locale (2006 : 138). Ce constat rejoint plus ou moins le contexte tchadien où l'on peut noter au moins trois postures :

- L'affirmation de l'identité locale qui devient de plus en plus forte et qui tend à devenir le *leitmotiv* dans le monde de la création artistique locale.
- Le choix de s'inscrire dans l'universalité pour répondre aux attentes spécifiques d'un environnement de plus en plus dynamique.
- La réappropriation de la culture étrangère qui induit un déplacement ou une modification des fonctions initiales.

a) L'affirmation de l'identité locale

Du point de vue historique, la référence à l'identité locale, traditionnelle fait référence à « l'authenticité » qui est prônée par le premier Président tchadien François Tombalbaye, sous le nom de « révolution culturelle » ou de « retour aux sources » à partir de 1960, à l'époque du Tchad indépendant. Cette conception de la lutte reste encore d'actualité lorsque qu'on entend White Bob (2002) défendre que promouvoir une identité musicale nationale aujourd'hui, c'est nécessaire « non seulement pour revendiquer un espace politique neutre, loin des menaces du tribalisme et des divisions ethniques, mais aussi pour revendiquer un espace dans l'arène politique internationale ».

En effet, une telle attitude qui relève de ce qu'on serait tenté d'appeler une forme de protectionnisme culturel, voire de préférence nationale, est exacerbée par le sentiment, au niveau local, d'une menace permanente d'invasion de la part des pays africains qui exportent massivement et aisément leurs rythmes nationaux comme la Côte d'Ivoire avec le «Coupé-Décalé» ou l'ex Congo, le Zaïre et sa «rumba»

Indicateur principal d'appréciation ou de hiérarchisation des œuvres, l'authenticité dont il s'agit ici relève du « naturel » et évoque l'imaginaire villageois, à ce qui fait l'identité d'une communauté.

Ainsi, l'évocation du groupe « *Chila Chila* » révèle ce choix par son promoteur. Pour un Tchadien qui l'entend comme un instrument musical traditionnel en pays baguirmien au centre du Tchad, ce choix s'inscrit dans une démarche de quête d'authenticité, de promotion de la musique du terroir.

Pour d'autres musiciens comme Ngass David, cette identité s'attache au choix de la langue de l'ethnie, le *Ngambaye* dans les compositions et où l'usage du *Français* comme langue étrangère est très marginale. Si l'usage du *Français* est associé au pouvoir de domination du colonisateur qu'il faut s'en départir, dans le contexte algérien, il est assimilé à un « butin de guerre » qu'il faut préserver, au contraire (Bajard, 2007 : 82).

Au niveau institutionnel, on le voit, cette affirmation de l'authenticité se manifeste à travers l'organisme de gestion des droits d'auteurs, le BUTDRA qui déprécie, dans son échelle de rémunération des auteurs, les compositions musicales au contenu et rythmes, congolais ou ivoiriens.

b) Le choix de s'inscrire dans l'universalité ou la modernité.

Si bien des artistes ont la préoccupation de se faire reconnaître à travers l'originalité et la singularité de leur création, il en est d'autres pour qui ce principe n'est pas forcément primordial. Comme le souligne Bajard, en s'inscrivant dans cette posture, ces artistes se libèrent du « fardeau » de « faire transparaître le cœur de leurs origines mais d'essayer d'exprimer toutes les influences qu'ils peuvent avoir musicalement en lâchant prise dans une démarche artistique personnelle » (2007, 76). Ils choisissent, dans un élan de liberté, de s'adapter à un environnement social toujours dynamique et de plus en plus exigeant.

*« Je n'ai pas un rythme unique. Pour moi, il faut que tout le monde trouve son compte (ici). En tant qu'Africaine, je sors aussi des choses africaines ».*⁴

Il y a dans cette démarche une quête de l'universalité, teintée d'opportunisme commercial, qui s'oppose à celle de la recherche identitaire qui a un caractère symbolique et politique. On note ici un souci de répondre aux attentes des publics dans leur diversité. Cela fait appel à des compétences plus élargies qui peuvent être acquises, entre autres, par la formation...

La quête de l'universalité est également à voir dans certaines thématiques plus ouvertes, abordées par une autre catégorie d'artistes :

*« Je parle des menaces sur l'environnement de façon générale. Quand je parle de la marée noire, cela n'a jamais eu lieu ici ou bien les accidents nucléaires par exemple. Je me dis qu'il faut avoir une vision universelle de tout ce qu'on fait. Quand vous savez que ça peut guérir quelqu'un n'importe où, c'est nécessaire ».*⁵

Le choix des compositions qui abordent des problématiques mondiales de l'heure (changements climatiques, chômage des jeunes, terrorisme, corruption, etc.) demeure un moyen d'intégrer un vaste réseau d'acteurs dont l'existence ne se définit « ni pour faire diaspora ni pour s'établir en enclave ethnique » (Suzanne, 2009 : 13-32) mais de constituer un lobby fort afin de peser sur des décisions au plus au niveau.

En outre, à l'heure des TIC, les artistes en quête de l'universalité, ne peuvent faire l'économie de ces ressources. Ainsi au-delà de l'aspect lié à l'effort de création qui apporte la singularité, l'on note l'effort de certains artistes qui y ont recours, quoique dans une faible proportion :

*« Aujourd'hui je suis à mon deuxième album. Et surtout aucun artiste tchadien, qu'il vive à l'étranger ou au Tchad, n'a réussi à sortir un DVD, sinon ce sont des clips. Je suis aussi la seule artiste parmi ceux vivant au Tchad à disposer d'un site internet ».*⁶

Dans cette déclaration teintée d'un sentiment d'orgueil dans le contexte d'une ville, N'Djamena où la production d'albums est une entreprise complexe et souvent hors de portée d'un grand nombre d'artistes, sortir le plus d'albums possible rehausse le statut du musicien.

En outre, le fait de les enregistrer sur support DVD et de disposer d'un site web personnel révèle non seulement un confort économique assez rare chez les artistes, mais aussi une aspiration à la modernité, celle de l'artiste qui est en phase avec l'évolution technologique. Derrière cette attitude se manifeste un présupposé : le Tchad est un pays culturellement sous-développé et la notoriété d'un artiste ne peut se construire qu'en rupture esthétique ou technologique avec ce qui le rattache à l'identité nationale.

⁴ Op. cit., le 10 janvier 2012.

⁵ Op. cit., le 06 mars 2012.

⁶ Op. cit., le 10 janvier 2012.

Enfin pour soutenir cette ouverture à l'universalité et la modernité, les artistes sont contraints à développer une autonomie financière en diversifiant des activités. Ainsi, ceux des artistes qui ont su mesurer le poids de la contrainte économique, même s'ils sont reconnus comme musiciens professionnels, développent leur pratique musicale à l'ombre d'une activité principale qui leur procure une sécurité financière. Il n'est pas rare de rencontrer parmi les musiciens des enseignants, des employés d'administration, des hôtesses de l'air, des peintres,.... Cela relativise, dans notre contexte, la notion de la professionnalité qui ne se mesure pas nécessairement au fait d'être musicien à temps plein.

c) Les réappropriations de la culture internationale : l'exemple de la Fête de la Musique

En affirmant avec Bajard que le « mélange d'influences culturelles (i) aboutit à une fusion d'éléments en un nouveau tout cohérent » (2007 : 70), nous voulons ici, explorer comment un événement musical « importé », la Fête de la Musique, peut subir une forme de réappropriation au niveau local.

Événement annuel créé le 21 juin 1982 en France sous le slogan « *La musique partout et le concert nulle part* », la Fête de la Musique est devenue, en quelques années, un rendez-vous festif qui aujourd'hui déborde le territoire national français pour s'imposer comme un événement mondial célébré dans de nombreux pays.

La ville de N'Djaména n'est pas en reste. Organisée les premières années par le CCF, actuel Institut Français⁷ dans ses propres salles, la Fête de la Musique est devenue aujourd'hui un événement important pour toute la ville. L'un des éléments qui souligne son ancrage est le nombre de sites qui augmentent à chaque édition.

L'importance de cette fête se manifeste en outre par l'esprit d'ouverture qui la caractérise, permettant ainsi l'émergence de styles musicaux qui ne sont pas habituellement offerts à ces publics. Ainsi, la sortie de la fanfare militaire tchadienne dans les jardins de l'IFT lors de l'édition de 2011, constituait autant une rupture avec la programmation de cette institution qu'une première forme de réappropriation locale de l'événement.

L'autre niveau de réappropriation de la Fête de la Musique est le fait de faire cohabiter les groupes folkloriques aux côtés des groupes modernes à l'Espace Talino Manu au cours des dernières éditions. Ces deux illustrations donnent une autre dimension et changent la signification locale de cet événement musical international.

En effet si, dans le contexte français, c'est un événement urbain dont l'objectif demeure la promotion des pratiques musicales amateurs, ici c'est une occasion où l'on peut saisir la relation forte entre l'urbain et le rural, la modernité et la tradition. Bien qu'urbaine, la Fête de la Musique permet aux citoyens de renouer avec leur village, avec la tradition.

⁷ Chaque année, l'IFT met à la disposition des différents sites retenus une somme d'argent leur permettant d'organiser l'événement et d'assurer la restauration des artistes.

Conclusion

Il convient de retenir, au terme de ce propos que l'expression du cosmopolitisme musical au Tchad est le fait de plusieurs vecteurs et acteurs qui développent des actions variées. Aussi, sous l'influence de modèles occidentaux ou africains que les radios, les télévisions et le téléchargement gratuit introduisent massivement dans le pays, l'on ressent une crainte de voir l'identité musicale tchadienne, sans doute fragile et mal affirmée, se diluer.

Au-delà de l'échelle nationale, la quête d'identité se manifeste également au niveau micro, notamment à travers l'observation des lieux d'écoute musicale. C'est le cas de l'orchestre *Chari Jazz* et du groupe *Soubyanna Music* et de leurs fans qui revendiquent une appartenance à un style musical et à un territoire géographique spécifiques. Les temporalités propres à chaque lieu révèlent ainsi des « aires culturelles » morcelées.

Bibliographie

1. BECKER Howard S. (1988) *Les mondes de l'art*, Flammarion.
 2. Flora Bajard, (2007) *La réappropriation des musiques traditionnelles dans les musiques actuelles « De l'objet d'étude à l'élaboration d'un outil pour la réflexion socio-anthropologique: la démarche artistique des musiciens, espace d'observation de dynamiques sociales, culturelles et artistiques »*, Mémoire de recherche, IEP/Toulouse. 157 p.
 3. Gilles Suzanne, « Musiques d'Algérie, mondes de l'art et cosmopolitisme », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 25 - n°2 | 2009, mis en ligne le 01 octobre 2012, consulté le 16 janvier 2016. URL : <http://remi.revues.org/4945>.
 4. Guilbault Jocelyne « On Redefining the Local through World Music ». *From Ethnomusicology; A Contemporary Reader*. Jennifer Post, ed. New York; Routledge, 2006, 137-146.
- White Bob W., « Réflexions sur un hymne continental. La musique africaine dans le monde », *Cahiers d'études africaines* 4/2002 (n° 168), p. 633-643
URL : www.cairn.info/revue-cahiers-d-etudes-africaines-2002-4-page-633.htm

Intégration des TIC dans l'école et innovations dans les pratiques apprenantes au Cameroun. Une analyse des données du PanAf

Emmanuel Béché

Université de Maroua

beche@beche-emmanuel.com

Résumé

Dans cet article, nous décrivons les transformations induites par l'usage des TIC dans les pratiques d'apprentissage des élèves camerounais. Nous explorons à cet effet les données de l'Observatoire de l'Agenda panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC. De ces données, nous avons retenues celles qui concernent les écoles secondaires camerounaises. Leur analyse montre que les innovations technopédagogiques se traduisent dans plusieurs domaines de leur formation : recherche documentaire, productions scolaires, communication et collaboration, et organisation pédagogique. Si ces utilisations pédagogiques des TIC par ces élèves renforcent leur implication dans leurs apprentissages, elles dépendent fortement de leur accessibilité et leur contexte socioscolaire.

Mots-clés : intégration pédagogique des TIC, innovations, apprenants camerounais, activités d'apprentissage, PanAf.

Abstract

Abstract: In this article, we describe the transformations induced by the use of ICTs by Cameroonian pupils in their learning activities. For this purpose, we explore data from the Observatory of the Panafrikan research agenda on the pedagogical integration of ICTs. Of these data, we selected those relating to Cameroonian schools. Their content analysis shows that educational innovations are reflected in several areas of their training: literature research, academic productions, communication and collaboration, and educational organization. If these pedagogical uses of ICTs by these students strengthen their involvement in their learning, they depend strongly on their accessibility and on their context.

Keywords: pedagogical integration of ICTs, innovations, Cameroonian learners, PanAf, learning activities.

Introduction

Les potentialités pédagogiques des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constituent l'une des thématiques les plus développées au début de leur intégration à l'école. Si Poyet (2009) montre qu'elles dépendent de leurs contextes, De Brem (1998) soutient qu'aucun bénéfice de l'utilisation des TIC pour les apprenants n'est scientifiquement démontré. Pour lui comme pour Lacerte (1998), Cuban (1998) et Russel (1999), il est difficile d'établir une corrélation quantifiable entre l'informatique et leurs résultats scolaires. De fait, ils expliquent que les artefacts créent une distance cognitive entre l'élève et l'objet de son apprentissage (Dilon et Gabbard, 1998).

À l'opposé, Robertson et al. (1987), Lafférière et al. (1999) et Sturtevant (1990) soulignent les plus-values de l'utilisation des TIC à l'école.

Pour eux, celles-ci recèlent des potentialités éducatives de nature à supporter l'apprentissage des élèves (Chouinard et Karsenti, 2003 ; Fonkoua, 2006). Mbangwana et Ondoua (2006) les décrivent d'ailleurs comme des adjuvantes à l'environnement de l'apprentissage, dotées de pouvoirs et avantages pédagogiques considérables. L'éducation gagnerait donc en les intégrant et en encourageant les apprenants à se les approprier (Tchombé, 2006).

Au-delà de cette dichotomie, l'intégration des TIC en éducation peut être aussi envisagée du point de vue des innovations. Cette perspective requiert qu'au lieu de la juger à l'aune de ses effets positifs ou négatifs, l'on examine les transformations induites dans les pratiques pédagogiques. Cette approche est d'autant envisageable qu'il y a dans ce processus une triple facette de l'innovation : technologique, pédagogique et de service (Charlier et Peraya, 2003). Il est à la fois un produit et le procédé qui génère ce produit (Bardini, 1996). De plus, en tant qu'innovation, l'intégration des TIC à l'école est un construit dynamique qui donne lieu à une succession de transformations (Akrich, 1998). Si l'innovation est tout objet nouveau dans un contexte (Zaltman, Duncan et Holbeck, 1973), elle est surtout toute transformation introduite dans un système éducatif. La particularité de cette transformation est qu'elle vise de façon durable l'atteinte des objectifs précis (De Landsheere, 1970). D'ailleurs, l'innovation à l'école est toujours envisagée comme une réponse à une situation pédagogique insatisfaisante (*ibid.*).

C'est le cas notamment au Cameroun. Ici, politiciens et chercheurs en éducation considèrent l'intégration pédagogique des TIC comme une solution aux diverses lacunes du système éducatif (Fonkoua, 2006). Ils la décrivent ainsi comme un moyen de juguler l'échec et la massification scolaires, et de moderniser la qualité de l'éducation tout en la professionnalisant (Onguéné Essono, 2005). Ils y voient surtout une occasion d'amener les apprenants à intégrer les TIC dans leurs apprentissages, de façon qu'ils s'y impliquent activement (Ottavi, 1999, Tchombé, 2006). En effet, ce rôle central des apprenants dans leur formation n'avait pas été suffisamment impulsé auparavant, malgré l'introduction d'une nouvelle approche pédagogique. Les multiples discours et conférences tenus aux fins de convertir les enseignants à cette nouvelle donne, n'étaient pas suivis d'effets escomptés (Haméni, 2013). Très peu d'entre eux-ci la mettaient en pratique, et corrélativement, très peu d'élèves s'impliquaient dans leurs apprentissages (Baleke, 2011). Car si les cours et programmes étaient certes conçus selon cette nouvelle approche pédagogique, ils étaient largement dispensés et appris suivant l'approche par objectif centré sur le contenu (Haméni, 2013 ; Kasongo Miki, 2013). Les apprenants manquaient donc des occasions pour révéler leurs expériences, créativité et auto-apprentissages (Baleke, 2011 ; Gauthier, Martineau et Raymond, 1998).

C'est dans ce contexte qu'intervient alors l'intégration des TIC dans l'école au Cameroun en 2003. Depuis lors, des lycées et collèges se dotent de plus en plus de Centres de Ressources Multimédias (CRM). Corollairement, cela permet à des milliers d'élèves d'utiliser l'ordinateur et l'Internet à l'école et de les intégrer dans leurs pratiques d'apprentissage (Onguéné Essono, 2005). Matchinda (2008) note d'ailleurs que l'utilisation de ces outils est effective chez eux. Or, comme le montre Bardini (2008), l'effectivité de l'usage des TIC par les élèves modifie certainement leurs rapports avec le savoir, l'enseignant et les pairs. Elle réinvente leurs stratégies d'apprentissage et leurs relations pédagogiques (Ferrero et Clerc, 2005).

L'objectif de ce travail est d'ailleurs d'examiner ces transformations induites par l'usage des TIC dans leurs manières d'apprendre.

Il s'agit alors d'examiner les tâches pédagogiques qu'ils effectuent via l'utilisation de ces technologies. Les données exploitées à cet effet sont celles de l'Agenda Panafricain de recherche sur l'intégration pédagogique des TIC (PanAf).

Disponibles sur son site⁸, elles indiquent que tous les apprenants des écoles pionnières de cette innovation au Cameroun utilisent l'ordinateur et l'Internet dans leurs apprentissages. De ce point de vue, leur examen est susceptible de rendre compte de leurs nouvelles possibilités d'apprendre. Car comme l'écrivent Depover et Strebelle (1997), parler de l'innovation implique des pratiques distinctes de celles habituellement mises en œuvre.

1. Considérations méthodologiques

En ciblant les transformations liées à l'usage des TIC dans les activités d'apprentissage des élèves, nous analysons l'adoption de cette innovation dans ce contexte. En cela, nous nous inscrivons dans une démarche proche de l'approche de la diffusion (Rogers, 1995 ; Millerand, 1998). D'où l'accent sur les éléments qui décrivent les modes de diffusion, les adoptants et les facteurs de développement de l'intégration pédagogique des TIC au Cameroun. Dans le même ordre d'idées, nous examinons l'impact et les portées de cette innovation dans les pratiques d'apprentissage des élèves.

Pour rendre ainsi compte des pratiques innovantes de ces apprenants, nous avons exploré les données du site de l'Observatoire du PanAf. Il contient en effet plus de 180 indicateurs qui retracent la dynamique de l'innovation technologique dans l'éducation en Afrique dont le Cameroun⁹. Parmi les écoles dont le projet d'innovation technologique y est retracé, nous avons retenu sept qui sont du secondaire : collège des Lauréats de Bonamoussadi (CLB), lycée bilingue de Yaoundé (LBY), Longla Comprehensive College (LCC), lycée classique et moderne de Mvoméka (LCMM), lycée Général Leclerc (LGL), lycée Joss (LJD) et lycée technique de Bafoussam (LTB). L'intégration des TIC dans ces écoles est décrite à travers douze catégories et soixante-cinq sous-catégories thématiques. Mais telles que décrites dans le tableau ci-dessous, nous n'en avons retenues que celles qui portent sur l'utilisation des TIC en apprentissage.

Tableau 1 : Catégories et sous-catégories décrivant l'utilisation des TIC en apprentissage

Catégories	Sous-catégories retenues	Items retenus
Équipement, connectivité et accès	Établissements possédant des ordinateurs	Nombre d'ordinateurs, et de ceux connectés
	Établissements connectés sur Internet	Existence et type de la connexion Internet
	Ratio élèves/ordinateur par école	Nombre d'élèves, ratio ordinateur/élèves
	Assistance d'un technopédagogue dans les CRM	Présence et tâches du technopédagogue
Formation des enseignants	Logiciels d'application utilisés dans les écoles	Type et nombre de logiciels disponibles
	Formations technopédagogiques organisées	Types de formation, nombre des participants
Utilisation générale des TIC	Éducateurs formés aux TIC	Types et nombres de formations suivies
	Utilisation académique des TIC par les élèves	Types et fréquences de ces usages
	Cours enseignés avec les TIC	Nombre des cours, fréquence d'usage des TIC
	Facteurs d'utilisation des TIC par les éducateurs	Types et importance de ces facteurs
Usages apprenants des TIC	Facteurs d'utilisation des TIC par les élèves	Types et importance de ces facteurs
	Recherches documentaires	Activités d'apprentissage concernées Cadres d'usage des TIC Fréquences d'usage des TIC
	Productions écrites	
	Communication et collaboration	
Stockage, diffusion et partage		
TIC et gestion de l'établissement	Organisation pédagogique	
	Plan d'intégration des TIC	Existence et fonctionnement de ce plan
	Managers formés aux TIC	Types de formation suivie et participations
	Leadership en TIC dans l'éducation	Rôle, intervention et influence en TICE
	Compétences technopédagogiques des managers	Usage de l'Internet et des outils bureautiques
Impact des TIC sur l'apprentissage	Utilisation administrative des TIC	Points de vue des managers
	Impact sur la gestion des pratiques éducatives	Points de vue des apprenants
Impact des TIC sur l'apprentissage	Conditions et stratégies d'apprentissage	Points de vue des enseignant Points de vue des élèves
	Implications dans la formation	
	Productions technopédagogiques des élèves	

⁸ <http://www.observatoireitc.org>

⁹ <http://www.observatoireitc.org/countries/institutions/24>

Ce tableau décrit les catégories thématiques des données du PanAf qui nous ont permis d'analyser les transformations dans les pratiques d'apprentissage des élèves camerounais. Il y en a celles qui portent sur les facteurs de ces innovations. C'est le cas notamment de celles relatives à l'équipement, la connectivité et l'accès aux TIC. C'est le cas aussi de celles qui portent sur la formation technopédagogique des enseignants et sur l'utilisation des TIC dans la gestion des établissements. Parmi ces catégories, on distingue aussi celles qui décrivent l'utilisation des TIC par les élèves, aussi bien du point de vue général qu'en ce qui concerne leurs apprentissages. Enfin, il y a une catégorie des données axée sur l'impact des TIC sur l'apprentissage des apprenants. Pour les interpréter, nous avons procédé par technique d'analyse de contenu. Cette démarche a alors permis d'exposer les items significatifs et leur pertinence au regard de la compréhension des innovations technopédagogiques dans les activités apprenantes.

2. Environnement technopédagogique des élèves

Les lycées et collèges qui font l'objet de ce travail, figurent parmi les écoles pilotes d'intégration pédagogique des TIC au Cameroun. D'où leur suivi par l'Observatoire du PanAf. Ils possèdent chacun des CRM équipés d'ordinateurs connectés à l'Internet. Comme le montre le tableau 2 ci-dessous, ces outils technologiques sont ici les plus répandus et utilisés.

Tableau 2 : Description de l'environnement technologique des écoles

Écoles	Effectif des élèves	Nombre d'ordinateurs	Ratio ordinateur/élèves	Internet	Autres outils technologiques
CLB	900	71	0,08	Téléphone filaire, 256kb/s	Imprimante, photocopieur, scanner
LBY	7000	72	0,01	Par câble, 256kb/s	Imprimante, photocopieur, scanner, vidéoprojecteur
LCC	2426	94	0,04	Téléphone filaire, 256kb/s	Imprimante, photocopieur, scanner
LCMM	1118	75	0,08	Téléphone filaire, 256kb/s	Imprimante, photocopieur, scanner, vidéoprojecteur
LGL	5182	67	0,01	ADSL, 512kb/s	Imprimante, photocopieur, scanner, vidéoprojecteur
LJD	2497	75	0,03	Téléphone filaire, 128kb/s	Imprimante, photocopieur, scanner
LTB	1417	14	0,009	Téléphone filaire, 256kb/s	Imprimante, photocopieur, scanner

L'un des principaux enseignements tirés de ce tableau concerne les déficits dans l'accessibilité technologique et numérique des écoles : connexions Internet faibles et ratios ordinateur/élèves très bas. Le ratio le plus élevé n'est d'ailleurs que de 0,08 points. En moyenne, il y a un ordinateur pour 44 apprenants. Il est donc bien en dessous des recommandations de l'OCDE¹⁰ (2005) qui préconise un ratio d'un ordinateur pour dix élèves. Certes, cela constitue un handicap à l'utilisation pédagogique individualisée des TIC. Mais contrairement au contexte sociotechnique global du Cameroun, ces indicateurs traduisent néanmoins une avancée non-négligeable.

Dans ce pays en effet, les taux de pénétration de l'ordinateur et de l'Internet sont respectivement de 13% et de 20% en 2014.

¹⁰Organisation de Coopération et de Développement Économiques

D'ailleurs, pour pallier ces faibles possibilités d'utiliser les TIC à l'école, les managers scolaires ont institué des programmes d'accès aux CRM par classe. Chaque classe dispose ainsi d'un accès de deux heures deux fois par semaine aux salles multimédias. Plus ou moins, cela permet aux apprenants d'utiliser des outils et ressources technopédagogiques dans leurs apprentissages. Le tableau 3 ci-après répertorie la disponibilité de ces outils et ressources au sein des écoles cibles de cette recherche.

Tableau 3 : Répertoire des outils et ressources technopédagogiques au sein des écoles

Écoles	Plateformes locales des ressources	Suite bureautique	Logiciels de prise de notes	Encyclopédies (Encarta 2009)	Dictionnaires et correcteurs	Répertoires des URL vers des ressources	Forums d'apprentissage
CLB	x	x		x	x	x	x
LBY	x	x	x	x	x	x	x
LCC	x	x	x	x	x	x	x
LCMM	x	x		x		x	
LGL	x	x	x	x	x	x	x
LJD	x	x	x	x	x	x	
LTB	x	x		x		x	x

Via les ordinateurs et l'internet, les écoles d'intégration pédagogique des TIC au Cameroun mettent à la disposition de leurs apprenants une variété de supports d'apprentissage. Ainsi, tel que décrit dans le tableau ci-dessous, il y a des ressources et aides pédagogiques disponibles localement ou proposées en ligne par les enseignants. Ces éducateurs créent en effet des plateformes en intranet où ils stockent à destination des élèves une diversité de contenus. Ceux-ci incluent des notes de cours, des supports numériques, des travaux dirigés et pratiques, des exercices, des sujets d'examens et leurs corrigés. On y trouve aussi des dictionnaires tels que "36 Dictionnaires" et "Antidote", des encyclopédies comme "Encarta 2009", et des portails éducatifs à l'instar de "kartable.fr". Outre ces supports technopédagogiques, ces écoles fournissent aussi à leurs élèves des outils de rédaction ou de productivité tels que la suite Microsoft Office. En plus de cela, leur arsenal comprend des logiciels qui facilitent la prise des notes ou la tenue des fiches de révision. Il y a enfin des forums d'apprentissage. Certes, ces ressources sont limitées au regard d'énormes potentialités pédagogiques des technologies web. Mais dans ce contexte sociotechnique peu développé, elles constituent des fondamentaux importants pour un apprentissage instrumenté. Bien entendu, ce ne sont pas toutes les écoles qui possèdent l'ensemble des ressources décrites dans le tableau ci-dessus. Mais cet exposé renseigne néanmoins sur la façon dont elles construisent progressivement leur environnement technopédagogique.

Au-delà des outils, les données du PanAf décrivent aussi les ressources humaines et pédagogiques de ces écoles. Elles sont au même titre que les TIC, caractéristiques de leurs environnements technopédagogiques. La lecture de ces données montre que tous leurs managers ont suivi des formations en informatique ou en technopédagogie.

Si pour la plupart, elles l'ont été de manière autodidacte, pour d'autres, elles se sont déroulées au sein des structures formelles ou non-formelles. Ces responsables scolaires utilisent aussi les nouvelles technologies dans leurs tâches administratives et pédagogiques.

Or comme le montrent Isabelle, Lapointe et Chiasson (2002), leur leadership et sentiment d'efficacité personnelle en matière d'utilisation des TIC constituent un catalyseur important. Isabelle, Desjardins et Bofili (2012) soutiennent aussi que cela est un facteur humain essentiel pour une intégration réussie de ces technologies à l'école. Il en est de même pour la formation des enseignants, que Heer et Akkari (2006) présentent comme un facteur de modelage dans ce domaine (Tchameni Ngamo et Karsenti, 2008). Sur ce point, les données du PanAf indiquent que plus de 80% des enseignants camerounais ont reçu au moins une fois des formations liées aux TIC. Elles mentionnent aussi que plus de 40 % d'entre eux utilisent plutôt régulièrement ces outils dans leurs pratiques pédagogiques. En plus de cela, il y a au sein des CRM des écoles, des moniteurs qui accompagnent les élèves dans l'utilisation de ces TIC dans leurs apprentissages.

3. TIC et recherches documentaires : fini l'attentisme ?

L'une des innovations technopédagogiques observées dans les pratiques d'apprentissage des élèves camerounais concerne la recherche documentaire. Cette activité représente d'ailleurs la catégorie d'usages des TIC la plus répandue en éducation dans ce contexte (Béché, 2013). L'internet et les services qu'il offre induisent ici des usages qui combleraient un des plus grands déficits qui entravaient l'implication des apprenants dans leurs apprentissages : celui de l'accès restreint à la documentation académique et scientifique.

Les propos d'un élève de Terminale au LCMM repérés sur le site du PanAf¹¹ indiquent qu'« avant, [il était] limité. Le manque de bibliothèque scolaire et d'accès à la documentation ne [lui] permettait pas d'aller au-delà de ce que l'enseignant dictait en classe ». Dans le même sens que cette déclaration, un élève de Première de LCC¹² affirme ce qui suit : « Lorsque je n'avais pas encore accès à l'internet, mon travail d'apprentissage ne consistait qu'à lire, retenir, assimiler et restituer ». C'est ce que confirment aussi les responsables scolaires dont les propos sont répertoriés sur ce site web. Le censeur du LBY¹³ témoigne ainsi qu'« avant les TIC, les apprenants éprouvaient des difficultés dans la recherche et la réalisation de leurs devoirs. Du fait du manque de la documentation, ils préféraient alors s'attendre aux dictées des enseignants. Ils n'avaient aucune envie d'effectuer des recherches. En fait, ils rencontraient des difficultés pour le faire : pas de bibliothèques, pas de livres, donc c'était difficile ».

Les TIC à l'école offrent alors dans ce contexte des possibilités et moyens nouveaux d'apprendre autrement. En les utilisant, les apprenants accèdent à d'abondantes ressources pédagogiques numériques. Accessibles localement, en intranet ou via internet, elles incluent des cours, des ressources complémentaires, des exercices, des sujets d'examens et d'autres activités d'apprentissage.

Les données du PanAf indiquent ainsi qu'au-delà de Google, ils exploitent aussi les supports d'apprentissage stockés dans les disques durs des ordinateurs de l'école. Ils explorent aussi les contenus des dictionnaires et encyclopédies électroniques mis à leur disposition.

¹¹ http://observatoiretic.org/auxiliary_documents/show/242

¹² <http://observatoiretic.org/institutions/show/29>

¹³ <http://observatoiretic.org/institutions/show/30>

De même, ils s'approvisionnent sur des plateformes d'apprentissage numériques ou des sites web indiqués par les enseignants. Cela leur permet d'accéder à des ressources ciblées. Si la recherche et l'exploration de ces ressources sont souvent orientées par les éducateurs, elles relèvent aussi surtout des initiatives personnelles de ces élèves.

Ces diverses sources pédagogiques leur donnent des possibilités larges et variées en termes d'accès aux ressources d'apprentissage. Elles leur permettent aussi de simplifier effectivement et activement dans leur formation. C'est ce que témoigne un apprenant de classe de 3^e du CCB¹⁴ en ces termes : « Avec Internet, j'aime effectuer des recherches. Dès que je rencontre une difficulté, je pars surfer, et je découvre des informations qui m'aident à comprendre mes cours et à traiter mes exercices. Cela enrichit mes connaissances ». Un élève de Première de LCC¹⁵ déclare aussi ceci : « Depuis que j'utilise internet dans mes études, je suis en avance par rapport au programme. Je vais au-delà de ce qu'on m'enseigne en classe. Je découvre de nouvelles informations que je confronte avec ce que j'ai à l'école ». En fait, cette façon d'utiliser les TIC en formation se situe dans l'approche cognitive et behavioriste et dans le paradigme de l'exploration-approvisionnement des ressources d'apprentissage. Corrélativement, cela développe chez eux l'autonomie et l'aptitude à participer dans la construction des savoirs. Ils prennent des initiatives apprenantes tout en s'appropriant les directives enseignantes. C'est ce que confirment les managers des établissements dont les propos sont inventoriés sur le site web de l'Observatoire du PanAf. Le Proviseur du LTB¹⁶ affirme notamment que « l'accès à Internet leur permet effectivement [] d'accéder à une connaissance toujours renouvelée. Ils disent que les encyclopédies numériques que le lycée met à leur disposition leur permettent de pallier au manque des livres. Les informations qu'ils découvrent et transcrivent dans leurs devoirs les amènent à faire de nouvelles autres découvertes et à enrichir leurs bagages en termes de connaissances nouvelles ».

4. Quand les élèves intègrent créativité et qualité dans leurs productions pédagogiques

Outre les recherches documentaires électroniques, les productions pédagogiques constituent aussi ici un autre domaine qui intègrent les innovations liées à l'usage des TIC. Les apprenants camerounais interrogés dans le cadre du PanAf, soulignent que le temps où ils réalisaient leurs activités d'apprentissage uniquement en manuscrit, est révolu. Dans certains lycées et collèges comme le CLB, le LBY, le LCC, le LGL et le LJD, les enseignants exigent de leurs élèves que les travaux dirigés soient numérisés. Couplé avec les initiatives personnelles et les motivations des apprenants pour ce genre de production, cela entraîne une digitalisation progressive et soutenue des apprentissages. L'outil technologique mis à leur disposition pour réaliser leurs productions pédagogiques est la suite bureautique Microsoft Office. Son utilisation leur permet de donner à leurs devoirs une certaine originalité via des mises en forme soignées. Comme l'affirme un apprenant de classe de 2nde du LGL¹⁷, « grâce à l'utilisation de Word, on cherche toujours à se distinguer les uns des autres. Pour cela, on imagine des mises en forme originales des documents. Et on est toujours content du travail qu'on remet aux enseignants. Et les enseignants aiment cela aussi ». Au-delà de cet aspect formel des activités d'apprentissage, l'examen des propos des élèves met aussi en évidence des innovations dans leur fond. Celles-ci se traduisent notamment dans l'usage des illustrations (dessins, images et graphiques), des annotations (surligneurs et légendes) et des citations et références.

¹⁴ <http://observatoiretic.org/institutions/show/27>

¹⁵ http://observatoiretic.org/auxiliary_documents/show/1030

¹⁶ <http://observatoiretic.org/institutions/show/33>

¹⁷ <http://observatoiretic.org/institutions/show/32>

Dans certains lycées comme le LGL et le LB où les élèves peuvent rendre leurs travaux via la plateforme d'apprentissage, ils y intègrent aussi des vidéos. De leurs points de vue, cela rend les devoirs intéressants et beaucoup moins contraignants. D'où une nouvelle dimension du devoir scolaire qui n'est plus vu comme une obligation ou une astreinte, mais devient plaisant, motivant et émancipateur (Lojacono, 2009).

Cette dimension du devoir scolaire qui devient un apprentissage au sens socioconstructiviste (Jonassen, 1991 ; Kanuka et Anderson, 1999) est renforcé par des feedbacks des enseignants. Faits sous forme de commentaires intégrés dans les travaux d'apprentissage des élèves, ceux-ci les trouvent motivants et encourageants. Un élève de classe de Terminale du LBY¹⁸ traduit cela en ces termes : « Certains enseignants ne donnent plus des notes sèches comme 08/20, mais des orientations. Et quand on accomplit des devoirs saisis ou numériques, je m'implique activement. Je me l'approprie aussi, comme si ça faisait partie de mon environnement ». De cette déclaration, il est d'ailleurs aisé de relever plusieurs éléments déterminants de l'apprentissage : satisfaction, réflexivité, implication cognitive et sentiment d'auto-efficacité (Tchameni Ngamo et Karsenti, 2008).

5. TIC, communication et collaboration en apprentissage

Dans les données de l'Observatoire du PanAf, on retrouve aussi des thèmes qui portent sur la communication médiatisée entre les acteurs scolaires. Un apprenant du LJD¹⁹ témoigne ainsi qu'avant d'avoir commencé à se servir de l'Internet, « les enseignants semblaient très éloignés [des élèves]. Il était difficile d'entrer en contact avec eux lors des pauses. Ils n'avaient pas de temps et tous voulaient les voir presque en même temps ». Dans ce contexte, l'intégration des TIC est alors venue démultiplier les possibilités de collaboration entre les apprenants et leurs enseignants. Du coup, elle démolit les barrières liées au temps et à l'espace. Les élèves peuvent ainsi correspondre avec leurs enseignants via les emails ou les forums d'apprentissage, surtout que les managers scolaires encouragent l'usage pédagogique des TIC. Cette possibilité leur permet alors de partager des questions, réponses ou découvertes liées à leurs apprentissages. D'ailleurs, sur les sept établissements ciblés, cinq possèdent des forums de discussions pédagogiques.

Entre élèves, ils s'échangent aussi des emails et interagissent sur des forums et réseaux sociaux de leurs écoles. Par ces moyens, ils se posent des questions et discutent des réponses y relatives. Ils se partagent des ressources, notes de cours, travaux dirigés, sujets d'examens et des informations relatives à la tenue des activités et classes. Outre ces activités, les données du PanAf mentionnent aussi des révisions et études en groupe et la réalisation des exposés. Elles soulignent aussi l'existence des forums d'apprentissage et des éditions collaboratives des documents. Mais elles conduisent néanmoins à souligner le caractère asynchrone de ces travaux collaboratifs, du fait de la faiblesse des connexions Internet qui ne les permettent pas. Malgré ce déficit numérique, les apprenants affirment que ces possibilités de communiquer et collaborer autour de l'apprentissage leur procurent de la confiance et de l'autonomie. Ils peuvent sans crainte exprimer leurs opinions aux enseignants ou dans des forums, ce qui donne aux relations pédagogiques une dynamique interactive et sociale (Perrenoud, 2001). De leurs avis, cela renforce et facilite également la collaboration et le travail d'équipe. Certes, cet usage pédagogique de l'Internet n'est pas généralisé.

¹⁸ <http://observatoiretic.org/institutions/show/30>

¹⁹ <http://observatoiretic.org/institutions/show/31>

Mais l'examen des données du PanAf montre que la communication et la collaboration instrumentées en apprentissage favorisent l'implication active des élèves dans leur formation. Ils peuvent prendre des initiatives et construire collaborativement des projets d'apprentissage, ce qui s'accorde avec la pédagogie socioconstructiviste.

6. « Je produis, stocke, organise, diffuse et partage »

Si les transformations liées à l'usage des TIC sont considérables dans la recherche, la production pédagogique et la collaboration, l'organisation apprenante n'est pas en reste. La lecture des données de l'Observatoire du PanAf montre que ces élèves utilisent Internet et les périphériques de l'ordinateur pour planifier et classer leurs informations. Ils s'en servent pour stocker et conserver les supports et ressources pédagogiques qu'ils trouvent, reçoivent ou produisent. Les outils technologiques utilisés à cet effet sont variés. On y trouve les disques durs locaux des ordinateurs des CRM, les boîtes électroniques, les clés USB²⁰ et les CD²¹. Les favoris des navigateurs, les services de stockage en ligne comme Dropbox et les réseaux sociaux tels que Facebook en font aussi partie. Ils y stockent ainsi des notes des cours, des ressources trouvées sur le web, des activités d'apprentissage et des sujets d'examen et leurs corrigés types. Pour eux, l'usage de ces outils et services technologiques constituent le seul moyen de ne pas perdre leurs documents et surtout de les retrouver plus facilement. Mettant en évidence ces transformations, un apprenant de classe de Première du LCMM²² témoigne ceci : « Avant, j'égarais constamment les résultats de mes découvertes, et même les informations sur les devoirs à faire. Maintenant, depuis que j'utilise l'ordinateur et l'Internet, je n'ai pas peur de les perdre ».

De cette déclaration, se trouve aussi traduite la capacité d'organisation des élèves qui s'améliore du fait de l'usage des TIC. Cette organisation concerne notamment la gestion des données (ressources et activités d'apprentissage) et celle du temps de classe et d'étude, y compris les calendriers des évaluations. Pour cela, les apprenants affirment utiliser des applications comme Sticky-notes et Excel. D'autres déclarent se servir aussi des signets et des dossiers qu'ils créent pour des catégories distinctes de leurs données. Pour illustrer cela, un élève de classe de Terminale au LGL²³ atteste ce qui suit : « Dans un poste d'ordinateur du CRM de notre école, j'ai créé un dossier personnel. Dans ce dossier, j'ai créé des sous-dossiers pour chacun de mes cours. Et dans chacun de ces sous-dossiers, j'ai encore créé trois sous-dossiers respectivement pour les notes de cours, les activités d'apprentissage et les ressources complémentaires ». Or, comme le montre Tebourdi (2000), l'organisation constitue un facteur clé de la gestion des connaissances et du développement des performances. Menée dans une perspective collaborative voire connectiviste, cela accroît la portée de la diffusion et du partage des ressources. Ce dernier aspect est d'ailleurs présent dans certains propos des apprenants disponibles sur le site de l'Observatoire du PanAf. Ces données indiquent que ces élèves utilisent notamment les emails, Facebook, Dropbox, Google Drive et les forums d'école pour s'échanger des données. Celles-ci incluent les cours, les découvertes sur le web et surtout les informations sur les évaluations. Elles soulignent aussi que ces différentes façons d'apprendre via les TIC, leur est bénéfique. C'est ce que témoignent d'ailleurs la plupart des managers dont les propos sont aussi accessibles sur le site web de l'Observatoire du PanAf.

²⁰ Universal Serial Bus

²¹ Compact Disc

²² <http://observatoiretic.org/institutions/show/106>

²³ <http://observatoiretic.org/institutions/show/32>

Conclusion

Dans ce travail, nous avons décrit les innovations induites par l'intégration des TIC dans les pratiques d'apprentissage des élèves au Cameroun. Nous avons alors exploré les données de l'Observatoire du PanAf. Cet Observatoire informe en effet sur l'innovation technologique dans des écoles africaines dont sept lycées et collèges camerounais. Ici, les transformations liées à l'usage des TIC sont identifiables au niveau de quatre principaux aspects de l'apprentissage.

Le premier concerne la recherche documentaire. Celle-ci s'effectue sur les plateformes locales, intranet ou internet d'apprentissage. Elle se fait aussi via des sites web généralistes ou spécialisés, et est à l'initiative des élèves ou à l'invitation des enseignants. Dans une logique d'exploration-approvisionnement, l'utilisation des TIC leur permet ainsi de documenter leurs cours et de contribuer à leur construction.

Pour ce qui est du second aspect, il a trait aux productions pédagogiques. Symbolisant la numérisation des activités d'apprentissage, elles se traduisent par la mise en forme et l'enrichissement de contenu de ces dernières. Outre cela, elles permettent aux enseignants d'envoyer aisément des feedbacks aux apprenants et à ceux-ci de les exploiter activement. Cela influence la motivation des élèves à progresser dans leur formation, et constitue alors un facteur d'appropriation sociocognitive des notions.

Le troisième aspect de formation dans lequel se ressentent les transformations liées à l'usage des TIC, se rapporte à la communication et la collaboration. Celles-ci se produisent autant avec les enseignants qu'entre les élèves. Elles s'effectuent via les e-mails, les forums d'apprentissage et les réseaux sociaux, et concernent les exposés et les éditions collaboratives des documents. Dès lors, l'autonomie interactive et réflexive des apprenants se renforce progressivement dans une logique de construction des savoirs.

Quant à la dernière catégorie d'activités instrumentées, elle inclut l'organisation pédagogique des apprenants. Cette organisation s'applique aussi bien aux ressources, supports et activités d'apprentissage qu'aux calendriers de classe et des évaluations. Les outils utilisés à cet effet sont notamment la bureautique, les périphériques des ordinateurs, les boîtes électroniques, les favoris et les signets. Les réseaux sociaux et les services de stockage en ligne sont aussi utilisés dans un sens qui permet aussi la diffusion et le partage des informations.

Comme on le voit, les indices d'innovation technopédagogique dans ce contexte apparaît à plusieurs niveaux des activités apprenantes. Leur examen met en évidence l'utilisation variée des approches cognitivistes, behavioristes, constructivistes, socioconstructivistes et voire connectivistes de l'apprentissage. Cela montre qu'avec l'intégration scolaire des TIC dans ce contexte, émergent de nouvelles façons d'apprendre et de nouveaux rapports pédagogiques. Mais l'importance de ces innovations reflète tout de même les moyens, compétences et environnements technopédagogiques qui sont pour le moins relativement limités.

Bibliographie

1. Akrich, M. (1998). Les utilisateurs, acteurs de l'innovation. *Éducation Permanente*, 134, 79-89.
2. Baleke, S. (2011). *Une pédagogie pour le développement social : De la transmission à la communication des savoirs*. Paris : L'Harmattan.
3. Bardini, T. (1996). Changement et réseaux sociotechniques : De l'inscription à l'affordance. *Réseaux*, 14(76), 126-155.
4. Béché, E. (2013). TIC et innovation dans les pratiques enseignantes au Cameroun. *Frantice.net*, 6, 5-21.
5. Charlier, B. et Peraya, D., (2003). *Nouveaux dispositifs de formation pour l'enseignement supérieur, allier technologie et innovation*. Bruxelles : De Boeck.
6. Chouinard, R., et Karsenti, T. (2003). *Les TIC à l'école, un instrument de motivation ?* Communication présentée au colloque annuel de l'Association Québécoise des Utilisateurs de l'Ordinateur au Primaire-Secondaire (AQUOPS), Québec.
7. Coulibaly, M. (2012). Les TICE en Afrique : Entre démocratisation de l'éducation et accentuation des inégalités. Adjectif, récupéré le 11 mars 2015 du site <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article317>.
8. Cuban, L. (1998). Salle de classe contre ordinateur : Vainqueur la salle de classe. *Recherche et Formation*, 26, 11-29.
9. De Brem, P. (1998). Des ordinateurs, pour quoi faire ? *Eurêka*, 35, 23-32.
10. De Landsheere, G. (1970). Philosophie et politique de l'éducation. *Éducation*, 125, 53-58.
11. Depover, C., et Strebelle, A. (1997). Un modèle et une stratégie d'intervention en matière d'intégration des TIC dans le processus éducatif. In L. O. Pochon et A. Blanchet (dir.). *L'ordinateur à l'école : De l'introduction à l'intégration* (p. 77-98). Neuchâtel : IRDP.
12. Dillon, A., et Gabbard, R. (1998). Hypermedia as an educational technology: A review of the quantitative research literature on learner comprehension, control, and style. *Review of Educational Research*, 68(3), 322-349.
13. Ferrero, M., et Clerc, N. (2005). *L'école et les nouvelles technologies en question*, Paris : L'Harmattan.
14. Fonkoua, P. (2006). *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun*. Yaoundé/ Terroirs.
15. Gauthier, C., Martineau, S., et Raymond, D. (1998). *Schéhérazaïde ou comment faire de l'effet en enseignant*. *Vie pédagogique*, 107, 25-32.
16. Hameni, B. (2013). *Les méthodes actives dans le système éducatif camerounais*. Paris: EUE.
17. Heer, S., et Akkari, A. (2006). Intégration des TIC par les enseignants. Premiers résultats d'une enquête suisse. *Revue Internationale des Technologies en Pédagogie Universitaire*, 3(3), 28-48.
18. Isabelle, C., Desjardins, F., et Bofili, F. (2012). Utilisation des TIC : Sentiment d'efficacité personnelle des directions d'école franco-canadienne. *Questions Vives*, 7(17), récupéré le 17 avril 2016 du site <http://questionsvives.revues.org/1031>.
19. Isabelle, C., Lapointe, C., et Chiasson, M. (2002). Pour une intégration réussie des TIC à l'école : De la formation des directions à la formation des maîtres. *Revue des Sciences de l'Éducation*, 28(2), 325-343.
20. Jonassen, D. (1991). Evaluating constructivistic learning. *Educational Technology*, 31(10), 28-33.
21. Kanuka, H., et Anderson, T. (1999). Using constructivism in technology-mediated learning: Constructing order out of the chaos in the literature. *Radical Pedagogy*, 2(1). Récupéré du site http://radicalpedagogy.icaap.org/content/issue1_2/02kanuka1_2.html.

22. Kasongo Miki (2013). *Repenser l'école en Afrique : Entre tradition et modernité*. Paris : L'Harmattan.
23. Lacerte, P. (1998). École : Souris tu m'inquiètes. *L'Actualité*, 42, 16-20.
24. Laferrière T. et al. (1999). Avantages des technologies de l'information et des communications (TIC) pour l'enseignement et l'apprentissage dans les classes de la maternelle à la fin du secondaire. Récupéré le 12 septembre 2011 du site <http://desette.free.fr/pdf/avantages.pdf>
25. Lojaco, F. (2009). Le rôle de l'enseignant : Enfin du nouveau ? *Cuadernos de Lingüística*, 2(2), 33-39.
26. Matchinda, B. (2008). Les TIC, l'apprentissage et la motivation des filles et des garçons au secondaire au Cameroun. In K. Touré, T. M. S. Tchombé and T. Karsenti (dir.) *ICT and Changing Mindsets in Education* (p. 121-131). Bamako:ERNWACA/ROCARÉ.
27. Mbangwana, M. and Otang Ebot, A. (2006). The Use of Information and Communication Technologies for Counseling. In P. Fonkua (dir.). *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun* (p 119-144). Yaoundé : Terroirs.
28. Millerand, F. (1998). Les usages des NTIC : Les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation (1ère partie). *COMMPosite*, 98(1), récupéré le 20 septembre 2010 du site <http://www.er.uqam.ca/nobel/r26641/uploads/images/Millerand%2098%20Usages%201.pdf>.
29. OCDE (2005). *Manuel d'Oslo. Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*. Paris : OCDE.
30. Onguéné Essono, L.-M. (2005). Former les proviseurs aux TIC pour mieux guider les apprenants sur Internet. Récupéré le 15 avril 2009 du site <http://thot.cursus.edu/rubrique.asp?ro=24795>.
31. **Ottavi, D.**, (1999). *Enfant au centre de l'école. Questions pédagogiques*. Paris : Hachette.
32. **Perrenoud, P.** (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Professionnalisation et raison pédagogique*, ESF, Paris.
33. Poyet, F. (2009). Impact des TIC dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation ? *Dossier d'Actualité de la Veille Scientifique et Technologique*, 41, 1-12.
34. Robertson, E. B., et al. (1987). Enhancement of self-esteem through the use of computer-assisted instruction. *Journal of Education Research*, 80(5), 314-316.
35. Rogers, E. M. (1995). *Diffusion of innovation*. Free Press, Macmillan: New York.
36. Russell, T.L. 1999. *The no significant difference phenomenon*. North Carolina: NCSU Office of Instructional Telecommunications.
37. Sturtevant, M. (1999). Computer more than a teaching tool. *FTWAO Newsletter*, 9(2), 32-34.
38. Tchameni Ngamo, S. et Karsenti, T. (2008). Intégration des TIC et typologies des usages : perception des directeurs et enseignants des grandes écoles du Cameroun. *Revue Africaine des Médias*, 16(1), 45-72.
39. Tchombe, T. M. S. (2006). Integration of ICTs in education in Cameroon. In P. Fonkua (dir.), *Intégration des TIC dans le processus enseignement-apprentissage au Cameroun* (p. 13-53). Yaoundé : Terroirs.
40. Tebourdi, N. (2009). *L'apprentissage organisationnel : Penser l'organisation comme processus de gestion des connaissances et de développement des théories d'usage*. Notes de recherche. Télé-Université, Université du Québec.
41. Zaltman G., Duncan R., Holbeck J. (1973). *Innovation and organizations*. New York, NY: John Wiley.

La propagation des confréries au Tchad : leurs doctrines et leurs lois

Mahamat Zene Aboubakar

Enseignant Chercheur à Université de N'Djaména

Tél. : 66515953/99515953

Résumé

Les confréries religieuses ont joué un rôle important dans la configuration socioculturelle de cette entité appelée le Tchad. Parmi ces confréries, nous répertorions les Tidjaniya, les sanoussiya, les Qadriya et enfin les mouvements réformistes tels que les groupes d'inspiration Wahhabite salafiste. Dès les premières heures de la colonisation française, certains d'entre eux ont affiché une opposition farouche à l'occupation Française du Tchad. Parmi ceux-ci les Sanoussiya s'inscrivent en tête de liste. Ces confréries bien structurées et bien implantées au sein des communautés tchadiennes ont laissé des traces spirituelles et socioculturelles inébranlables bien que les mouvements réformistes ont voulu changer la donne grâce à leur moyen financier assuré par l'Arabie Saoudite. Par contre les bases jetées par les Soufiates en particuliers les Tidjaniya, leurs hiérarchies sont bien respectées ; il y a le Chaykh qui est le Chef spirituel de la Confrérie, puis les Mougadams qui sont les dirigeants spirituels aux niveaux décentralisés ; ils ont créé des zawiya comme un lieu de prière collective et de rassemblement. Les enseignements sont suivis par les sympathisants et appliqués à la lettre. C'est pourquoi dans la configuration religieuse actuelle du Tchad, les soufistes sont respectés par la plupart de la communauté musulmane tchadienne ; car ils prônent la paix à travers le mysticisme et l'éducation de l'âme. Par contre les salafistes se montrent plus hostiles à cette forme d'islam, qui selon eux, est dévié des enseignements du Prophète salut et bénédiction sur lui, et, qu'il faudrait combattre. De nos jours, les altercations verbales ne cessent de se répéter entre les deux camps.

Mots clés : soufiya ; Tidjaniya ; qadriya ; sanoussiya ; wahabiya ; mouqaddam ; chaykh ; sultan ; mourid ; zawiya ; bir Ali ; wahat djaghboub ; zikir ; awrad.

Abstract

The fellowship religious play an important role in outline sociocultural of this entity that we called Chad, Among this fellowship we practice the Tijaniya, The Sanoussiya, The Quadriya, and finally the movement of the reformist that the groups of inspiration of Wahabite Salafiste from the beginning of certain colonization between them. We display an objection fierce of French occupation of Chad among those Sanoussiya enrol at the top of the list in this fellowship well structured and well planify in Chadian community we let them Spiritually and this sociocultural is well immovable that the movement reformiste. We wanted to change the granted through their financial status assured by the Saudi Arabia . By anti foundation of jetty of this fellowship particularly the Tijaniya, their hierarchies are well respected. There is a Chaykh who is spiritually chief of the fellowship then the Mougadams whose are the spiritual rulers of the level of decentrage , they created the Zawiya such a place of collective prayers similarly the teaching are following by the Sympathizer of practice message. That's why from the fellowship religious of Soufiste are respected most in Chadian Muslims community, because they semon of the peace of breadth. The mysticism of soul education. Anti Salafistes show-up most hostile of this form of Islam, according to them they deviate of teaching of Prophet greets and benedicine him.

Keywords: soufiya ; Tidjaniya ; qadriya ; sanoussiya ; wahabiya ; mouqaddam ; chaykh ; sultan ; mourid ; zawiya ; bir Ali ; wahat djaghboub ; zikir ; awrad.

Introduction

Les confréries ont joué un rôle important dans les sociétés africaines, notamment les sociétés pré tchadiennes et tchadiennes, marquant de leur influence dans la vie politique, sociale, économique et culturelle. En outre, elles constituent un phénomène incontournable, loué ou décrié, dans tous les pays islamiques.

Définition

Une confrérie est, d'une façon générale, un groupement de musulmans qui s'adonnent en assemblée aux pratiques du mysticisme, détachent le temporel du spirituel, répugnent au recours au gîhâd (?) et limitent leurs actions aux mosquées et aux zâwiyas (écoles). Parmi les confréries, les plus importantes que le Tchad ait connues, figurent celles des Tîgâniyyas (disciples de -l-Abbâs Ahmad b. Muhammad b. Al-mukhtâr b. Ahmad b. Muhammad b. Sâlim at-Tîgâni²⁴ al-Mudâwî), aux adeptes les plus nombreux et des Quâdiriyyas (?), minoritaires. Cependant, toutes les deux ont largement contribué à la propagation de l'islam dans le pays. Il est donc nécessaire d'en retracer l'implantation et le rôle.

(Il convient d'introduire le concept de Tasawuf ! avant de donner les explications du terme selon Abdallah Al-houssayni) Des D'autres théoriciens contemporains à l'exemple de Abdallah Al-houssayni, le définit de la façon suivante : « *le Tasawuf est avant tout une science, puis une pratique et enfin un don du ciel* »²⁵ en outre c'est le fait de s'adonner et de se consacrer moralement et spirituellement au Zikr (?), refusant les délices de ce bas monde ; c'est pourquoi on trouve chez les soufistes (adeptes de ?) la multitude des Zawiya (petites mosquées). Le Tassawuf remonte au troisième degré de la foi qui est la sincérité et le dévouement dans toute la vie.

A. L'implantation et le rôle des confréries

1. La confrérie Tigâniyya

D'une façon générale, le terme « Tigâniyya » provient du nom du fondateur de cette confrérie, Abu-l-Abbâs Ahmad b. Muhammad b. Al-mukhtâr b. Ahmad b. Muhammad b. Sâlim at-Tîgâni²⁶ al-Mudâwî²⁷ (1737-1818). Malgré le fait que le chekh est natif de Ayna madi, ville d'Algérie, il a, à travers ses enseignements, élu domicile à Fez (au Maroc) jusqu'à son décès en 1818, étant donné qu'à son époque, les frontières, entre les pays musulmans, étaient ouvertes.

²⁴ Cette appellation, avec un *î* bref ou un *î* long a été déterminée par ad-Dahîl Allah, Ali b. Muhammad, at-Tigâniyya, dirâsa li-ahamm 'aqâ'id at-tîdjaniya 'alâ daw, al-kitâb wa-s-sunna, Riyâd Dâr Tayaba 1401/1980 Tigâniyya, p,40 Selon cette source ce serait une un éponyme de Banû Tuwayġin, tribu berbère des régions de Tâhar à Tâgdamat au Maroc ; en outre le fondateur de la confrérie des Tigâniyya ferait partie de l'aristocratie Marocaine. Une autre source confirme ce dernier point ajoutant qu'il serait descendant de Muhammad b, abdallah, b Al-hassan, b Al-Hussayn, b Ali, b Abî Talb, surnommé *an-Nafs az-Zakiyya* (l'esprit pur) Voir Ibn Al-Arabi,, pp30-31 ; Muhammad b.'Abd-al-Qadir al-Gazâ'iri, *Tuhfat az-zâ'ir fi târih al-Gazq'ir, wa-l-amir 'Abd al-Qadir*, commentaire par Mamdûh HAqqo ; 2^{ème} éd, Beyrouth, Dâr al-yaqeza l'arabyya li-t-ta'lîfwa-t-targama wa-n-nasr, 1964, 1, P 303.

²⁵ ABD-ALLAH AL-HUSAYNI AL-HASHIMÎ al-makkî, *ar-rasâ-il as-salafiyya, at-tab'a-l-ûlâ (sans maison)*, 1995, p.50.

²⁶ Cette appellation, avec un *î* bref ou un *î* long a été déterminée par ad-Dahîl Allah, Ali b. Muhammad, at-Tigâniyya, dirâsa li-ahamm 'aqâ'id at-tîdjaniya 'alâ daw, al-kitâb wa-s-sunna, Riyâd Dâr Tayaba 1401/1980 Tigâniyya, p,40 Selon cette source ce serait une un éponyme de Banû Tuwayġin, tribu berbère des régions de Tâhar à Tâgdamat au Maroc ; en outre le fondateur de la confrérie des Tigâniyya ferait partie de l'aristocratie Marocaine. Une autre source confirme ce dernier point ajoutant qu'il serait descendant de Muhammad b, abdallah, b Al-hassan, b Al-Hussayn, b Ali, b Abî Talb, surnommé *an-Nafs az-Zakiyya* (l'esprit pur) Voir Ibn Al-Arabi,, pp30-31 ; Muhammad b.'Abd-al-Qadir al-Gazâ'iri, *Tuhfat az-zâ'ir fi târih al-Gazq'ir, wa-l-amir 'Abd al-Qadir*, commentaire par Mamdûh HAqqo ; 2^{ème} éd, Beyrouth, Dâr al-yaqeza l'arabyya li-t-ta'lîfwa-t-targama wa-n-nasr, 1964, 1, P 303.

²⁷ Relativement à 'Ayn Mâdi, village du désert oriental de l'Algérie, (le chaykh est originaire de cette ville).

1.1. L'implantation et le rôle de la confrérie Tîgâniyya au Tchad

Les facteurs qui ont favorisé le rayonnement de la confrérie Tîgâniyya dans le Maghreb sont les suivants : la caution du Prophète, le nombre réduit d'ulémas qui se sont opposés à la confrérie en son époque, les promesses d'un pardon facile et l'accès au paradis, l'ignorance des gens en matière de religion, qui les a rendus fortement influençables et, surtout, l'appui des sultans et des chefs de tribus qui ont accordé à leurs muqaddam (chefs spirituels) toute la liberté nécessaire, pour diffuser leur doctrine.

La confrérie n'est pas restée confinée dans ses frontières d'origine, mais elle a successivement gagné le Soudan occidental, le Nigeria et le Tchad.

Qui sont les artisans de l'implantation de la Tîgâniyya dans ce dernier pays? Et quels en ont été les méthodes et les circonstances ?

En ce qui concerne les propagateurs, il s'agit des Peuls venant du Nigeria où ils comptaient parmi les disciples de Muhammad Bello²⁸. Cette pénétration remonte approximativement à la fin du XVIIIème siècle et au début du XIXème²⁹. Les adeptes de la Tîgâniyya ont commencé par s'installer à l'ouest, notamment dans l'Empire islamique de Kanem-Bornou, car d'une part, celui-ci était proche du Soudan occidental et du Nigeria et, d'autre part, les Sânuûsîs, au Nord-Est (nettement dans le Kanem, le BET) et les Mahdistes, à l'Est (au Soudan qui partage les frontières avec l'Empire du Ouaddaï), constituaient une présence forte et dissuasive.

Dans une phase ultérieure, ils se sont beaucoup déplacés, particulièrement vers l'est, dans le Ouaddaï, les régions voisines et au-delà. M. S. Yacoub affirme qu'ils ont fait preuve d'un réel esprit d'initiative, recherchant la liaison avec le sud et établissant les routes caravanières transsahariennes, de la Mauritanie jusqu'au Ouaddaï³⁰.

Selon J. Beyries, les raisons de leur succès sont à chercher d'un côté dans la docilité de l'ordre vis-à-vis des pouvoirs établis de l'Islam qui leur a attiré la faveur des potentats locaux, d'un autre côté dans la simplicité relative de ses pratiques, dans le peu de sévérité de sa règle, qui fait leur part aux préoccupations et aux nécessités temporelles.

1.2. Mode d'implantation de la confrérie Tîgâniyya au Tchad

L'implantation de la Tîgâniyya au Tchad s'est faite en douceur, comme semblent attester toutes les sources qui ne signalent nulle réaction hostile de la part des régions d'accueil. Il faut croire que la méthode utilisée s'est avérée efficace ; elle consistait en deux phases successives : l'intégration et le déploiement des activités.

Les adeptes de la Tîgâniyya ont compris que l'intégration était la clé de leur acceptation par les populations. Aussi, l'ont-ils essentiellement pratiquée de deux manières : les mariages et l'assimilation complète des us et coutumes locaux. Concernant leurs activités, les Peuls ont commencé, en quelque lieu qu'ils se fussent trouvés, par fonder des zâwiyas (lieu de culte et de la science), selon la coutume bien établie, où ils dispensaient un enseignement gratuit.

²⁸ Lui-même Disciple d'al-Hagg 'Umar b.Saïd b. 'Utmân al-Fûtî s-Sinigâlî l-Azharî t-Tigânî (1797-1864) qui avait adhéré à la confrérie et fondé un Empire au Mali en s'appuyant sur les préceptes des Tîgâniyya et combattant les Français dès leur arrivée. Voir ad-dahîl Allah Tîgâniyya, op cit pp.70-71 ; Sakîb Arslân, Hâdir al'âlam al islâmî, 4é éd, 4 vol , Beyrouth Dar al-fikr, tome2, pp.397-398.

²⁹ P. Alexandre, J Froelich, L'Islam en Afrique noire, Paris, 1960 (centre de hautes études Administratives sur l'Afrique et l'Asie moderne, Doc.3149), p 41 ; J.Beyries, l'Islam au Tchad, Paris, 1957 (centre de préparation au Bevet de hautes études d'administration musulmane, DOC. 2934) p.13 ; Mahamat Saleh Yacoub, les populations musulmanes au Tchad et le pouvoir politique (1946-1975), contribution à l'étude des problèmes de construction de l'Etat au Tchad, Thèse de Doctorat au 3^{ème} cycle, Université de paris Sorbonne (Paris IV), Institut d'Histoire 1983, ; p.50

³⁰ Ibid, p 49

Le contenu en est demeuré inconnu, mais nous pouvons raisonnablement supposer qu'il portait, en partie du moins, sur le fondateur de la confrérie, sa vie, ses qualités et ses œuvres, ainsi que sur les principes fondamentaux de la doctrine de la Tîgâniyya, notamment le respect des awliyâs (gardiens du temple) et obéissance au muqaddam (chef). De même, cet enseignement devait s'accompagner de pratiques telles que les invocations collectives : la wasifa (journalières) et asr-aljournâ (hebdomadaires).

Aussi bien, dès le début et jusqu'à nos jours, les Tîgâniyyas ont été chaleureusement accueillis au Tchad, tant au niveau des chefs politiques que des ulémas et des populations. Dans ses rangs, figurent des nombreuses personnalités politiques de premier plan notamment les sultans des anciennes régions Ouaddaï, Dartama, Darsila, Baguirmi, Borkou et Mao, des chefs de tribu, des fonctionnaires et la majorité des intellectuels, enseignants, étudiants et élèves. Aussi, il convient de constater qu'aujourd'hui, 2 Tchadiens sur 3 sont des adeptes de la Tîgâniyya. Cela fait non seulement la force de cette confrérie, mais explique surtout son impact considérable sur une grande partie de la population tchadienne.

A l'origine de ce rayonnement, se trouve sans doute le pouvoir de séduction des principes fondamentaux de la doctrine, la souplesse extrême des muqaddam (chef) dans l'interprétation de la charî'a (droit et jurisprudence islamiques), allant parfois jusqu'au laxisme et le caractère rassurant du dogme professé. Nous pouvons ajouter à cela la disponibilité et les efforts constants de plusieurs muqaddam au service des gens, qui en rendent encore le souvenir vivace dans les esprits. Parmi ceux-là, citons : as-chaykh at-Tâhir, de la tribu des arabes hîmâd et Faki Abbo, qui firent un séjour dans la zâwiya-mère de Fès ; as-sayyid al-hâggâbd al-azîz, chérif de la tribu des arabes Salâmât, lîmâm habîb, de la tribu des arabes Mîsîriyya et Yaqqûb Abû Kawâsa, qui ont maintenu une relation étroite avec l'un des fils d'at-Tîgânî, Muhammad Zubayr.

Un autre élément fondamental de la présence des adeptes de la Tîgâniyya au Tchad, c'est la résistance active qu'ils ont opposée aux français, notamment les sultans et les mugâhidûns (combattants) qui étaient des adeptes de la Tîgâniyya, dans leur écrasante majorité³¹. A cet égard, ils se sont démarqués de leur frères d'Algérie et du Maroc qui ont pactisé avec les nouveaux arrivants ou se sont, même, alliés à eux³².

Quant aux adeptes de la Tîgâniyya des autres pays, notamment ceux du Nigeria et Soudan occidental, ils ont respectivement combattu les Britanniques, sous le commandement de Muhammad Bello, ainsi que les français, sous le commandement de d'al-hâgg Umar b. Saâd b. Utmân al-Fûtî, s'opposant également aux missionnaires.

Il faut souligner qu'au départ, les adeptes de la Tîgâniyya de tous les pays ont professé et montré une grande tolérance à l'égard des non-musulmans. Toutefois, à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, ils ont changé d'attitude et ont recouru à la force, dans la confrontation avec leurs adversaires et dans la propagation de l'islam. Selon S. Arslân, cela constitue une réaction à la pression exercée par les pères blancs, notamment les compagnons de Charles Lavigerie. Pour notre part, nous pensons qu'il existe d'autres raisons, notamment :

- Le fait que les adeptes de la Tîgâniyya ont intégré la doctrine dans leur vie quotidienne, ne se limitant pas dans les zâwiya, mais en participant activement à tous les niveaux de la société. De fait, on en trouvait ainsi des commerçants, des fonctionnaires, des paysans, des militaires des enseignants, etc., qui, devant la menace pesant contre leur identité, n'eurent d'autre choix que de recourir aux armes.

³¹ J. Beyries, *op.cit*, pp13-14

³² Ad-Dahil Allâh, *op.cit*, pp 60-65

- La plus part de leurs chefs avaient un haut niveau de culture islamique, comme al-hâgg ÷Umar et lāmâm Muhammad Bello, par exemple. Cela leur fit prendre conscience de leur responsabilité religieuse et nationale.
- Le regard qu'ils portèrent sur la colonisation, y voyant une tentative de christianisation forcée des musulmans, à laquelle il fallait s'opposer à tout prix, y compris par le martyre, surtout que les colonisateurs laissèrent l'entreprise coloniale prendre une teinte religieuse qui ne pouvait que susciter des réactions de même nature.

1.3. Différence entre les adeptes de la Tidgnyya au Tchad et ceux d'autres pays

Les adeptes de la Tîgâniyya du Tchad se sont distingués de tous les autres par la force de leur attachement aux préceptes de la confrérie ; et ce, malgré leur participation active à la vie sociale et leur combat contre la colonisation, sur le double plan matériel et spirituel, assumant pleinement leurs responsabilités religieuses et nationales. De fait, à l'inverse des autres, ils ont considéré les fondements de la doctrine comme un moyen de culte et non un appel à l'isolement et l'inactivité.

En outre, il faut souligner qu'au Tchad, la confrérie ne s'est jamais dotée d'une organisation propre et hiérarchisée ; elle s'est plutôt greffée sur les structures sociopolitiques préexistantes, à partir du moment où les sultans et les chefs de tribu eux-mêmes y ont adhéré. Cela n'a pas empêché les adeptes de la Tîgâniyya, tchadiens de maintenir de solides relations avec leurs chefs à l'étranger, notamment au Maghreb, au Sénégal et au Nigeria.

En 1990, cependant, ils ont commencé à s'organiser en réaction à l'émergence du mouvement des Salafiyyas³³, se désignant des chefs tel que le chaykh Ibrahim Doutoum, chaykh Saleh Annour, chaykh Abba souloum etc., tout en restant à l'écart de la politique et suivant les directives des chefs de la Tîgâniyya du Nigeria (le chaykh Ibrahim Sâlih b. Yûnis, chaykh charif Tidjani, chaykh charif Ahmad aboutfathi, dans la ville de Maiduguri) et du Sénégal (les continuateurs du chaykh Ibrahim b. al-hâgg ÷Abdallâh Inyâs (al-Kawlahî), de la ville de Kaolack).

Aujourd'hui, ils sont extrêmement actifs au Tchad, comptant dans leurs rangs des hommes politiques, de nombreux ulémas, des enseignants des hommes de lettres et des poètes renommés et jouissant, ainsi, d'une forte influence à tous les niveaux de la société. Parmi les adeptes de la Tîgâniyya qui ont occupé de hautes charges dans divers secteurs du Tchad moderne, citons :

- Dans le domaine politique : Ahmed khoulamallah ,qui fut Premier ministre en 1959 ; Allaou Tahir, ministre de la Fonction Publique et président du parlement de l'indépendance en 1962 ,député et membre du Conseil National de Transition³⁴ ; Djibrine khérallah (1962)³⁵ ,qui fut successivement ministre de l'Intérieur, des Affaires Etrangères et des Finances et siège au conseil National de Transition ; Mohammed Abd-Karim, qui fut ministre de la Défense, ambassadeur au soudan et ministre du culte, Abderaman Koko ,ministre de l'Éducation Nationale ; Mohammed Zene Ali Fadel, ministre de la Santé ;

³³ Ce sont les partisans d'un retour à la norme ancestrale des pieux Anciens. C'est à partir de 1990, date à laquelle leur mouvement fut légalisé par le ministère de l'intérieur, qu'ils ont commencé à se renforcer, s'en prenant aux Tîgâniyya et les accusant de dévier de l'Islam.

³⁴ Instance exécutive dotée d'un pouvoir de décision et composée par de notables politiques nommés par le Président de la République.

³⁵ Né à Ati (Batha), il fit ses études à l'École supérieure Edouard Renard (Brazzaville, 1941) pour la haute administration, puis occupa successivement les postes de conseiller représentatif (1952) et de conseiller territorial élu (1957), avant d'être élu député pour la première fois en 1958 et d'entamer une longue carrière ministérielle.

Abbas Koti, ancien ministre des Travaux Publics et de la Défense ; le capitaine baroud, neveu du précédent et ancien officier en second de l'État-major de l'armée ; Mohammed Abba Said, chef historique du F.R.O.L.I.N.A.T. et ministre de l'Intérieur et ses lieutenants encore en vie tels que Bahar Danna et plusieurs hauts gradés de la première armée.

- Dans le milieu des ulémas : Les adeptes de la Tîgâniyya dirigent le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques et Dâr al-Fatwa (lieu des des réponses aux questions juridiques) qui en relève. Leurs membres les plus illustres sont : l'imam Moussa Ibrahim, chaykh Moussa Is-haq, imam Moussa Djibril, imam Mouhammad Badawi Awouda, le chaykh Abd-Rahman Halou historien réputé et membre du Conseil Supérieur, chaykh Mouhammad Ali Mouhammad, le président de la confrérie au Tchad, chaykh Ali Ahmad Taha (défunt) successeur du chaykh Mouhammad Ali et grande figure de Dâr al-Fatwa et responsable de l'information en son sein, Hissène Hassan Abakar, actuel président du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Tchad ; son vice-président Mouhammad Khatir Issa dont la nomination a semé la division chez les adeptes de la Tidjaniya, puisque leur majorité avait choisi chaykh goni Annour Achigweg comme successeur de Ali Ahmad Taha ;
- Dans le domaine de l'éducation : tous les ulémas susmentionnés exercent l'enseignement dans leurs domiciles et dans les mosquées ; ajoutons chaykh Atteib Dahab, Abdallah Nasr, Youssouf Isaac, Djibrine Baraka, etc, qui ont fondé de nombreuses écoles et zawiya.
- Les Lettres et les arts : al-hâgg as-sarîf Muhammad Tâhir at-Tilbi, auteur de nombreux ouvrages de poésies et contemporain d'at-Tîgânî dont il fait l'éloge dans son poème ad-Daragât al-ula (Les degrés supérieurs)³⁶ ; Muhammed al-wâli, poète moraliste qui a vécu les débuts de la colonisation et à qui l'on doit des poèmes sur le soufisme ; as-Sanûsî Abd-al-Haq : des poèmes sur *massacres d'Abéché* et qui laissa notamment le poème al-Nûniyya (de la lettre « N ») ; Hassan Ibrahim, auteur contemporain du recueil *al-nasîm* (Respirer la brise) ; Nasr Youssouf, auteur moderne de *Nayl al-arib bi-charh rûh al-adab* (L'aboutissement dans le commentaire de l'essence de la littérature) ; Hissène Ibrahim Abou az-Zahab, auteur contemporain de nombreux recueils faisant l'éloge du Prophète et des chefs de la Tîgâniyya et animateur d'un cercle littéraire très actif à Abéché.

2. les adeptes de la Qâdiriyya

Le nom de Qâdiriyya vient de celui du fondateur de la confrérie, Abd al-Qâdir b. Mûsâ b. Abdallah b. Gankî Dûst al-Hasanî Abû Muhammad Muhyî d-Dîn al-Gîlânî³⁷ (1077-1166). Il naquit à Gîlân (Perse). A l'image des adeptes de la Tîgâniyya, ceux de la Qâdiriyya ont constitué, à Bagdad³⁸ au XI^e siècle, une organisation islamique de salut public, se proposant essentiellement de purger les âmes, d'éveiller les consciences, d'aider l'homme à se rapprocher de Dieu et de le guider sur le bon chemin.

2.1. L'implantation et le rôle des adeptes de la Qâdiriyya au Tchad

Telle que nous l'avons déjà mentionné, la confrérie a connu, dès les débuts, une remarquable expansion géographique, mais elle ne pénétra au Tchad que vers la seconde moitié du XIX^e siècle. Quels furent les artisans de cette pénétration et quels furent leurs moyens ?

³⁶ Muhammad Sâleh Ayyûb, *Gudûr at-tagâfa l-'arabiya fi wasat Ifriqiyâ, (4) hawd Tchad wa-ntisâr at-tagâfa l-'arabiya fi wasat Ifriqiyâ, in Magallat at-tagâfa l-'arabiya*, n°1, Bengazi 1990, p.66

³⁷ Ou bien al-Kîlânî ou encore, al-Gamîlî ; il est également connu sous le titre d'al-Qutb al-Gîlânî et est l'un des quatre Qutb (chef mystique), les trois autres étant Abû l-'Abbâs Ahmad ar-Rifâ'i (d.1182), Ibrahim ad-Dusûqi (1235-1277) et Sihâb ad-Din Ahmad al-Badawî (d.1276) ; Ahmad Salabî, *Mawsû'at at-târikh al-islâmî wa-l-hadâra l-islâmiyya*, 4^e éd ; le Caire, Maktabat an-nahda 1983, p.211.

³⁸ Abûbâkr al-'Irâqî, *hiwar ma'a s-sûfiyya*, 1^{ère} éd ; Riyad, Maktabat dâr al-'âsima, 1990 ; p.13, Salabi, *mawsu'a op cit* p.211 .

les adeptes de la Qâdiriyya atteignirent le Maghreb au XIII^{ème} siècle³⁹, et, y jouèrent un grand rôle sur les plans scientifique, social et, enfin politique lorsque la confrérie Darqâwiyya, branche de la Qâdiriyya, prit les armes pour s'opposer à la colonisation française au Maghreb ; De même, les adeptes de la Qâdiriyya dans leur ensemble, combattirent les français en Algérie : les Kâdiris semblent avoir joué pour la première fois un rôle politique pendant la conquête de l'Algérie par les français, lorsque le chef de la Kâdiriyya, Muhyî l-dîn, à qui était offerte la conduite de la guerre contre les infidèles, permit à son fils Abd al-Kâdir de s'en charger. Cet homme sut utiliser l'organisation religieuse de son ordre pour fortifier l'indépendance qui lui était accordée par les français, et lorsque son indépendance était menacée, il pouvait se prévaloir de sa dignité de mukaddam de son ordre pour gagner des nouvelles recrues.⁴⁰

Au XV^{ème} siècle, la confrérie commença à rayonner en Afrique noire⁴¹, notamment à Tombouctou⁴² et, de là, au Sénégal, dans les deux Guinée portugaise et française, au Benin, au Sierra Léon, au Libéria, etc. S. Arslân affirme que les adeptes de la Qâdiriyya sont les meilleurs propagateurs de l'islam en Afrique de l'ouest⁴³. Il faut souligner néanmoins, qu'ils ne se sont pas limités aux pratiques connues des autres ordres soufis, mais qu'ils ont activement pris part à toutes les formes de la vie sociale, se rapprochant, ainsi, des populations et renforçant l'expansion de leur confrérie. Les mêmes sources rapportent qu'ils ont spirituellement et scientifiquement dominé l'ensemble de l'Afrique de l'ouest, tout au long du XIX^{ème} siècle.

Concernant le Tchad, le principal propagateur des préceptes de la Qâdiriyya y fut le sénégalais Muhammad al-Mahdî, disciple du chaykh Sidi Baba, le chef spirituel de la confrérie à cette époque, lui-même réputé pour sa vaste culture et les importantes réformes qu'il avait entreprises dans toute l'Afrique de l'ouest. Muhammad al-Mahdî s'était installé à Fort-Lamy⁴⁴, avec ses femmes tchadiennes ; ce qui reflète une démarche d'intégration dans la société d'accueil, aux fins de réussir sa da'wa (prédication).

De plus, il figure parmi les esprits les plus érudits de son temps, montrant, à la fois, des qualités de stratégie et d'homme intègre et consacrant du temps à l'enseignement gratuit, dispensé chez lui et dans la grande mosquée de Fort-Lamy. Les mêmes sources affirment qu'à Fort-Lamy le maître le plus réputé, il y a quelques années, était un sénégalais qâdiriyya, disciple de Sidi Baba et qui s'appelait Mahammad Mahdi. Au programme de son enseignement, figurent l'exégèse du coran, la science du hadîth les dogmes de la religion, l'igtihâd (jurisprudence islamique) et bien d'autres disciplines. De nombreuses personnes y assistaient, venant parfois de très loin, pour bénéficier de son savoir.

Outre ses qualités de pédagogue, il accueillait des étudiants et offrait des bourses aux plus méritants, afin qu'ils approfondissent leurs connaissances dans les universités de certains pays, comme al-Azhar, Zaytûniyya (Tunisie), qarawiyyîn (Maroc), Tlemcen (Algérie). De même, sur le plan social, il organisa un système d'aide sociale en faveur des nécessiteux.

³⁹ Alfred Bell, *alfiraq al-islamiyya fî s-samal al-ifrîqi, min al-fath al-arabi hattâ l-Yawm*, trad. Du français par 'Abd ar-Rahmân Badawi, Benghazi, dâr Lîbyâ li-n-nasr wa-t-awzi', 1969, p. 405

⁴⁰ M. Iakhrâd, kâdiriyya, in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris Maisonneuve et Larose Leyde E.J Brill, nouvelle éd. 1978, vol 4p.400, voir aussi Henri Ganrot, *Histoire générale de l'Algérie*, Alger, Imprimerie P. Crescenzo, 1910 pp. 862-864 ; Arslân Hâdir, 2, *op cit* pp. 167-170

⁴¹ Salabî, *Mawsû'a op cit*, p.212 ;

⁴² Id, Arslân, Hâdir, 2, *op cit* p.395

⁴³ Hâdir, 2 *op cit* pp. 395-396 ; voir aussi MAHAMAT-ZENE, la propagation de l'Islam au Tchad au XI^{ème} siècle à nos jours, DEA d'Etudes Orientales département d'études arabes et islamiques USHS, Strasbourg 1989 pp.18-19. 18 P. Alexandre, J. Froelich *op.cit* ; p.40.

Après avoir acquis une grande renommée et conscient de ce que l'extension de l'action des adeptes de la Qâdiriyya au Tchad ne pouvait être l'œuvre d'un seul homme, Muhammad al-Mahdî fit venir deux autres propagateurs originaires du Mali : Hassan b. Mohammed Khayar al-Kounta et le chérif Sulayman b. Yahya. Le premier résidait à Abéché et le second à Bousso.

Il est à noter, par ailleurs, que la communauté chérifienne d'Ati (Batha) est de la confrérie Qadriyya, bien qu'elle fût d'origine libyenne et c'est la raison pour laquelle les chefs de la Qadriyya n'avaient pas envoyé un Mougaddam auprès de cette communauté croyant qu'elle soit d'office Senoussite ou victime d'une incompréhension.

L'activité déployée par les adeptes de la Qâdiriyyas était constante dans tous les domaines, mais elle n'a point suffi à assurer à la confrérie une véritable audience. De fait, ses adeptes n'ont constitué qu'une faible minorité⁴⁵, la plupart était des étrangers, soit des Touaregs venant du Niger et vivant dans le village d'Abkar (province d'Abéché) ; soit des Peul de Baguirmi, soit, enfin, des Nigériens et des Camerounais⁴⁶.

Mais, pourquoi cette influence resta-t-elle réduite au Tchad ?

Parmi les principales raisons, mentionnons l'antériorité des adeptes de la Tîgâniyya (fin du XVIIIème siècle)⁴⁷ qui se sont fortement enracinés, tant dans les milieux dirigeants qu'au sein des populations, constituant, déjà, en quelque sorte, un obstacle à l'expansion des mouvements Sanûsi et mahdî. En outre, le Nigeria largement acquis aux adeptes de la Tîgâniyya, a été une barrière sur le chemin emprunté par ceux de la Qâdiriyya pour arriver au Tchad.

Aussi, ces derniers ne trouvèrent-ils de terrain propice que chez les Touaregs, nomades et très petit nombre au Tchad, ainsi que chez une minorité peule, également constituée de pasteurs nomades. A cela, s'ajoute le fait que Muhammad Mahdî a trop longtemps restreint ses efforts à Fort-Lamy, y dispensant un enseignement traditionnel et s'abstenant sans doute à dessein, de créer des zâwiya, imité, en cela, par les muqaddams d'Abéché et Bousso ; en plus, s'y ajoute également l'absence de coordination et d'organisation au sein de la confrérie.

De ce fait, après le décès de Muhammad Mahdî à la fin des années soixante, les adeptes s'éparpillèrent, ne se trouvant point de chef. Cependant, les muqaddam de l'Afrique de l'ouest, notamment les Mauritaniens, ne cessent de leur rendre visite au Tchad même.

Dans le Tchad pré indépendant, les adeptes de la Tîgâniyya, principale confrérie soufie du pays, se sont montrés actifs dans la résistance à la colonisation, comme nous l'avons déjà souligné ; et ce, en plus de leur impact social et culturel. D'autres mouvements, cependant, appelés réformistes ou adeptes de la Salafiyya (partisans d'un retour à la norme des pieux Anciens), se sont particulièrement illustrés dans cette lutte.

Bien que les deux confréries ont gagné du terrain au Tchad bien avant la colonisation, il est à noter que d'autres courants tels que les Wahabiya ont fait son apparition au Tchad vers les années 1970 ; cependant cette dernière se comporte comme un mouvement réformiste qui s'agit pour le retour à l'islam authentique.

⁴⁵ Quelques centaines d'affiliés, selon J. Beyries, *op. cit.* p.17

⁴⁶ J. Beyries, *op. cit.* p.17; P. Alexandre, J. Froelich, *op. cit.* ; p.41

⁴⁷ MAHAMAT-ZENE, la propagation, *op. cit.* p.14

B. Les mouvements réformistes

Les mouvements réformistes sont des organisations islamiques traditionnelles, appelant à un retour à la pureté des origines de l'islam. Dès le XVIII^{ème} siècle, ils se sont manifestés dans plusieurs pays africains, notamment au Nigeria (mouvement de Uthman Dan Fodio), au Mali et Sénégal (al-hâgg ʿUmar al-Fûtî), en Libye (les Sanûsi), au Maroc (Muhammad b. ʿAbdallâh (1757-1790), son fils al-Mûlî al-Yazîd (1790-1792), Sulaymân b. Muhammad (1792-1822)) et au Soudan (le mahdisme).

Parmi ces mouvements, il en est deux qui ont joué un rôle décisif dans la propagation de l'islam au Tchad : les adeptes de la Wahhâbiyya et ceux Sanûsiyya. Ces mouvements se caractérisent par le puritanisme et l'intransigeance doctrinale, ainsi que par la double volonté d'ouvrir les portes de l'ijtihad (effort de recherche personnelle) et recourir à la guerre sainte pour réalisation de leur entreprise.

1. Les adeptes de la Wahhâbiyya

Les éléments de référence des adeptes de la Wahhâbiyya sont le Coran et la Sunna (tradition prophétique)⁴⁸ et leur devise est : « Recommander le convenable et interdire le blâmable ». En ce qui concerne leur nom est tiré du nom du père du fondateur (ʿAbd al- Wahhâb b. Sulaymân at-Tamîni.). Muhammad b. ʿAbd al- Wahhâb (1704-1792) qui est né à al-ʿUyayna (Najd, Arabie saoudite)⁴⁹ et descend de la maison du prophète de par son grand-père Sulaymân⁵⁰. Le siège principal du mouvement se trouve à ad-Diriyya (Arabie saoudite)⁵¹ et, aujourd'hui son autorité s'étend sur l'ensemble du royaume.

Il est à noter aussi que ce terme « Wahabiyya » est beaucoup plus employé par les occidentaux pour désigner le Royaume d'Arabie Saoudite qui a pris comme référence l'Islam Etat et Religion, les enseignements de Muhammad b. ʿAbd al- Wahhâb. Si l'on suivait cette logique, les adeptes de ce mouvement devraient être désignés par le vocable « *Mouhammadin* » car le chef spirituel s'appelle *Muhammad*.

1.1. L'implantation et le rôle des Wahhâbiyyas au Tchad

Le principal artisan de l'introduction de la doctrine des salafiyyas au Tchad fut le chaykh Uthman Dan Fodio⁵². A cette assertion, il conviendrait d'apporter la nuance suivante : les ulémas du Kanem avaient devancé le chaykh dans ce domaine, notamment al-hâgg Bâbakar b. Muhammad Sambo qui vécut 20 ans à la Mekke et lui enseigna les préceptes du mouvement ; ou, encore, Muhammad al-Amîn, qui lui arracha la province de Bornou et qui lui-même est un grand ʿâlim (Savant) de la confrérie Salafiyya. Le chaykh appartient à l'ethnie des Peul ; il commença ses études dans sa ville natale de Djûbar, dans le royaume haoussa du Nigeria et les poursuivit au Soudan.

⁴⁸ J.C Triaud, *les mouvements réformistes en Afrique de l'Ouest dans les années 50*, Paris, 1979, communication au Cycle des Conférences Organisées par les Sociétés Africaines au Monde Arabe et de la Cultures Islamiques, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (CERMAA-INALCO), Université de la Sorbonne Nouvelle, Mémoire n°1, p.195.

⁴⁹ Arslan Hâdir, 4, *op cit* pp. 161-162 ; M. an-nadawi, Muhammad b. Abd al-wahhâb muslih mazlûm wa muftara ʿalayh, Riyad, Dar at-taqâfa wa-n-nashr, Université Imâm Muhammad b.sa-ûd, 1984, p.13/

⁵⁰ Arslân, Hâdir, 4, *op cit*, p. 161.

⁵¹ Abdallâh b. Muhammad Hamis, *ad-Diriyya, al-ʿâsima l-ûlâ, 1^{ère} ed*, Arabie Saoudite, Matâbiʿ al-Farazdaq, 1982, p.7 ; ʿÛtmân b. Bîsr an-Nagdi, *ʿUyûn al-magd fi târih Nagd*, 2 vol, Riyâd al-hadîta, 1270/1853,1, p. 15

⁵² ʿAbbâs Mahmûd al-ʿAqqâd, *al-Islâm fi-lqarn l-ʿsrîn*, Beyrouth, dâr al-kitâb, 1984, 6 pp. 103-111 ; Ahmad al-Qattân, Muhamad az-Zayn, *Min al-muʿminîn rigâl : imâm at-tawhîd as-sayh Muhammad ibn ʿAbd al-wahhâb, ad-daʿawa wad-dawla, 1^{ère} ed*, Koweit, Maktabat as-sundus, 1986, p.107.

Il fut le plus brillant réformiste de son temps en Afrique et laissa de nombreux ouvrages, notamment : Ihiyâ as-sunna (Revivification de la Tradition), al-Gihâd (la guerre sainte), Nûr al-albâb (la lumière de cõ ur), at-Tasawwuf (le soufisme), etc.

C'est au cours de pèlerinage à la Mekke que le chaykh s'imprégna profondément des enseignements de la Wahhâbiyya. De retour à Djûbar, il porta un jugement extrêmement critique sur l'état des musulmans et l'islam dans ce royaume. En effet, l'attitude du roi y était laxiste sinon hostile à certaines occasions ; ce qui incita le chaykh à entreprendre une véritable guerre sainte qui dura deux ans. Fort de ses qualités intellectuelles, humaines et morales, il gagna l'adhésion immédiate et massive des populations.

Cela lui valut l'hostilité du roi de Djûbar et des autres rois haoussa, il adressa au premier un message l'invitant à pratiquer l'islam et à être juste envers le peuple⁵³, puis il se mit en devoir de combattre les seconds. En 1810, il réussit à évincer le monarque et instaura un royaume islamique ayant pour capitale Sokoto, comprenant l'Ouest du Soudan, le Nord du Nigeria et Kanem Bornou⁵⁴ et divisé en plusieurs préfectures.

L'une de celles-ci était Kanem-Bornou, avec, pour gouverneur, Ibrâhîm Zakî⁵⁵. Le népotisme y était combattu et les postes étaient attribués suivant le mérite. En outre, s'y trouvait consacrée la séparation entre les pouvoirs exécutif et judiciaire, ce dernier étant totalement indépendant. De plus, la Charî'a y était appliquée à tous les citoyens, selon la doctrine malékite. Sur le plan économique, il y avait bayt al-mâl (Trésor public), alimenté par la zakât prélevée sur le commerce, les céréales, le bétail et l'argent provenant de la gizya (Impôt).

Cependant, malgré la grande admiration que vouaient les populations au chaykh lui-même, les adeptes de la Salafiyya neurent jamais qu'un impact fort limité au Tchad, les uns y voyant jusqu'à nos jours, un mouvement hérétique et porteur d'un autre islam et les autres une force exclusivement destinée à combattre les confréries.

Concernant cette hostilité, il faut souligner que, d'une part, radio Fort-Lamy a, depuis le début, mené une propagande active contre les adeptes de la Wahhâbiyya ; et que d'autre part, les adeptes de la Wahhâbiyya ou du moins, certains d'entre eux, ont largement contribué à façonner cette image négative. En effet, ils faisaient preuve d'intransigeance, en rejetant systématiquement quiconque n'adhérait pas pleinement à leurs enseignements. De plus, la rigueur formelle qu'ils professaient ne pouvait que susciter la réprobation : port obligatoire de la barbe, prohibition absolue de la cravate, obligation d'avoir sur soi un cure-dent, etc.

Par ailleurs, mis à part ces raisons intrinsèques, il faut appeler que les adeptes de la Tîgâniyya étaient déjà solidement et largement implantés dans le pays, constituant de ce fait, un sérieux obstacle sur le chemin de ceux de la Wahhâbiyya. Les premiers ont combattu sans relâche les seconds ; et ce, jusqu'à aujourd'hui. En outre, les adeptes de la Wahhâbiyya, jusqu'en 1955, ne se sont jamais dotés d'une véritable organisation, leur action restant confinée à des initiatives individuelles⁵⁶.

A partir de la date susmentionnée, sous l'impulsion du chaykh -Abdallâh Tarîn (m. 1980), successeur du chaykh Fadl avait fait rayonner le mouvement dans la région d'Abéché en 1950, le tissu de la Wahhâbiyya commença à prendre modestement corps, s'étendant, par exemple, à Oum Timan, Oum Dourbali, etc.⁵⁷

⁵³ 'Abdallâh b. Fodio, *tazyîn al-waraqâât*, trad. Anglaise par M. Kiskett, Ibadân, U.P, pp. 27-30.

⁵⁴ *Ibid.* pp. 15-55

³⁰ MAHAMAT-ZENE, la *propagation*, *op cit* p. 26

⁵⁶ Rencontre avec une grande figure des salafiyya, Oumar Adam Ibrahim (N'Djamena, 2/9/1992)

⁵⁷ .Ibid

Ainsi, en juin 1960, le mouvement réformiste de la Wahhâbiyya s'est fait remarquer en affichant un certain activisme qui menaçait l'ordre public à Abéché et dans une moindre mesure à Fort-Lamy (la capitale). Le gouvernement a été amené à prendre des mesures draconiennes : interdiction de réunions au Ouaddaï et déportation de certains ulémas accusés de menées subversives et jugés dangereux pour l'ordre public.⁵⁸

Cependant, à partir des années 70, les activités du mouvement se sont développées, englobant des secteurs tels que l'enseignement et l'action caritative et infléchissant légèrement l'hostilité de l'opinion tchadienne. Sans doute, est-ce là l'effet de la visite du roi Fayçal d'Arabie Saoudite au Tchad en 1972. Cette démarche s'est concrètement traduite par une série d'initiatives qui ont contribué à dissiper les préjugés défavorables aux adeptes de la Wahhâbiyya au Tchad: les échanges culturels, notamment l'accueil de 20 étudiants tchadiens boursiers par an au Royaume ; le nombre croissant de jeunes formés en Arabie Saoudite et actifs dans la société tchadienne, notamment dans le domaine religieux ; l'accueil de nombreux travailleurs immigrés tchadiens ; la construction de la grande mosquée de N'Djaména, entièrement prise en charge par la monarchie saoudienne et dotée d'une école qui s'est rapidement développée et commencée, en 1991, à délivrer des diplômes universitaires.

Cette coopération a abouti, le 20/5/1989, à la création du mouvement des Ansar as-sunna (Partisans de la tradition prophétique), sous la direction de l'émir Muhammad ĩsa à N'Djaména et dans les principales villes du pays. En outre, une nouvelle génération d'ulémas apparut, jouissant d'une forte audience dans le domaine de l'enseignement et qui compte notamment : Adam Baraka (m. 1981) Mohammed Djibrine Yamin, ancien adepte de la Tĩġāniyya qui adhéra au mouvement de la Wahhâbiyya, Chazli Mohammed Saleh, Oumar Adam Ibrahim, etc.

En 1991, les autorités tchadiennes reconnurent le mouvement et le légalisèrent. Cependant, cette progression incontestable des adeptes de la Wahhâbiyya ne leur donna pas, pour autant, une véritable assise sociale et populaire et rares furent les membres, à occuper des fonctions de poids, que ce fût en politique ou dans d'autres domaines. Parmi eux, mentionnons Adam Baraka qui fut nommé préfet d'Abéché en 1980.

Une institution de la salafiyya d'importance doit être également mentionnée. Il s'agit de l'organisme mondial du Secours Islamique (Hay'at al-ig'ata l-islamiyya l-ĥlamiyya), fondé en 1977 à la Mecque et implanté dans une soixantaine de pays⁵⁹. En dépit des multiples activités qu'il déploie⁶⁰ et des initiatives urgentes et efficaces⁶¹ qu'il prend, cet organisme suscite, cependant, une certaine méfiance auprès des tchadiens qui continuent d'y voir un instrument de propagande de la Wahhâbiyya.

Cette méfiance semble encore plus significative que l'activité de l'organisme susmentionné est réellement exceptionnelle : un orphelinat fondé en 1988 à N'Djaména⁶² et doté de tous les ateliers de formation technique et professionnelle nécessaires (ingénierie mécanique, ingénierie électrique, menuiserie et travaux du bois, électroménager, fournitures d'équipements scolaires etc.) employant

58 . Arrêté n° 1736, INT/ADG du 24-6-1960, J.O.R.T du 7-1-1960 et loi n°14 J.O.R.T du 1.1.1960, p.7, cit. ap Mahamat-Saleh Yacoub, op. cit p.145

59 . Rābtat al-'alam al-Islāmī bi-Makka l-Mukarrama, tamarāt sanābil al-hayr, in Mansūrāt hay'at al-ig'ata l-islāmiyya Djedda, Dār al-'ilm li-t-tibā'a wa-n-nasr, 1410/1989, p.9.

60 . Aides sous formes d'envois divers : denrées alimentaires (riz, farine, maïs, lait, etc...) vêtements, tentes, corans et livres islamiques et scolaires, médicaments, matériel médical, générateurs etc ; ibid, pp. 24-26

61 . Notamment des aides en nature et en argent lors des inondations catastrophiques de 1988, ibid ; p. 29

62 . Rābtat al-'alam al-Islāmī, op cit p. 13.

210 orphelins⁶³ ; centre de formation féminine dans les domaines du tissage, de la tapisserie et de l'enseignement ; projets agricoles céréaliers et fruitiers ; soutien à plus de 50 écoles arabo-islamique dans l'ensemble du pays et à une soixantaine d'écoles coraniques dans la seule capitale⁶⁴ ; aide urgente aux élèves financièrement détreillés ou victimes de guerres⁶⁵ ; diverses prestations dans le domaine de la santé⁶⁶.

Un tel effort, même si nous n'en voyons pas le résultat dans l'immédiat, est susceptible d'aboutir, à terme, à une implantation profonde et durable des adeptes de la Wahhâbiyya au Tchad ; ils constitueraient une force d'attraction certaine, surtout que, pour diverses raisons, politiques notamment, la langue arabe connaît un reflux dans le pays, avec, pour conséquence, un exode des élites formés dans les pays arabo-musulmans, ce qui contribue à susciter la frustration et ressentiment, tout en laissant le champ libre à des doctrines réformatrices et radicales. Cet état des choses risque de faire basculer les jeunes tchadiens vers les adeptes de la Wahhâbiyya, d'autant plus qu'ils sont de moins en moins attirés par la Tîgâniyya et les courants soufis en général.

De nos jours nous constatons que les adeptes de la wahabiyya sont bien organisés que leurs prédécesseurs ; ils se sont bien intégrés sur le plan socioculturel et commercial. Ils investissent dans le domaine de l'éducation en construisant des écoles et des mosquées ; en commerce, ils sont les détenteurs de la quasi-totalité des quincailleries et du commerce import-export ; sur le plan social ils apportent des aides aux personnes démunies, en recensant les orphelins et le prise en charge chez leur famille. Malgré le fait qu'ils soient combattus, ils se sont montrés utiles à une partie de la population. Sur la scène tchadienne, un second ordre réformateur, la confrérie Sanûsiyya, s'était manifesté entre 1870 et 1914. Aujourd'hui nous n'en retrouvons plus que des traces éparses et mineures ; simples vestiges sans aucun impact actuel. Cependant, il nous paraît utile d'évoquer ce mouvement, car il a activement participé à l'histoire de l'Afrique du Nord et à celle du Tchad, qui y est étroitement liée, en ce qui a trait, notamment, à la résistance contre la colonisation.

2. les adeptes de la Confrérie Sanûsiyya

Le mouvement de la Sanûsiyya est un mouvement de renouveau islamique qui combat les déviations et appelle à un retour aux sources de l'islam authentique. De par ses objectifs, il est très proche de la confrérie Wahhâbiyya ; il appartient au fait à la tradition salafiyya.

⁶³. Chiffre communiqué lors de notre visite de l'orphelinat le 7/9/1991, en compagnie du directeur et l'organisme Igal 'Ali Abbakar as-Sîni.

⁶⁴. Râbtat al-'alam al-Islâmî, in *Mansûrât hay'at al-igâta l-islâmiyya*, N'Djamena, al-makab al-iqlîmî bi-gumhûriyyat Tchad, 3/1/1989, pp.1-2, au cours de visites que nous avons effectuées dans 42 de ces écoles entre 8/9/ et 12/9/ 1991, nous avons compté une moyenne de 25 élèves par école.

⁶⁵. Au cours des conflits qui ont ravagé le Tchad entre 1979 et 1986, l'organisme a pris en charge plus de 75 élèves de l'ensemble du pays, les envoyant faire des études en Egypte, en Syrie, en Europe, etc...

⁶⁶. Depuis 1986, l'organisme dispose d'un réseau de dispensaires qui couvrent l'ensemble du pays ; parmi les plus importants, mentionnons : le centre de Roi Fayçal dans la Grande Mosquée de N'Djamena (un dispensaire et une clinique qui accueillent entre 200 et 600 patients par jour) ; un dispensaire dans la mosquée de Mao, préfecture du Kanem (100 à 300 patients par jour) ; un dispensaire à Abéché (150 à 300 patients par jour) ; Râbtat al-'alam al-Islâmî bi-Makka l-Mukarrama, *tamarât sanâbil al-hayr*, in *Mansûrât hay'at al-igâta l-islâmiyya la Mekke 1978*, p.18 ; voir aussi Abdel Rahman Hissène Abakar, *hiwar sûfi ma' mumattilî l-hay'a, ad-diktûr 'Abdallaâh Sulaymân wa 'Igal 'Ali Abbakar as-Sîni*, in *Garîdat al-watan* n°4709, N'Djamena, 14-26 décembre 1987, p.21.

Le mouvement a été fondé au XVIII^{ème} siècle par le chaykh Muhammad b. ʿAlī s-Sanūsī l-Khitābī l-Idrīsī (1791⁶⁷-1859⁶⁸) et a eu, pour siège principal, l'oasis de Djagbûb en Libye. Ce siège a été fondé en 1855⁶⁹ ou 1856⁷⁰, selon les sources.

2.1. L'implantation et le rôle de la Sanûsiyya au Tchad

Ce fut tôt, à peu près vers 1870, que le mouvement Sanûsiyya s'est établi au Tchad, sur l'initiative du sultan du Ouaddaï, Muhammad sarîf⁷¹, qui avait été formé par le fondateur lui-même dans la zâwiya de Djabal Abû Qubays. Le sultan fut profondément influencé par la personnalité et les enseignements de M. b. ʿAlī s-Sanūsī et s'attacha constamment à défendre les intérêts de l'islam.

La pénétration du mouvement s'est essentiellement basé sur l'éducation et l'attrait que ses artisans ont exercé sur les populations tchadiennes ; attrait dû à leurs qualités morales et intellectuelles et leurs activités sociales, notamment dans le domaine des écoles et de l'enseignement. Sur ce point, après avoir souligné le rôle primordial joué par les adeptes de la Sanûsiyya en Cyrénaïque où l'ignorance régnait sans partage⁷², avant l'introduction de leur doctrine, H. Duveyrier rapporte qu'au Tchad, ils ouvrirent (donc), chez les Toubous, des écoles congréganistes pour les jeunes filles (ici)⁷³ et que le nombre des filles qui fréquentent leurs écoles est supérieur à celui des garçons⁷⁴.

Ces écoles se répartissent comme suit : Ennedi (1871-1881), Wanyanga (1871 ou 1872), Ngourr-Mâ (1871), ʿAin Galakka (1871), Bardai (1870), Chimmedrou (1870), Abéché (1870)⁷⁵.

Pour sa part, M. Châkir rapporte qu'ils achetaient les esclaves et les envoyaient dans l'oasis de Djagbûb où ils leur inculquaient les fondements de l'islam ; et qu'une fois leur formation terminée, ces esclaves étaient affranchis et renvoyés chez eux où ils s'en faisaient les propagateurs zélés. Il ajoute que les adeptes de la Sanûsiyya avaient plus de 100 ribats particulièrement fortifiés, entre Gouro et Borkou, dans l'Ennedi-Tibesti, ainsi qu'entre Faya et le Kanem⁷⁶.

Un autre domaine où les adeptes de la Sanûsiyya se sont montrés actifs est celui du commerce ; et ce, sur une large échelle, puisque leurs caravanes sillonnaient le continent, reliant le Tchad et les principaux ports africains, sur la mer Rouge, la Méditerranée et l'océan atlantique et acquérant une quasi-mainmise sur les armes, les métaux précieux (or, argent, cuivre, etc.), l'ivoire et la traite des esclaves. Leurs zâwiyas étaient souvent autant des dépôts de marchandises. A titre d'exemple, signalons que le bâtiment de la mairie actuelle d'Abéché est un ancien centre commercial tenu par des adeptes de la Sanûsiyya.

⁶⁷ Carl Brockemann tarîkh as-su'ûb al-islâmiyya fi-lqarn at-tâsi' ʿasar, trad. de l'allemand par N. Amin faris et M. al-b'alabaki, 4, 2ème éd., Beyrouth, Dâr al-'ilm li-lmalâyin, 1961, p.145; Arslân, Hâdir, 2, *op cit* p.399; MAHAMAT-ZENE, la propagation, *op cit*, p.29 ; selon d'autres sources, le saykh serait né en 1787 : Henri Laoust, le schisme dans l'islam, introduction à une étude de la religion musulmane Paris, Payot A966, p.353 ; Ahmad al-Qattân, Muhammad az-Zayn, *op, citp.*108

⁶⁸ De rares sources avancent la date de 1855, comme : Ahmad al-Qattan Muhammad az-Zayn, *op. cit* ; p.108

⁶⁹ ; Arslân, Hâdir, 2, *op cit* p.400.

⁷⁰ Salabi, Mawsû'a, *op cit* p.217.

⁷¹ Cf. supra, p.138

⁷² Henry Duveyrier, *la confrérie musulmane de sidi Mohamed ben 'Ali es-Sanoûsî et son domaine géographique en l'année 1300 de l'hégire = 1883 de notre ère*, Rome, Ministero del colonie, direzione general degli affari politici, Tipografia del senato, 1918, pp. 24-25.

⁷³ *Ibid* ; p.15

⁷⁴ *Id.*

⁷⁵ *Ibid*, pp.65-66, signalons que ces dates sont soit celles de la fondation des zâwiya, soit celles de l'attestation de leur existence.

⁷⁶ Sâkir, *Mawâtin*, *op cit* pp.50-51.

Parallèlement à l'expansion commerciale, l'ordre a, dès sa présence au Tchad, élaboré une politique efficace, reposant notamment sur la formation des souverains. Ainsi, les adeptes de la Sanûsiyya ont formé le sultan de Ouaddaï Muhammad sarîf dans leur zâwiya de Djabal Abû Qubays, gagnant, par la suite, le sultanat à leur cause et en faisant une base pour propager leur enseignement dans les autres régions, à commencer par le nord : Ennedi-Tibesti, Borkou, Kanem, Baguirmi, Darkouti, etc.⁷⁷

Concernant le Ouaddaï, ils réussirent à réconcilier ce sultanat avec son adversaire héréditaire, le sultanat de Darfour, unissant les efforts de deux états contre la pénétration française. En revanche, à l'égard de Râbih ben Fadl-Allah Azzoubeyri, par exemple, ils adoptèrent une politique d'intrigue et d'abandon, contribuant à sa défaite face aux français, car ils voyaient en lui un concurrent, voire une menace.

Cependant, c'est dans la résistance contre le colonialisme que l'ordre a déployé le plus d'efforts. Avec leur implantation dans le nord, les adeptes de la Sanûsiyya établirent leurs principales bases à Gouro (Borkou Ennedi-Tibesti ; préfecture actuelle de Faya-Largeau) et Bir Alali⁷⁸ (Kanem), mobilisant les populations contre le colonialisme. R. Bouille, en 1895, l'un d'eux, Mahamat Sunni, faisant figure de grand marabout, parcourut le pays pour l'évangéliser recommandant en même temps aux indigènes de s'armer contre la venue des blancs⁷⁹. Toutefois, ils temporisèrent leur action, attendant pour affronter les français, que Râbih fût défait par ces derniers.

Lorsque cette défaite eut été consommée, le Kanem, tenue par les adeptes de la Sanûsiyya, devint la cible suivante des troupes françaises. Celles-ci se retrouvèrent, alors, face à un adversaire moins aguerri que Râbih, mais mieux armé idéologiquement ; ce qui rendit la résistance plus farouche sur les fronts Nord et Est.

En 1901, Bir Alali, en première ligne, fut l'objet d'une attaque française menée par le capitaine Millot, qui se solda par un échec et au cours de laquelle le capitaine trouva la mort. En 1902, une nouvelle tentative fut couronnée de succès sous le commandement du capitaine Tétard⁸⁰. La même année, le chef de la confrérie Sanûsiyya, Muhammad al-Mahdî, décéda à Gouro. Dans cette conjoncture difficile, les responsables lui choisirent Ahmad as-Sarîf comme successeur, car il était le beau-frère d'al-Mahdî, très proche de lui et rompu à la politique, à l'économie et aux choses militaires. La situation était extrêmement alarmante pour l'ordre. De fait, les Français menaçaient à partir du Sud, les Italiens à partir du Nord et les Britanniques à partir du Nord-Est.

Ahmad as-Sarîf décida de juguler, en premier lieu, la menace française ; et ce, en dépit des conseils défavorables des grands commerçants de l'ordre. Un message fut aussitôt envoyé à Muhammad Asîl, émir dissident du Ouaddaï et allié aux français, lui suggérant de renier cette alliance et de se joindre au mouvement⁸¹.

⁷⁷ M. Masson, *La Sanûsiyya au Tchad*, Paris, 1938 (centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes, Doc.273), Paris, 1938 pp. 7-8 voir également Glauco Ciammaichella, *Libyens et Français au Tchad, 1897-1914, la confrérie sanoussie et le commerce transsaharien*, Paris, CRNS, 1987, pp.12-13, 49-50 ; Capitaine Cornet, *Au Tchad. Trois années chez les Senoussistes, les Ouaddaïns et les Kirdis*, Paris nouvelles éditions, Librairie Plon, 1911, p.163.

⁷⁸. Transcription Latine de Bir al-'Alî ; cette base fut créée par as-Sayyid al-Barrânî (d. 1907) en 1900, c'est -à dire l'année de la défaite de Râbih.

⁷⁹. Robert Bouille, *les coutumes familiales au Kanem*, Thèse, Université de Paris, faculté des Droits, Paris, Domat-Monchrestien, 1937., p.36.

⁸⁰. Ibid., pp. 38-39, 40. Voir également Capitaine Cornet, *Au Tchad. Trois années chez les Senoussistes, les Ouaddaïns et les Kirdis*, op. cit., pp. 85-88, 186-187 ; Beyries, op. cit., p. 15 ;

Lanne, *Tchad-Libye*, pp. 31-34 ; *Zâhir Riyâd, al-Isti'mâr al-'ûrûbbî li-ifrîqâ fi-l-'asr al-hadîth*, le Caire Institut d'études africaines, Université du Caire, sous la direction du Bureau des Universités pour l'édition, 1, pp.81-84.

⁸¹. Glauco Ciammaichella, *Libyens et Français au Tchad, 1897-1914, la confrérie sanoussie et le commerce transsaharien*, op cit, p. 89.

Cette requête resta sans lendemain, mais les adeptes de la Sanûsiyya ne sont pas disposés à admettre leur défaite à Bir Alali (dans la Région du Kanem) ; accusé de laxisme et d'incompétence, al-Bârranî fut destitué et remplacé par al-Aqîd Abû -Aqîla qui tenta de reprendre la base, mais en vain et au prix de sa vie. Cette nouvelle défaite permit aux Français d'étendre leur contrôle sur l'ensemble de Kanem.

En 1906, le capitaine Mangin conquiert une autre zâwiya Sanûsiyya à proximité de Faya-Largeau⁸². L'année suivante, le capitaine Bordeaux tenta, en vain, de prendre celle d'Ain Galakka, à Borkou où résidait al-Bârranî. Les Français y subirent une défaite cuisante, frôlant l'anéantissement de toutes leurs troupes et durent se retirer jusqu'à Kanem. 1908, une nouvelle tentative eut lieu, menée par le capitaine Cellier⁸³, mais elle échoua, marquant le début d'une série de revers sur tous les fronts⁸⁴. Ainsi, en 1909, Abdallâh at-Tuwayrt⁸⁵ (m.1913) extermina une compagnie française entière à Wasânkaa (?), capturant un grand nombre de civils français, blancs et noirs, qui furent envoyés à Ain Galakka⁸⁶; et en 1910, ce fut la défaite de Bir-Tawil⁸⁷, qui provoqua un remaniement total du dispositif militaire français au Tchad.

Le commandement fut confié au colonel Largeau qui avait une longue expérience acquise au Ouaddaï ; il reconstitua ses troupes et reçut d'importants renforts de Brazzaville, en hommes et en matériel. Ahmad as-Sarîf suivait ces préparatifs de près ; il déplaça son poste de commandement de Gouro à Koufra, vers l'arrière et sollicita l'aide des Ottomans. Les jeunes Turcs administraient la Libye et, dans cette phase, la lutte battait son plein entre ceux-là et les Ottomans traditionalistes ; ce qui n'était pas pour faciliter la tâche du chef des adeptes de la Sanûsiyya, qui commença par envoyer une délégation à Istanbul, réaffirmant sa loyauté à l'égard du sultan. Aussitôt, le gouverneur ottoman de Marzûq (en Libye), Djalâl Bâchâ, envoya une troupe qui occupa l'oasis de Bardai (Ennedi-Tibesti) en 1911. En même temps, le chef ottoman Rifqî prit position à Yîn, près d'Ain Galakka.

Devant ces mouvements, les français menacèrent de débarquer sur le littoral libyen et sommèrent les ottomans de se retirer. Rifqî se retira à Tripoli, laissant la garnison en place, mais les adeptes de la Sanûsiyya demandèrent aux Ottomans d'occuper l'Ennedi avant que les Français n'y fassent leur entrée. Cela fut fait, mais les français exigèrent et obtinrent le retrait des troupes Ottomans le 14 mars 1912. Les adeptes de la Sanûsiyya pris de colère, accusèrent les chefs de la garnison de trahison et les mirent à mort⁸⁸.

Avec le retrait total des Ottomans les adeptes de la Sanûsiyya se trouvèrent seuls face au Français mais ne se rendirent point. En 1913, al-Muqaddam Sâlih Abû Krîma fut capturé à Wûma, après d'âpres combats et, huit jours plus tard at-Tuwayrt effectua une attaque de représailles dans la ville, mais il trouva la mort et sa tentative échoua. Largeau saisit cette occasion et ordonna à la garnison de Biltine, dans l'Est, de faire mouvement vers Ain Galakka, pendant qu'il prenait lui-même la tête d'une grande armée et se dirigeait vers cette ville.

⁸². Robert Bouille, *les coutumes familiales au Kanem*, op.cit., p. 44.

⁸³. Ibid., pp. 46-47.

⁸⁴. Al-Mâhî, *Tchad, min al-isti'mâr hatta'â l-istiqlâl* (1894-1960), le Caire, al-Hay'a l-misriyya l-'amma li-l-kitâb, 1982 p. 148.

⁸⁵. Certaines sources adoptent l'orthographe "Tuwayrt."

⁸⁶. Al-Mâhî, *Tchad*, op.cit., p. 148.

⁸⁷. Pierre Hugot, *Le vide politique du Tchad musulman*, Paris Revue française d'études politiques africaines, le mois en Afrique, juillet-août 1979 (sommaire du n°163-164), p.31.

⁸⁸. Pierre Hugot, *le Tchad*, le Tchad, Paris nouvelles Editions Latines, 1965, p. 57 ; cit. ap. Al-Mâhî, *Tchad*, pp. 43-46, 149-150.

Le 24 novembre 1913, les deux armées firent leur jonction et attaquèrent la base de la Sanûsiyya, défendue par al-Muqaddam Muhammad Abû Rayda. Celui-ci opposa une résistance opiniâtre pendant cinq jours, mais il trouva la mort et les assaillants occupèrent la place. La bataille avait été si acharnée que les Français, pour venger leurs nombreux morts, commirent des atrocités qui n'épargnèrent même pas les morts, puisque le tombeau de Muhammad al-Mahdî fut profané à Gouro⁸⁹.

En 1914, Ahmad as-Sarîf conclut une alliance avec les Ottomans qui venaient d'entrer dans la première guerre mondiale aux côtés de l'Allemagne, déclarant la guerre sainte contre les Français au Tchad⁹⁰. Cependant, les Britanniques harcelèrent Ahmad as-Sarîf sans arrêt et le défirent en 1916, à Sallûm, conjurant cette menace⁹¹. En 1918, les Italiens le capturèrent en Lybie et l'exilèrent en Turquie⁹², marquant, ainsi, la fin de la présence Sanûsiyya au Tchad, sur les plans militaire idéologique et religieux.

Les principales causes de la défaite des adeptes de la Sanûsiyyas nous semble évidentes: leurs infériorités en armement⁹³; la multiplicité des adversaires et des fronts (Français, Britanniques et Italiens); la mort de la plupart de leurs chefs et la perte de leurs centres commerciaux et religieux au cours de l'invasion Française; l'absence d'arguments patriotiques, réformistes et religieux de leur combat qui reposait davantage sur le commerce, la politique et la confrontation militaire; leur petit nombre et le niveau d'instruction très bas de leurs adhérents, qui les a fait apparaître comme une caste injustement élitiste, aux yeux des Tchadiens; leur intervention dans les affaires politiques internes des Sultanats Tchadiens et les inimitiés que cela leur créa tant au sein des populations que parmi les chefs⁹⁴;

Conclusion

L'enracinement puissant des adeptes de la Tîgâniyya dans la société Tchadienne est le résultat d'un long travail bien entretenu durant plusieurs décennies; C'est ce qui a constitué, pour les adeptes de la Sanûsiyya et les autres mouvements réformistes y compris celui des adeptes de la Wahabiyya, un handicap de taille; cependant les adeptes de la Wahabiyya ont réussi à enregistré de succès limités touchant une petite frange de la population tchadienne.

Concernant l'importance numérique des adeptes de la Sanûsiyya, nous nous contenterons de citer H. Duveyrier, tant les chiffres avancés par les sources⁹⁵ nous semblent disparates: nous croyons rester dans les limites d'une estimation extrême qui semble être en tout cas inférieure à la réalité, quand nous attribuons à la confrérie 1 500 000 sujets, écoutant ses ordres, quels qu'ils soient, travaillant pour elle, et où chaque chef de famille et chaque homme célibataire majeur lui paient l'impôt. On peut même, sans risquer aucunement d'être taxé d'exagération, élever ce chiffre à 2 500 000 ou 3 000 000.⁹⁶

⁸⁹. Al-Mâhî, Tchad, *op.cit.*, p. 150. Voir également Pierre Gentil, *la conquête du Tchad (1894-1916)*, *op. cit.*, 2, p.230.

⁹⁰. Pierre Gentil, *la conquête du Tchad (1894-1916)*, *op. cit.*, 2, pp.243-246.

⁹¹. Id Voir également Arslân, Hâdir, 4, *op.cit.*, pp. 396-398.

⁹². Arslân, Hâdir, 4, *op.cit.*, p. 401; Salabi, Mawsû'a, *op.cit.*, p. 218.

⁹³. Capitaine Cornet, *op. cit.*, pp. 186-187.

⁹⁴. Robert Bouille, *les coutumes familiales au Kanem*, *op.cit.*, pp.37- 44.

⁹⁵. 800, selon al-Mâhi, Tchad, p.151; d'autres sources avancent même des chiffres inférieurs.

⁹⁶. Id *op. cit.*, p.49.

Quoi qu'il en soit et en rappelant leur effacement total⁹⁷, dans le Tchad d'aujourd'hui, les adeptes de la Sanûsiyya n'ont, sans aucun doute, pas occupé une place importante dans ce pays, au cours de la période 1870-1918. En témoignent les réalités suivantes : leur prépondérance commerciale et politique notamment au Ouaddaï, auprès des gouvernants et des populations ; les conflits qu'ils ont livrés sur des longues périodes et à des multiples adversaires ; l'important réseau des zâwiyas qu'ils avaient entrepris de mettre en place dès leur pénétration au Tchad ; etc.

Avec la défaite de la Sanûsiyya, ce fut le nord du Tchad qui entra politiquement dans une période de reflux ; et ce, après avoir exercé une domination constante sur le pays. Ainsi, la victoire des Français marquait l'avènement du sud en tant que force politique. C'est dans cette nouvelle configuration que le Tchad moderne a accédé à l'indépendance (en 1960). Il faut souligner, d'ailleurs, que si celle-ci était bien accueillie par l'ensemble du sud, elle n'a rencontré, en revanche, que des réticences, voire de l'hostilité, chez les nordistes qui ne voulaient pas aborder cette phase en situation de faiblesse ou qui estimaient, à juste raison, que le pays n'était pas prêt à l'assumer.

Bibliographie

1. Ad-Dahil Allâh, Ali b. Muhammad, at-Tigâniyya, dirâsa li- ahamm aqâ'id at-tûdjaniya alâ daw, al-kitâb wa-s-sunna, Riyâd Dâr Tayaba 1401/1980, 324 p.
2. al-GAZAÛRI Muhammad b. Abd-al-Qadir al-Gazâ'iri, *Tuhfat az-zâ'ir fi târih al-Gazqâr, wa-l-amir Abd al-Qadir*, commentaire par Mamdûh Haqqî, ; 2^{ème} éd, 2 vol, Beyrouth, Dâr al-yaqeza l'arabiyya li-t-ta'dîf wa-t-targama wa-n-nasr, 1964, 1, 503 p ; 2, 461 p.
3. ARSLÂN, Sakîb, Hâdir al-âlam al islâmî, 4^e éd, 4 vol, Beyrouth, Dar al-fikr. 1973, 1, 375 p, 2, 407 p ; 3, 398, 4, 408 p.
4. Alexandre, P., Froelich, J., L'islam en Afrique noire, Paris, 1960 (centre de hautes études Administratives sur l'Afrique et l'Asie moderne, Doc.3149), 54 p.
5. Alexandre, P. l'Afrique noire et l'expansion de l'islam, Paris 1956 (centre de hautes études Administratives sur l'Afrique et l'Asie moderne, Doc.2517), 24p.
6. Beyries, J., l'islam au Tchad, Paris, 1957 (centre de préparation au Brevet de hautes études d'administration musulmane, DOC. 2934) 21p.
7. YACOUB Mahamat Saleh, les populations musulmanes au Tchad et le pouvoir politique (1946-1975), contribution à l'étude des problèmes de construction de l'Etat au Tchad, Thèse de Doctorat au 3^{ème} cycle, Université de Paris Sorbonne (Paris IV), Institut d'Histoire 1983,; 256p.
8. AYYUB Muhammad Sâleh, *Gudûr at-tagâfa l-'arabiyya fi wasat Ifriyâ, (4) hawd Tchad wa-ntisâr at-tagâfa l-'arabiyya fi wasat Ifriyâ, in Magallat at-tagâfa l-'arabiyya, n°1, Bengazi 1990. PP 52-69.*
9. SALABI Ahmad, Mawsû'at at-târîkh al-islâmî wa-l-hadâra l-islâmiyya, 4^e éd ;le Caire, Maktabat an-nahda 1983, 6, 776p.
10. al-IRAQI Abûbâkr, *hiwar ma'â s-sûfiyya, 1^{ère} éd*; Riyad, Maktabat dâr al ó-âsima, 1990, 94p.
11. BELL Alfred, *alfiraq al-islamiyya fi s-samal al-ifrîqi, min al-fath al-arabi hattâ l-Yawm*, trad. Du français par Abd ar-Rahmân Badawi, Benghazi, dâr Lîbyâ li-n-nasr wa-t-awziq 1969, 459p.
12. Lakhadr, M, kâdiriyya, in *Encyclopédie de l'islam, Paris* Maisonneuve et Larose leyde E.J Brill, nouvelle éd.1978, vol 4, pp.397 ó 400.

⁹⁷. Hormis des individus dont l'activité se limite au commerce. Rappelons que le mouvement réformiste d'ad-Da'wa l-islâmiyya, considéré comme néo-sanûsiyya, actif en Libye et bénéficiant du soutien des autorités de ce pays, a essayé, mais en vain, de s'étendre au Tchad dans les années soixante-dix.

13. GANRROT, Henri *Histoire générale de l'Algérie*, Alger, Imprimerie P. Crescenzo, 1910, 1189p.
14. ABAKAR, MAHAMAT-ZENE, la propagation de l'islam au Tchad au XI^e siècle à nos jours, DEA d'Etudes Orientales département d'études arabes et islamiques USHS, Strasbourg 1989, 50p.
15. Triaud, J-C, *les mouvements réformistes en Afrique de l'Ouest dans les années 50*, Paris, 1979, communication au Cycle des Conférences Organisées par les Sociétés Africaines au Monde Arabe et de la Cultures Islamiques, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (CERMAA-INALCO), Université de la Sorbonne Nouvelle, Mémoire n°1, pp.195-212.
16. M. an-nadawi, Muhammad b. Abd al-wahhâb muslih mazlûm wa muftara ðalayh, Riyad, Dar at-taqâfa wa-n-nashr, Université Imâm Muhammad b.sa-ûd, 1984, 222 p.
17. HAMIS Abdallâh b. Muhammad, *ad-Dirâyya, al-âsima l-ûlä, 1ère ed*, Arabie Saoudite, Matâbið al-Farazdaq, 1982, 462p .
18. an-NAGDI, ðÛtmân b. Bisr ðUyûn al-magd fi târih Nagd, 2 vol, Riyâd, Maktabat ar-Riyâd al-hadîta, 1270/1853,1, 250p ; 2, 141p.
19. al-ðAQQAD, ðAbbâs Mahmûd, *al-Islâm fi-lqarn l-ðrîn*, 27 vol., Beyrouth, dâr al-kitâb, 1984, 6, 606p.
20. al-QATTAN Ahmad, al-ZAYN, Muhamad *Min al-muðminîn rigâl : imâm at-tawhîd as-sayh Muhammad ibn ðAbd al-wahhâb, ad-daðawa wad-dawla, 1^{ère} éd*, Koweit, Maktabat as-sundus, 1986, 160p.
21. ibn. FODIO ðAbdallâh, *tazyîn al-waraqâât*, trad. Anglaise par M. KIssett, Ibadân, U.P, 1963, 144p.
22. Arrêté n° 1736, INT/ADG du 24-6-1960, J.O.R.T du 7-1-1960 et loi n°14 J.O.R.T du 1.1.1960, p.7.
23. RABTAT al-ðALAM AL-ISLAMI bi-Makka l-Mukarrama, tamarât sanâbil al-hayr, in Mansûrât hayðat al-igâta l-islâmiyya Djedda, Dâr al-ðilm li-t-tibâða wa-n-nasr, 1410/1989, 119P.
24. BROCKELMANN, Carl, tarîkh as-suðb al-islâmiyya fi-lqarn at-tâsið ðasar, trad. De l'allemand par N. amîn Fâris et M. al-Bðalabakî, 5 vol., 2^{ème} éd., Beyrouth, Dâr al-ðilm li-lmalâyîn, 1961, ð 207p. 5, 182p.
25. LAOUST Henri, le schisme dans l'islam, introduction à une étude de la religion musulmane Paris, Payot 1965, 466p.
26. DUVEYRIER, Henry, la confrérie musulmane de sidi Mohamed ben ðAli es-Sanoûsî et son domaine géographique en l'année 1300 de l'hégire = 1883 de notre ère, Rome, Ministero del colonie, direzione general degli affari plitici, Tipografia del senato, 1918, 78p.
27. MASSON M., La Sanûsiyya au Tchad, Paris, 1938 (centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes, Doc.273), 12p.
28. CIAMMAICHELLA, Glauco, Libyens et Français au Tchad, 1897-1914, la confrérie sanoussie et le commerce transsaharien, Paris, CRNS, 1987, 187p.
id De la Libye au Tchad : Sanoû-sîya, commerce et pnétration coloniale Française fin du XIX siècle-début du XXème s. Aix-en- Province, 1986 292p.
29. CORNET, Capitaine, Au Tchad. Trois années chez les Senoussistes, les Ouaddâins et les Kirdis, Paris nouvelles éditions, Librairie Plon, 1911, 325p.
30. BOUILLE, Robert, les coutumes familiales au Kanem, Thèse, Université de Paris, faculté des Droits, Paris, Domat-Monchrestien, 1937, 170p.
31. al-MÂHI, ðAbd ar-Rahmân ðUmar, Tchad min al-istiðmâr hattaâ l-istiqlâl (1894-1960), le Caire, al-Hayða l-misriyya l-âmma li-l-kitâb, 1982, 273p.

32. HUGOT, Pierre, Le vide politique du Tchad musulman, Paris Revue française d'études politiques africaines, le mois en Afrique, juillet-août 1979 (sommaire du n°163-164), pp.27-40.
33. Id., le Tchad, Paris nouvelles Editions Latines, 1965, 157p.
34. Archives nationales, section Outre-Mer (ANSOM), Paris, (transférées à Aix-en-Provence) Tchad 11 et 13 ;
35. CENTRE Militaire d'information et de documentation sur l'Outre-Mer (CMIDOM), Versailles (archives des troupes d'infanterie coloniale). AF L III IP CII 257p.
36. PRESSE, Revue Franco-Musulmane Saharienne, N°1, 5 mai 1902.
37. ADAMS CC : « The Sanusis ». The Moslem word, vol. XXXVI, 1946, pp 21-45.
38. CARBEAU Henri : la Région du Tchad et du Ouadaï. Etudes Ethnologiques dialecte toubou. Paris, Leroux 1912, tome I, 380p et tome II, 279p.
39. CORDELL, Dennis D. : « Eastern Libya, Wadai and the Saanûsiyya: a Tarîqa and a Trade Route ». In journal of Africa History, XVIII s 1, 1977, pp 21-36.
40. HASSAN b. ʿAlī as-Saggâf, majmûʿ rassâ-il as-saggâf, Beyrouth-Lubnân, Dâr al-Imâm ar-rawwâs, v1, 415p, v2 812p.
41. DIYÂB, abd-al-Gadir Issa Diyâb, Al-mîzân al-ʿadil li tamyîz al-haq min-al-bâtil, Dâr at-taqwâ li-ttibâʿa wan-nashr wa-ttawzi-îq Suriya ó Dimashq, 2005, 367p.
42. ALQATĀNĪ, Ahmad, Alhujja al-mu tâh fi-r-rad ʿalâ sahib kitâb ilâ-t-tasawuf yâ ʿibâd Allah, amkatabat al-jundî mîdân al-husseyn, Al-qâhira, 3525p.
43. ben.FARHÂN AL-MÂIKĪ, Hassan, Dâʿiya wa layssa nabî, qirâ-a naqdiyya limazhab al-shaykh Muhammad b. ʿAbd-al-Wahhâb fi ʿót-takfîr, Markaz ad-dirâsât at-târîkhiyya, Dâr ar-râzî, 2004, 199p.
44. ben ʿABBÂSS, Ibrahim Abûl qâssim Ibrahim, Rissâlat-al-qawl al-wâdih fi-r-rad ʿalâ man Ankara ʿalâ-ashaykh at-tjânî wa abtala slât al-fâtihî, in azzâwiya at-tjâniyya l-kubra, Assûdân ó aljinayna, sans date, 28p.
45. MUHAMMAD AL HAFIZ at-Tjânî, Sunnat ar-Rassûl, Sallâ Allâhu ʿAlayhi wa sallama, at-tabʿa asâniya, matbaʿat at-tagaddum, alQâhira, , 29 juillet 1999, 112p.
46. Ashaykh al-Imâm abî-Tâhir almaghribî, at-tjânî âl - abîl-qâssim, Iqhâm al-khasm al-mulidd bid-difâʿ ani-shaykh al-mumid, at-tabʿa-s-sâniya (matbûʿât sâlim al-Habîb), Dâr at-tjâî, al-jazâ-ir, 2008, 96p.
47. ABD-AR-RAHÎM ASSAYID MADÎNA, ar-rasâ-il as-sûfiyya asalafiyya, ar-risâma as-sâniya, Wâlidâ an-Nabiyyi Sallâ Allâhu ʿAlayhi wa sallama, Maktabat ar-rahma al-mihdâ al-mansûra, Egypte, sans date, 96p.
48. ASSAYID AHMAD BEN ASSAYYID ZÎNÎ DAHLÂN, Ad-durar as-saniyya fi-r-rad ʿala-l-wahhâbiyya, Dâr al-huâ, sans date 189p.
49. ASHAYKH IBRAHIM ABD-ALLÂH NIYÂS, Al-budûr as-suttâʿ sharh al-murhafât al-quttâʿ attabʿa asâniya Maktabat an-nahda Kawlakh, as-Singhâl, 2013, 144p.
50. ABD-ALLAH al-HUSAYNĪ al-HASHIMĪ al-MAKKĪ, Ar-rasâ-il as-salafiyya, at-tabʿa-l-ûlâ (sans maison), 1995, 72p.
51. ʿÂTIF WAFDI, Alhikam al-ʿatâʿiyya bi-sharh Shakh al-Islâm ashaykh ABD-ALĪĀH ASHARQĀwi, at-tabʿa as-sâniya, Maktabat ar-rahma al-mihdâ al-mansûra, Egypte, 2010, 204p.
52. KHALÎL AMÎN ASHIHÂBI, Fasl al-magâl fi hukmi-s-salâ ʿala-n-nabiyyi maʿa-l-âl, at-tabʿa l-ûlâ (sans maison), 2005, 44p.
53. MUHAMMAD ʿALAWI AL-MÂIKĪ AL-HASANĪ, Mafâhîm yajibu an tusahah, Dâr Jawâmiʿ alkali, addarrâsa al-Qâhira, 1993, 267p.

Les litiges fonciers dans le bassin du lac Tchad. Le cas du canton de bol au Tchad

Nadmian NDADOUM

Université Humboldt de Berlin. Courriel : Nadmian_ndadoum@yahoo.fr

Résumé

L'eau est une ressource naturelle indispensable. Le manque d'eau est aujourd'hui source de nombreuses tensions sociales dans le monde. Le lac Tchad, quatrième en Afrique et septième dans le monde a connu une régression rapide dans les quarante dernières années. Au cours de cette période, sa superficie est passée de 25000 km² à moins de 2000 km². Les causes de cette régression ne sont pas seulement les sècheresses aiguës responsables de la diminution de la pluviosité dans la région, et donc de la quantité d'eau susceptible d'alimenter le lac à travers ses affluents, mais aussi l'augmentation des besoins en eau et la mauvaise pratique d'irrigation. En effet si le recul du niveau des eaux du lac Tchad a permis de récupérer d'immenses terres cultivables, d'obtenir de grandes possibilités de pâturages et d'avoir de grands espaces d'habitations, cela n'a pas été favorable pour la pêche dont les potentialités ont drastiquement diminué, obligeant certains pêcheurs à laisser la pêche au profit de l'agriculture. Les plaines fertiles du lac Tchad ont attiré cependant les pêcheurs et les éleveurs, non seulement des états riverains mais aussi ceux venus des contrées lointaines qui se livrent à une exploitation intensive de ses ressources. La pression sur ces ressources par des nouvelles formes d'exploitation et d'occupation du sol a entraîné des litiges fonciers entre pasteurs, pêcheurs et cultivateurs. Même s'ils sont de plus en plus récurrents, ces litiges conduisent rarement à des situations de violence. Ces différentes tensions sociales ont eu lieu dans le canton de Bol au Tchad.

Mots-clés : eau, litiges fonciers, lac Tchad, canton de Bol, Tchad.

Abstract

Water is one of the indispensable natural resources. Lack of water is one of the numerous causes of conflicts in the world today. Lake Chad is the fourth largest in Africa and the seventh largest in the world. Within the last forty years, Lake Chad has decreased rapidly. During this period, its surface area has reduced from 25000 km² to less than 2000 km². It is not only due to the acute drought which causes less rainfall in the region, of which it affects the quantity of water susceptible to supply the lake through its tributaries but, also is as a result of the rising need in the demand for water as well as the mismanagement of water for irrigation in fact, even if the decrease in the level of the lake has left a large piece of area suitable for cultivation, or even if it gives a great possibility for grazing as well as a large portion for dwelling houses, it is contrary in the case of the fishermen who abandoned fishing for agriculture. Fertile plains of Lake Chad have attracted many fishers and cattle rearers not only from the lakeside country members, but also those of faraway countries a far of, who compete intensely those resources. New forms of exploitation of resources and land use have led to land disputes between, pastoralists, fishermen and farmers. Although they are increasingly recurring, these disputes rarely lead to violent situations. These social tensions took place in the canton (local government area) of Bol in Chad Republic.

Key-words: water, land disputes, Lake Chad, canton Bol, Chad.

Introduction

L'intervention de l'homme dans le milieu naturel conduit à des modifications écologiques qui font souvent appel à de nouvelles formes d'exploitation des ressources. Depuis les années 1970, beaucoup de chercheurs s'attèlent à mettre en corrélation la destruction du milieu naturel et les conflits qui en résultent. Premièrement, il est reconnu que de nombreuses tensions dans le monde ont eu lieu notamment à cause de la destruction du milieu naturel, cadre de vie de certaines populations paysannes. Ainsi, entre la période 1994-1997, on dénombre 85 guerres et conflits armés parmi lesquels 30 sont dus à la destruction du milieu naturel ainsi que des ressources qu'il contient (S. ZIERMANN, 2003).

Le lac Tchad en effet, quatrième en Afrique et septième dans le monde, a connu une régression drastique dans les quarante dernières années. Les dimensions changeantes et la bathymétrie fluctuante caractérisent le lac Tchad. Son étendu varie d'année en année entre un maximum en décembre et un minimum en juillet/août, lequel dure jusqu'en octobre. La grande variabilité des précipitations, le système affluent Chari - Logone (plus de 90 % d'apport en eau) et la forte évaporation déterminent le niveau des eaux du lac Tchad. Sa superficie est passée de 25000 à 2500 km² (U. BRAUKÄMPER *et al.*, 1994).

Le recul du niveau des eaux du lac Tchad a plusieurs causes notamment le changement climatique, la mauvaise maîtrise de l'eau et l'augmentation extrême des besoins en eau. En effet, les pays riverains ont mis en place des systèmes d'irrigation pour l'exploitation des grands domaines agricoles ou soit ont construit des barrages en amont des affluents du lac pour la production de l'électricité. À titre d'exemple, le Nigeria a installé 3000 motopompes en amont du fleuve Komadougou Yobé, un des affluents du lac Tchad afin d'irriguer des milliers d'hectares de champs de céréales et de coton (A. NOUHOU, communication orale, 2010). Au Cameroun, 97 % de l'énergie électrique produites, proviennent des centrales hydro-électriques des monts de l'Adamaoua d'où tire sa source le Logone, l'un des affluents importants du lac Tchad. Le Nigeria, quant à lui, a installé un des barrages les plus importants à 75 km au nord de Maiduguri sur le Komadugu Yobé pour produire annuellement 12 à 15 % de l'électricité du pays. La surexploitation de l'eau en amont des affluents du lac Tchad a augmenté la salinité du Lac, car en effet le lac n'est plus régulièrement alimenté en amont et l'évaporation des eaux est de plus en plus forte (S. ZIERMANN, 2003). Par conséquent, les ressources en eau du lac ont drastiquement diminué. C'est sur ces ressources de plus en plus rares et de moins en moins disponibles que se ruent tous les riverains. Dès lors, le bassin du lac Tchad est devenu un espace de convoitise non seulement pour les populations riveraines mais aussi pour celles venues des contrées lointaines en quête de pâturage, de la pêche ou encore de terres fertiles cultivables. En effet les sécheresses récurrentes dans le sahel (1980-1990) ont occasionné les déplacements massifs des populations dans le bassin du lac Tchad. Plusieurs points d'eau dans le Sahel ont été asséchés, le couvert végétal complètement disparu non seulement à cause de cette sécheresse mais aussi de la coupe abusive du bois. C'est dans cette perspective que se pose la question suivante : comment et que faire pour rendre pacifique et durable la gestion et l'occupation de l'espace sur les plaines exondées dans le canton de Bol?

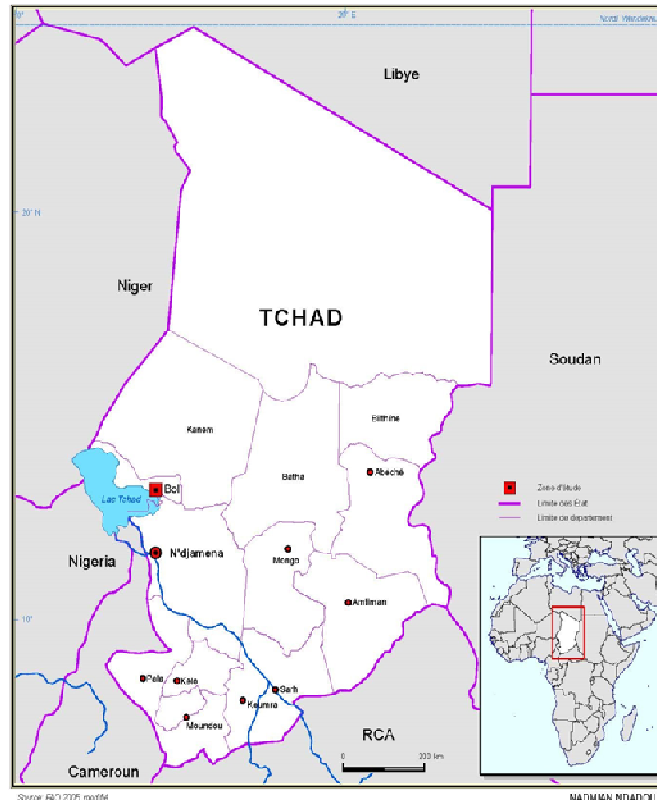


Figure 1 : Localisation du terrain d'étude.

Source : Fao 2008, réalisé par N. Ndadoum

La baisse du niveau des eaux du lac Tchad et les modifications écologiques qui en résulte ont entraîné de nouvelles formes d'exploitation des ressources, de nouvelles formes d'occupation du sol. Les litiges fonciers, conséquences de nouvelles formes d'usage et d'occupation du sol sur les berges exondées et à leurs abords, se sont intensifiés à cause notamment de l'accès aux pâturages et aux terres alluviales.

L'objectif de ce travail est de faire une analyse de cette dynamique spatiale dans les plaines alluviales du canton de Bol. Cette analyse se base sur les données produites en avril 2009 à Bol. Elle permettra d'identifier les différents acteurs concernés par ces litiges fonciers, de connaître leurs intérêts et les raisons de ces litiges. Enfin, il s'agira d'envisager aussi un mécanisme permettant de prévenir ces tensions sociales.

II - Justification du choix de la zone d'étude

Plusieurs raisons expliquent le choix de ce thème et du canton de Bol comme zone d'étude. D'abord le lac Tchad, bien qu'étant un sujet d'actualité et une ressource de plus en plus menacée de disparition, ne fait pas suffisamment l'objet de recherches. Même si les recherches existent sur ce thème, rares sont celles qui mettent en corrélation la baisse du niveau du lac et les tensions d'usage et d'occupation du sol qui en découlent (V. KAMINSKE, 2001). Deux cuvettes se distinguent dans le bassin du lac Tchad. La cuvette nord et la cuvette sud. Si le dessèchement des eaux dans la cuvette nord a été intense en laissant que des marécages et des sols secs, par contre dans la cuvette sud on note la présence des eaux libres permanentes ainsi que des marécages quasi permanents (cf. Lemoalle et Magrin, 2014).

C'est dans cette cuvette sud où se situe le canton de Bol dont les terres exondées et fertiles constituent actuellement une aubaine pour de nombreuses populations notamment les agriculteurs, les éleveurs et les pêcheurs. Ces populations ne viennent non pas seulement de l'intérieur du pays (Tchad), mais aussi des contrées lointaines notamment de la cuvette nord du bassin.

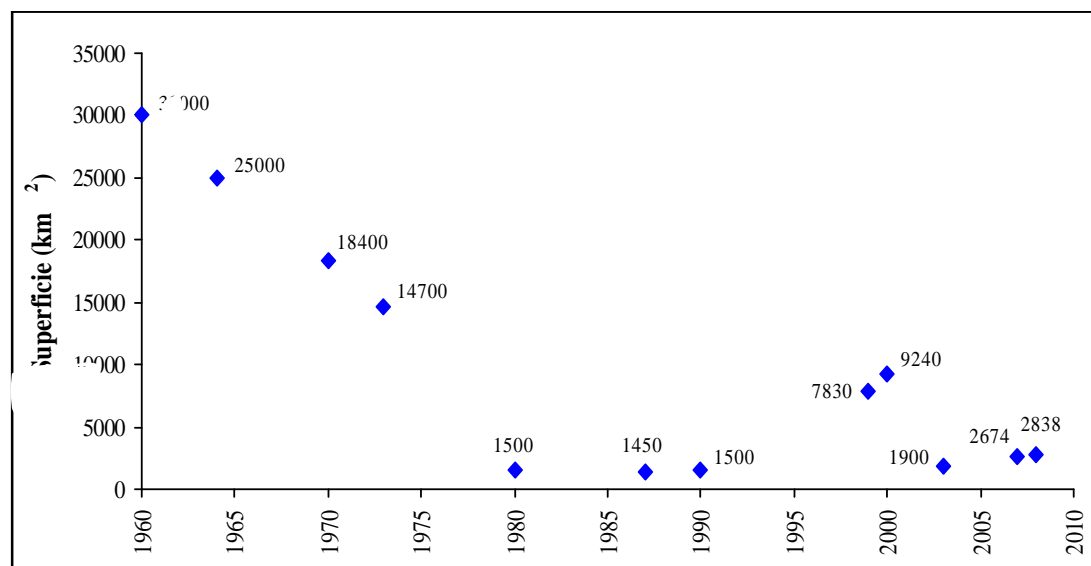


Figure 2 - Évolution de la superficie du lac Tchad de 1960 à 2008.

D'après des données récupérées auprès de la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT).

La figure 2 permet de distinguer trois sortes de lac. Le Grand (lac) Tchad, observé à partir de l'année 1960 est caractérisé par une grande surface d'eau libre qui s'étend sur 24 000 Km², ensuite le Moyen (lac) Tchad caractérisé par l'étendue des zones d'eaux libres et une frange limitée de végétation le long des rives. Il s'étend sur 15 000 et 19 000 Km², et enfin le Petit (lac) correspondant aux décennies (1970-1980) et (1990-2000) relativement stable. Avec le passage au Petit (lac) Tchad, les sociétés riveraines a savoir les autochtones et les migrants de toutes origines, ont développé de nouvelles formes d'adaptation et d'utilisation et de mise en valeur des ressources en eau du lac Tchad, faisant de ce milieu un eldorado pour la pêche, l'agriculture et l'élevage (cf. Lemoalle et Magrin, 2014). Sur les plaines exondées et fertiles poussent une végétation permettant de faire paître le troupeau de nouveaux occupants, éleveurs et anciens pêcheurs, qui se sont plus tard reconvertis dans l'agriculture. Les nouvelles formes d'organisation de l'espace sur ces plaines exondées n'ont pas été sans conséquence sur les liens sociaux existants. C'est le cas des tensions sociales constatées souvent entre les populations autochtones et allochtones (J. ROITMAN, 2004).

III - Etat de recherche sur les conflits dans le monde

Qu'il s'agisse des conflits, de la violence ou de la guerre, il y a toujours une réflexion par rapport à leur origine et des stratégies afin de les éviter. A cet effet, les guerres jouent un rôle important dans la conception de théorie, car leur crainte était considérée souvent comme l'élément déclencheur dans la recherche de leurs causes et donc base pour de nouvelles approches théoriques.

Selon l'office allemande de recherche sur la paix et les conflits (DGFK)⁹⁸, dans la recherche des origines des conflits, il y a en premier lieu l'état diagnostique, c'est-à-dire la description et l'analyse des types de conflits et la recherche des solutions à partir de quelques points communs résultant de cette analyse. L'Américain Quincy Wright était le premier à effectuer un travail systématique dénommé « A study of War » sur les guerres et la recherche de leurs causes. A travers cette étude, Wright a analysé pour la première fois de façon systématique les causes des guerres et les raisons et les conditions de la paix. Selon lui les causes principales des guerres sont politiques et économiques. A l'aide de ce travail de base est née la recherche sur les causes des conflits qui a pris des allures importantes et a orienté le développement des politiques de sécurité et les dangers contre la paix dans le monde. En outre, ce travail a donné de nouvelles pulsions dans la recherche sur les origines des conflits et naissance à de nouvelles théories et approches notamment celle de Rapoport.

Le mathématicien Anatol Rapoport a pu à travers des observations sociologiques développer la « théorie des jeux », plus actuelle et utilisée. La simulation des acteurs à travers les jeux pendant les situations de crises a permis de percevoir les conflits et les différentes options d'actions de quelques acteurs. Ainsi l'on est capable de prédire si telle solution à un type de conflit est du point de vue des acteurs meilleure, mauvaise ou probable. Bref, la théorie des jeux contribue résoudre les conflits en ce sens qu'elle permet de simuler les différentes options des actes des acteurs, de les évaluer et aux parties en conflits de trouver des solutions pacifiques.

Etzioni est l'inventeur du très remarquable théorie de GRIT⁹⁹. Elle était née à l'époque de la course aux armements et des conflits Est-Ouest. La théorie de GRIT (Graduated Reciprocation in Tension Reduction) est directement liée à la crise en Cuba. L'approche est basée sur l'idée de plusieurs étapes successives et interdépendantes permettant de réduire les tensions entre deux parties en renforçant leur niveau de confiance.

En 1963 Johann Galtung a développé le concept de la violence structurelle et a élargi avec cette théorie la discussion permettant une large et étroite compréhension des mots clés de conflits à différent niveau.

Jusqu'à là seuls les facteurs économiques et politiques comme l'appartenance aux différents blocs ont été présentés comme les causes essentielles des conflits. Mais la fin des années 70 et le début des années 1980 correspondent de plus en plus à la prise en compte des points de vue interdisciplinaires dans la recherche des causes des conflits. Il s'agit surtout de l'emploi et de l'utilisation des termes comme écologique ou en relation avec la destruction de l'environnement comme facteurs de recherche dans les origines des tensions sociales.

IV- Approche méthodologique

La démarche méthodologique a porté sur l'utilisation d'un questionnaire pour interroger les ménages. Il s'agit des enquêtes effectuées sur 200 ménages composés essentiellement des pêcheurs, des cultivateurs et des éleveurs.

⁹⁸ Document sur les activités de l'office allemande pour la paix et la recherche des causes des conflits: Ralf, Z (1999): Friedens und Konfliktforschung. Eine Einführung mit Quellen, Opladen, S. 42

⁹⁹ La théorie de GRIT basée sur l'idée de gradualisme a été développée par Amitai Etzioni et vérifiée à l'aide de la crise des missiles du Cuba. Cf. Ekkehart (1970) : La recherche sur les causes des conflits, Cologne/ Berlin, pages 393.

Nous avons utilisé pour les enquêtes un questionnaire standard subdivisé en trois questions complexes : la question A se rapporte à l'activité des différents acteurs avant et après le recul des eaux du lac Tchad ; la question B est posée afin de connaître les causes des litiges fonciers entre ces différents acteurs tel que les litiges entre les cultivateurs et les éleveurs ; les cultivateurs et les pêcheurs, et enfin les litiges entre pêcheurs eux mêmes. En outre, la question est posée afin d'appréhender les conséquences de ces litiges fonciers. La question C porte sur les différents mécanismes de prévention de ces litiges. Les questionnaires sont administrés aux chefs de ménage ou son représentant lorsque celui-ci est empêché. Compte tenu du niveau d'instruction de certains ménages, nous nous sommes faits accompagner par un traducteur qui de temps en temps reprend les questions en langue locale de façon à ce qu'elle soit compréhensible pour les ménages.

En effet, l'urbanisme de la ville de Bol est toujours en cours et il est difficile d'avoir un plan permettant de réaliser l'étude avec aisance. Toutefois, nous avons choisi les quartiers et les îlots en fonction de leur accessibilité et interrogé les ménages de façon à ce que l'étude soit la plus représentatif possible.

V - Les types de conflits

Qu'il s'agisse de la recherche d'une portion de terre fertile pour l'agriculture, d'une aire de pâturage ou encore d'un endroit offrant les meilleures conditions de pêche, les tensions sociales dans le canton de Bol mènent rarement à des situations de violences. Certaines formes d'organisation sociale mise en place contribuent par contre au renforcement des liens ethniques. Ces litiges fonciers opposent les cultivateurs aux éleveurs nomades ou autochtones, les cultivateurs aux pêcheurs et les pêcheurs autochtones aux pêcheurs migrants.

La théorie des "conflits environnementaux" démontre une chaîne de causalités à partir du principe suivant : premièrement les changements opérés dans le milieu naturel compromettent ainsi l'équilibre écologique de l'écosystème. Pour le cas du lac Tchad, ce sont le manque d'eau, les changements climatiques, la réduction de la période végétative, l'érosion des sols et la diminution de la biomasse. Le plus frappant de ces changements écologiques est la preuve de la diminution de la superficie du lac Tchad qui est passée de près de 30000 km² en 1960 à moins de 3000 aujourd'hui. Les causes sont autant climatiques qu'anthropiques. Les besoins en eau ont rapidement augmenté dans le bassin du lac Tchad. Et ce, notamment à cause de la forte croissance démographique. La population du canton de Bol observée en 1993 est passée de 9462 à 35 963 en 2012. (RGPH2, 2012). Les changements écologiques dans le bassin du lac Tchad ont entraîné la dégradation des conditions socio-économiques de certains ménages avec, comme conséquence, la naissance de certaines tensions ou nouvelles formes d'organisation.

a. Litiges entre les cultivateurs et les pêcheurs

La baisse du niveau des eaux du lac Tchad n'a pas que des aspects négatifs comme la réduction des activités piscicoles mais aussi des aspects positifs, à savoir l'extension des cultures de décrue (I. FRANK-SCHARF, 2000). Au fur et à mesure que le lac régresse, les habitants, notamment les pêcheurs, investissent les sols humides et fertiles devenus accessibles pour planter du maïs, du niébé, du riz et du sorgho dont la croissance n'exige pas d'irrigation et de fertilisants. Ainsi, vécu comme une catastrophe pour les pêcheurs, le recul du niveau du lac libère des terres fertiles qui constituent une aubaine pour les cultivateurs et les éleveurs.

L'augmentation des besoins en eau et la forte évaporation ont contribué à augmenter la salinité de l'eau entraînant ainsi la diminution des potentialités biologiques du lac. L'eau du lac est utilisée par les états riverains pour l'industrie, l'élevage et comme eau de consommation. Les besoins en eau ont été estimés en 2007 à 20 % du volume du lac (I. BAGADOMA, 2007). L'évaporation atteint environ 2000 mm par an.

La réduction du lac a amené certains pêcheurs à abandonner la pêche au profit de l'agriculture. La reconversion des pêcheurs dans les activités agricoles et la pression sur les ressources entraînent leur rareté. Pour les agriculteurs autochtones l'accès aux nouvelles terres cultivables est de plus en plus réduit. Des litiges se manifestent lorsque les cultivateurs Kanembou réclament aux pêcheurs migrants des terres occupées par ceux-ci dans la plaine du lac Tchad. Les Kanembou sont des groupes ethniques dont la plupart vivent de la terre. Ils prétendent disposer d'un droit particulier sur la terre et l'acquisition d'une portion de terre cultivable dans le terroir ne peut se faire sans leur consentement. Les pêcheurs appartiennent aux groupes ethniques Boudouma spécialisés dans la pêche. Ils vivent dans le canton de Bol, mais certains sont venus aussi d'autres pays riverains. En effet, ils se déplacent de temps en temps en quête des endroits où la pêche et l'agriculture sont favorables.

Le tableau I présente les résultats de l'enquête menée en 2009 auprès des ménages Boudouma et Kanembou dans le canton de Bol. Sur les 200 ménages Boudouma enquêtés, 108 vivaient de la pêche avant le recul du niveau des eaux du lac Tchad, tandis que 16 seulement pratiquaient l'agriculture. En revanche, après le recul des eaux du lac Tchad, 126 se reversent dans l'agriculture et 27 seulement continuent à pratiquer la pêche. Dans le même temps, on note également une diminution des éleveurs (de 26 à 47). Chez les Kanembou, les évolutions ont été beaucoup moins sensibles.

Tableau I : Activités avant et après le recul des eaux du lac Tchad pour les groupes ethniques Boudouma et Kanembou.

Activités	Boudouma	Kanembou
Avant le recul des eaux du lac Tchad		
Pêche	108	34
Agriculture	16	98
Élevage	76	68
Effectif total	200	200
Après le recul des eaux du lac Tchad		
Pêche	27	21
Agriculture	126	102
Élevage	47	77
Effectif total	200	200

Source: enquête personnelle Avril 2009

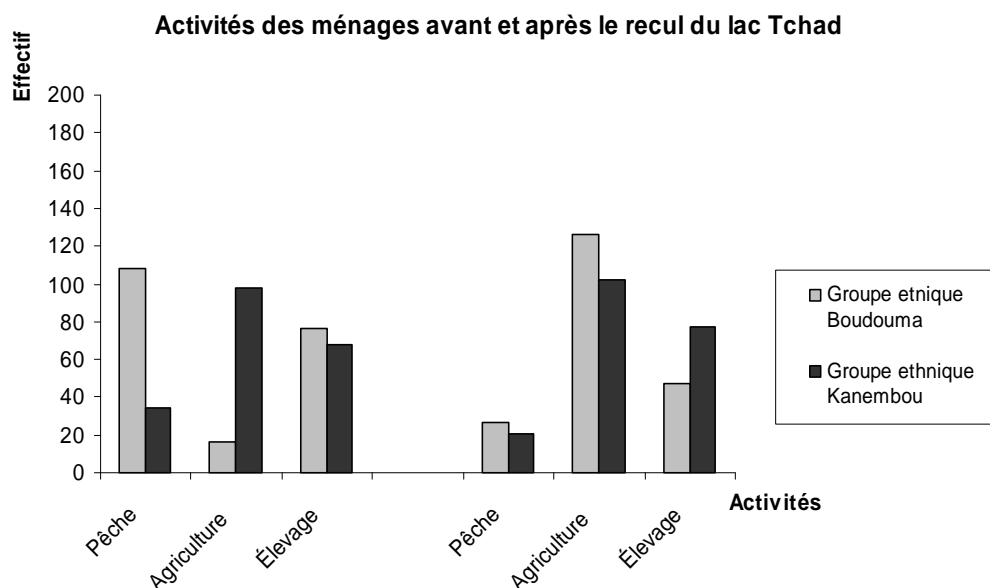


Figure 3 : La reconversion des éleveurs et des pêcheurs comme agriculteurs après le recul des eaux du lac.

Source : données d'enquête 2009

Il ressort du diagramme ci-dessus que la pêche joue un rôle important chez les Boudouma avant la dégradation des conditions socioéconomiques des ménages dans le bassin du lac Tchad. Cependant, après le recul du niveau du lac, les Boudouma, groupe ethnique très reconnu pour la pêche, ont largement abandonné celle-ci au profit de l'agriculture.

b. Litiges opposant les pêcheurs autochtones et les pêcheurs migrants

Si les changements socio-économiques et écologiques dus à la régression du niveau des eaux du lac Tchad ont contraint certains pêcheurs à délaisser la pêche au profit de l'agriculture, d'autres, en revanche, ont préféré migrer vers des endroits où la pêche est encore possible.

Les pêcheurs migrants viennent soit de la cuvette nord du lac, là où le recul de l'eau est important et la pêche presque impossible, soit des contrées lointaines comme le Mali, le Sénégal ou encore le Bénin et pratiquent une pêche intensive dans la partie sud-ouest du lac. Ils se livrent à une pêche illégale en utilisant du matériel prohibé et ne se conforment pas aux règles de pêche au niveau local. Pendant que les pêcheurs autochtones observent scrupuleusement les périodes où la pêche est autorisée et le type de matériel à utiliser, les pêcheurs nomades, en revanche, s'adonnent à une pêche intensive en violant ces différentes règles. Cette situation suscite par conséquent l'indignation, le mécontentement et la résignation des pêcheurs autochtones. C'est ce que témoigne ce pêcheur de Bol : "pendant que nous observons scrupuleusement le calendrier de la pêche en nous soumettant aux consignes locales, les pêcheurs nomades continuent toujours à pratiquer la pêche et ce, quelquefois, sous l'œil complice des agents de garde des eaux et forêts".

Ces litiges se sont intensifiés lorsque les pêcheurs nomades cherchent à se sédentariser et à se reverser dans l'agriculture. En effet, la ressource foncière devient rare car soumise à des pressions issues de ces migrations. Quand bien même ces pratiques sont récurrentes, elles conduisent rarement à des conflits de natures violentes. Les deux parties ne sont pas encore arrivées à des situations où l'on peut constater des cas de violences. Les menaces sont jusque là plus verbales que physiques.

c. Litiges fonciers entre les éleveurs et les cultivateurs

Les nombreux déplacements à la recherche des terres fertiles dans la plaine du lac ont pour conséquences la régression des espaces pour le pâturage. Ainsi les corridors qui existaient et servaient de passage aux éleveurs pour aller faire paître et abreuver les bovins dans la plaine du lac, ont été supprimés par l'extension des champs de légumes et céréales (A. MBODOU MBAMI, 2007). Ces déplacements concernent les éleveurs nomades de certaines régions d'Afrique de l'Ouest tout comme les éleveurs de l'intérieur du pays. La sécheresse de la décennie 1980-1990 qui sévissait dans le Sahel a asséché certains puits à l'intérieur du pays. Par conséquent, les éleveurs sont contraints à s'orienter vers cette partie de la dépression du lac Tchad pour faire paître ou pour faire boire les troupeaux. Les éleveurs qui étaient jusqu'à une période donnée (1973-1990) transhumants, cherchent à pratiquer, à côté de l'élevage, des activités agricoles afin de subvenir aux besoins de leurs familles. Jadis, une parfaite entente existait entre les éleveurs et les cultivateurs de sorte que, les éleveurs ont la possibilité de faire paître les troupeaux sur les champs en jachère dont la durée est de 2 à 3 mois. Ils fument ainsi leurs champs. Pendant les travaux champêtres ils se déplacent vers d'autres domaines et ainsi de suite où certains bœufs sont nourris par les restes de la récolte (tiges des plantes). Les paysans qui travaillent sur de petites parcelles sont contraints à supprimer la période de la jachère en optant pour un système de culture intensif afin de tirer le maximum profit de la terre. Une autre conséquence de l'extension des cultures est la régression des aires de pâturage, ce qui empêche de constituer des réserves de foin suffisantes pour le bétail (W. VAN COTTHEM, 2009).



Photos 1 : Problèmes entre éleveurs et agriculteurs dans le canton de Bol : à gauche, des moutons paissent sur un champ de légumes, à droite, un troupeau de zébus dans un champ de riz. [Cliché : N. NDADOUM, avril 2009]

Les photos 1 sont l'expression des cas typiques de litiges entre les éleveurs et les cultivateurs. Comme dans les cas précédents, les litiges entre les éleveurs et les cultivateurs sont aussi sans violence. Dans une situation conflictuelle, les deux parties se mettent rapidement d'accord pour régler leurs problèmes à l'amiable.

La plupart des agriculteurs et des éleveurs appartiennent au même groupe ethnique Kanembou et vivent dans le même terroir. Même si certains sont venus des autres régions du lac Tchad, ils partagent toujours les mêmes valeurs sociales. C'est ce qui renforce davantage les liens sociaux entre eux et permet d'éviter certaines tensions sociales.

VI - Démarche pour la résolution des litiges

Dans le canton de Bol, le chef de canton et le chef de village jouent un rôle important dans la recherche de solutions aux tensions sociales. Le recours à la chefferie traditionnelle dans la recherche de solutions aux conflits (M. STÜHRENBURG, 2006) s'explique par plusieurs raisons notamment l'influence de celle-ci dans le canton par rapport à l'autorité administrative. (N. NGAKOUTOU et N. NGONHIRI, 1998). Autres raisons évoquées sont les difficultés liées aux démarches administratives pour faire recours à une autorité administrative dans la gestion des tensions sociales. Selon le témoignage de plusieurs ménages, les procédures sont longues et compliquées. Elles sont encore davantage compliquées pour les ménages paysans peu instruits.

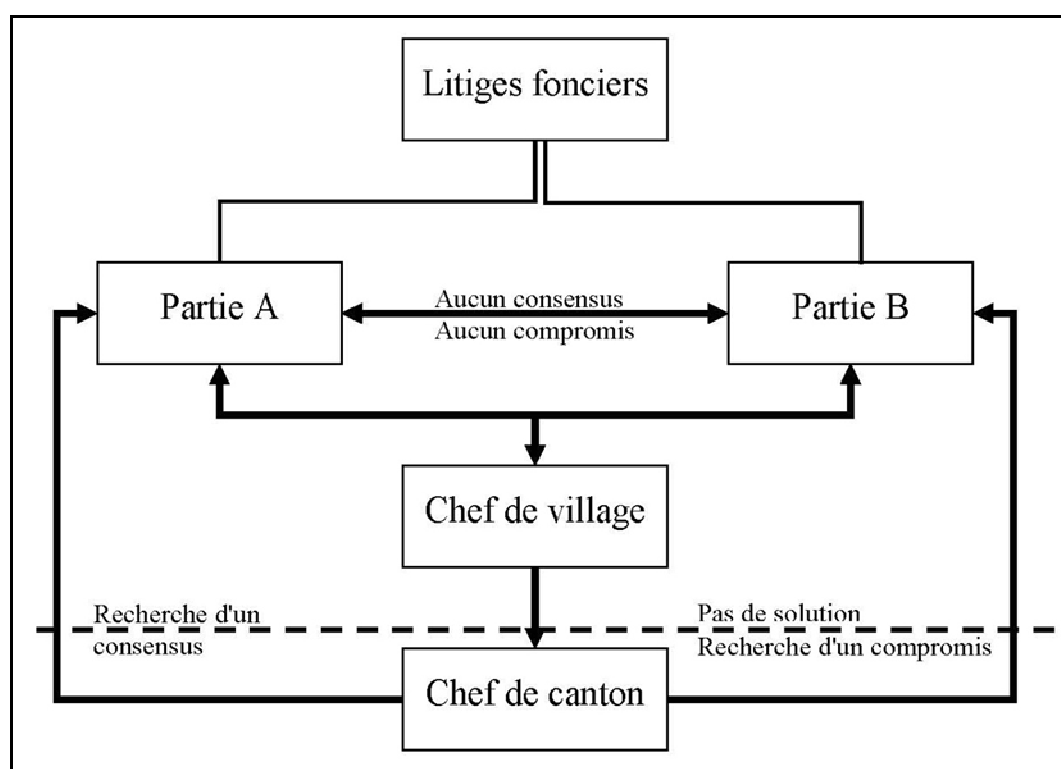


Figure 4 : méthode de résolution des litiges.

Le diagramme ci-dessus est un exemple des démarches à entreprendre dans la recherche de solutions aux conflits. Premièrement les deux parties en conflit cherchent à résoudre leur problème à l'amiable par un consensus ou par un compromis. Au cas où aucun consensus ou aucun compromis n'est trouvé, les parties en conflit sollicitent alors la compétence du chef de village. Celui-ci utilise à son tour les mêmes méthodes pour concilier les parties en conflit. D'une manière ou d'une autre, les différends sont résolus à l'amiable. En effet, les ethnies Boudouma et Kanembou se côtoient régulièrement dans les lieux de prière, lors des cérémonies de mariages, ou de deuil. Ces forts liens sociaux permettent de surmonter rapidement certaines tensions et d'éviter que cela ne se dégénère en violence.

Le chef de canton n'est sollicité que pour des cas de conflits compliqués avec notamment des dégâts matériels importants. Dans ce cas, le chef du village, lui, renvoie les parties en conflit suivi d'un rapport détaillé sur les précédentes tentatives de résolution au chef de canton. Le chef de canton à son tour tente de réconcilier les parties et s'il y a des compensations à offrir aux victimes, c'est toujours à l'amiable.

Conclusion

Cet article aborde un sujet important, à savoir les conséquences de la variabilité du lac Tchad sur les rapports sociaux. Il a été réalisé à partir de la nouvelle théorie des "conflits environnementaux", une approche selon laquelle la modification du milieu naturel n'est plus perçue comme conséquence mais plutôt comme élément déclencheur de nombreux litiges.

Le recul des eaux du lac Tchad a fait place à une vaste plaine cultivable et d'immenses espaces d'habitation. Ces plaines alluviales du bassin ont en effet, enclenché une dynamique spatiale très importante comme par exemple celle observée de 1980 à 2000 (B. POUYAUD et J. COLOMBANI, 1989). Cette dynamique spatiale s'est soldée par une pression importante sur ces ressources foncières de plus en plus rares. C'est notamment le cas du canton de Bol où elle a occasionné des tensions sociales entre les pasteurs, les pêcheurs et les cultivateurs. Ces litiges se sont intensifiés avec la mise en place de nouvelles formes d'usage, d'occupation du sol et d'organisation. La destruction du milieu naturel et la rareté des ressources (terre cultivable, eau) se solde souvent par des litiges entre les populations des zones concernées. C'est ce lien que nous tentons d'expliquer dans ce travail à l'aide de la théorie des "conflits environnementaux". Il s'agit pour nous, en effet, d'expliquer cette relation de causalité entre la modification du milieu naturel et donc la plaine du lac Tchad par l'arrivée des allochtones et les différentes tensions qui en résultent.

Bibliographie

1. BÄCHLER G. (2000) - *Destruction de l'environnement et tensions aiguës comme problèmes des pays en voie de développement, exposé lors de l'atelier « Environnement et sécurité : prévention des crises à travers la coopération*, Berlin, Juin 2000
2. BAGADOMA I. (2007) - *La commission du bassin du lac Tchad, structure probante ou coquille vide ?* Niamey, Rapport CBLT 2007
3. BRAUKÄMPER U., DOBE C., FUCHS F., GRONENBORN D., KIRSCHT H. et NEUMANN K. (2001) - *Trocknet der Tschadsee aus? Naturwissenschaftliche Rundschau*, Frankfurt, Band 54, Heft 7, 366 S.
4. EVANS M. et MOHIELDEEN Y. (2002) - Environmental change and livelihood strategies: the case of Lake Chad. *Geographical Association*, Sheffield, vol. 87, n° 1, p. 3-13.
5. FRANK-SCHARF I. (2000) - Neuland am Tschadsee ó dauerhafte Nutzungspotenziale, Frankfurt, *Geographische Rundschau*, j. 52, n. 11, 28-35 S.
6. GLEICK P. (2000) - *The Worlds Water 2000- 2001*, Washington, D. C, 2000
7. KAMINSKE V. (2001) - *Trocknet der Tschadsee aus? Karlsruhe*, Naturwissenschaftliche Rundschau: Band 54, Heft 7, 366 S.
8. Lemoalle J., Magrin G. (dir.), 2014 ó *Le développement du lac Tchad : situation actuelle et*
9. *futurs possibles*. Marseille, IRD Editions, coll. Expertise collégiale, bilingue français-anglais, 10.216 p. + clé USB.

- 11.MBODOU MBAMI A. (2007) - *La gestion des ressources dans le bassin conventionnel du Lac Tchad, état des lieux et perspectives, Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master 2 en droit international de l'environnement*, Limoges, Université de Limoges, Faculté des Droits et des Sciences Economiques, 81 p.
- 12.NGAKOUTOU N. et NGONIRI N (1998) - *La population du lac en 1993*. N'Djamena, 94 pages
- 13.POUYAUD B. et COLOMBANI J. (1989) - *Les variations extrêmes du Lac Tchad : L'assèchement est il possible ?* Annales de géographie, n° 545, Janvier-février, Paris, ORSTOM, 25 p.
- 14.RGPH2 (2012) - *Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. INSEED N'Djamena, juillet 2012, 92 pages.
- 15.ROITMAN J. (2004) - *Autour du Lac Tchad, intégrations et désintégrations*, Paris, Karthala, 7, 22 p.
- 16.STÜHRENBURG M. (2006) - *Tschadsee im Sultanat Bol ist die Zeit stehen geblieben*. Geo, Band 2006, Heft 4, 16-41 S
- 17.VAN COTTHEM W. (2009) - *l'assèchement du lac Tchad menace les moyens d'existence des riverains*, online unter URL <<http://nethumanitaires.wordpress.com/2009/10/15/l'asséché>
- 18.ment-du-lac-Tchad-menace-les-moyens-d'existence-des-riverains-19.fao/ accès 25. 11. 2009
- 20.ZIERMANN S. (2003) - *Kampf um Wasser am Tschadsee: ökologische Ursachen und Möglichkeiten der nachhaltigen Kriegspräventionen und friedlichen Konfliktlösung*, Stefa, Berlin, 176 S.

Corps et espace dans le théâtre de Sony Labou Tansi, Koffi Kwahulé et Caya Makhélé

Ouaga-Ballé DANAÏ OYAGA

École Normale Supérieure de Libreville (GABON)

Centre de Recherches Appliquées aux Arts et à la Littérature (CRAAL)

doballe@yahoo.fr

Résumé

Texte et représentation, le théâtre accorde une importance particulière au corps qui donne vie aux mots, à travers le jeu de l'acteur. Dès lors, on peut percevoir dans le corps un espace d'expression des rapports humains. L'analyse immanente des pièces de Sony Labou Tansi, Koffi Kwahulé et Caya Makhélé révèle que le corps est le lieu de la représentation des conflits socio-politiques et culturels. Vision allégorique des tragédies contemporaines, la désagrégation des corps traduit d'une part, la violence dont ils sont l'objet et, d'autre part, une tentative de (re) construction identitaire.

Mots-clés : Corps ó Espace ó Identité ó Tragédie ó Violence.

Abstract

Text and performance, theater attaches particular importance to the body that gives life to words, through the play of the actor. Therefore, one can perceive the body in space expression of human relationships. The immanent analysis of parts of Sony Labou Tansi, Koffi Kwahulé and Caya Makheleø dramas reveals that the body is the place of representation socio-political and cultural conflicts. Allegorical vision of contemporary tragedies, the disintegration of the body reflects both the violence they are subjected and, on the other hand, attempt to (re) construction of identity.

Keywords: Body - Space - Identity - Tragedy - Violence.

Introduction

La complexité de la notion d'espace au théâtre est inhérente à la nature même du genre qui est double. Du point de vue scriptural, l'espace est la zone la plus plate de ce texte qualifié de « texte à trous » (A. Ubersfeld, 1996a), car la description des lieux y est très faible ou inexistante. Pourtant, l'aboutissement du texte théâtral est dans la spatialité où peuvent se développer les rapports physiques entre les personnages. En cela, l'espace théâtral, lieu de la *mimésis*, renvoie à une dualité référentielle : il est le reflet des indications textuelles que la représentation construit en une icône scénique, élément codé dans une réalité autonome concrète. Aussi une analyse de cette catégorie théâtrale relève-t-elle d'une quête dans le texte d'éléments spatialisés ou spatialisables pouvant assurer la médiation entre texte et représentation. L'espace dramatique imaginaire, conçu par le dramaturge, ne prend réellement vie que par les signes perceptibles de la représentation et toute la spatialité virtuelle suggérée par le texte. L'espace théâtral résulte donc d'une pluralité, il se construit, comme le remarque A. Ubersfeld (1996b, p. 74), « à partir d'une architecture, d'une vue sur le monde (picturale), ou d'un espace sculpté essentiellement par le corps des comédiens. »

L'analyse du personnage au théâtre relève également de cette complexité. Outre les aspects discursifs relatifs aux systèmes actoriel et actanciel, on peut considérer la dimension psychanalytique du personnage qui met en relief la spatialité du corps. En effet, les travaux de Freud et, plus tard, ceux de Lacan ont montré que l'appareil psychique est constitué d'une série de formalisations spatiales. Alors que la première topique subdivise le moi en zones (conscient, inconscient, préconscient), ce que J. Laplanche et J-B. Pontalis (2007) appellent « les aspects géographiques du conflit », la seconde présente en termes d'instances le Moi, le Ça et le Surmoi comme des personnages anthropomorphes, chacune fonctionnant dans un champ d'action qui lui est propre. Cette forme de stratification qui régule les rapports entre ces différentes instances induit une perception spatiale du personnage.

Dans la littérature africaine, la critique qui s'est intéressée au corps aborde le sujet sous deux angles. Le premier, à travers une lecture sociopolitique, en fait une représentation du corps social alors que le second l'analyse comme une catégorie esthétique. On peut citer, à titre d'exemple pour la dernière orientation, les travaux de N. Martin-Granel, I. Bazié et S. Chalaye¹⁰⁰. C'est dans cette optique que s'inscrit notre étude sur le rapport du corps à l'espace dans le théâtre de S. Labou Tansi, K. Kwahulé et C. Makhélé. Outre la problématique de la sémantique du corps dans la création, le fonctionnement du corps comme un espace et la participation de ce signe textuel à la construction de l'espace dramaturgique semble une piste intéressante. En d'autres termes, il s'agit de voir comment le corps, en tant que signifiant textuel recouvre une spatialité, offrant au lecteur-spectateur des possibles interprétatifs.

Aussi une lecture autotélique de certaines pièces de ces trois dramaturges nous permettra-t-elle de dégager les différentes manifestations de la spatialisation du corps. Si les corps sont conçus dans un processus de désagrégation et de reconstruction des identités, ils se présentent également sous la forme de figures rhétoriques et d'instances psychanalytiques. Ces signes qui contribuent à l'édification de l'espace dramaturgique établissent clairement le lien entre le texte et la représentation.

1- De la déliquescence des corps

D'entrée de jeu, le titre et le prologue de la pièce de S. Labou Tansi, *La parenthèse de sang* (1981a), nous situe dans la perception spatiale et tragique du corps. Il y est question de l'opposition de deux parenthèses : « les Onze du sang contre les Onze des entrailles », de « passe de viande », de « passe d'État civil », de « passe d'identité » (p. 5). La localisation de cette confrontation dans une aire footballistique sous un vocable relatif à la fois à l'anatomie et à l'administration établit clairement la relation entre le corps, l'espace et l'identité. Dès lors, surgit la question du « Qui suis-je ? »¹⁰¹ Quelle(s) identité(s) se profilent sous ces représentations spatiales du corps ?

Le corps est l'objet d'une présentation duelle. D'un côté, ces dramaturgies le magnifient comme un espace de vie. La première scène de *Les recluses* (K. Kwahulé, 2010) donne à voir sur fond de toile deux corps tendus l'un vers l'autre, sans jamais se toucher, dans un jeu de cache-cache amoureux.

¹⁰⁰ Nicolas Martin-Granel dans le « Discours de la honte » (Cahiers d'études africaines, vol. XXXV, n° 4, 1995, p. 739-796) montre en quoi le corps est porteur de sens dans l'œuvre romanesque de Sony Labou Tansi alors que Isaac Bazié analyse une rhétorique du corps comme expression de la résistance (« Corps-signe et esthétique de la résistance chez Sony Labou Tansi », *Applied Semiotics / Sémiotique appliquée*, n° 11-12, 2002, p. 110-121). Pour Sylvie Chalaye, Les dramaturgies contemporaines afro-caribéennes caractérisées par le marronnage, convoquent des corps revenants qui disent l'identité diasporique et le royaume perdu à réinventer. (« Corps diasporiques et voix chorales des théâtres marrons », *Revue d'études françaises*, N° 18, 2013, pp. 219-225).

¹⁰¹ Titre de la première scène de la pièce de Caya Makhélé, *Les travaux d'Ariane*, Paris, Acoria, 2014.

Les mouvements aériens des corps témoignent de la pureté des sentiments, augurant d'un rayonnement exceptionnel. Avec Jaz, personnage éponyme de la pièce de K. Kwahulé (1998), le corps est l'incarnation de la beauté divine. L'écriture du dramaturge ivoirien lui confère une dimension mythique en le rapprochant de celui du Christ :

Un lotus

Jaz est un lotus (í) dans la vallée de Josaphat, un homme s'est jeté à ses pieds les a couverts de baisers et lui a dit en tremblant (í) Vous êtes le témoignage érotique de Dieu.

Car une telle beauté n'est possible que par Lui. (p. 68)

Objet d'adoration, la nudité de ce corps suscite des paroles blasphématoires. La subversion du mythe christique combiné à celui de la Tour de Babel révèle le caractère extraordinaire du personnage. Et Jaz devient, par opposition à la cité où elle vit, le lieu de la perfection comme l'avoue son violeur :

Vous êtes exactement comme

Dieu imagina la femme pour la première fois juste avant la Tour de Babel. Nue vous êtes encore plus belle. (í) Mes yeux vous ont suivie jusqu'ici pour vous voir refuser d'accoucher de la merde dont ils édifient leur Tour de Babel. (pp. 73-74)

La transgression est totale lorsque le violeur et le sexe, l'arme abjecte de l'agression, « cette chose à la fois tendue et relâchée / dans le regard de l'homme. » sont « Comme le visage du Christ sur les vitraux des églises. » (p. 69). Ce détournement de l'image christique en figure du mal accentue davantage la vision que les dramaturges donnent de la dégradation de l'espace corps.

Les personnages présentent un état de décrépitude physique qui suscite le dégoût à l'instar de « Makiadi [qui] crache abondamment dans ses mains et se fait un brin de toilette, en chantonnant » (C. Makhélé, 1995, p. 18). Ces corps répugnants sont envahis par des parasites et conditionnés par les besoins primaires tels que manger pour survivre. Ils se réduisent au ventre qui subit toutes formes d'agression. Le fou dans *La parenthèse de sang* (S. Labou Tansi, 1981, p. 8) réclame plus de nourriture en ces termes : « Nous sommes douze dans mon corps. On y est serré comme des rats. Encore, puisque douze, ça mange comme douze. Et puis, mon vieux ! Il y a Sakomansa parmi les douze. Sakomansa mange comme quatre. »

Dans *La fable du cloître des cimetières* (C. Makhélé, 1995, p. 21), Makiadi est, lui aussi, victime de cette intrusion de corps étrangers :

Ma faune intestinale s'arroge le droit de crier en se serrant la ceinture. Là.

Il montre son ventre

Ils sont tous là, asticots, lombrics, vermines, vermisseaux, ascaris, filaires, ténias, vers-coquins, vers solitaires. Tous réfugiés politiques dans mon ventre.

Ces envahisseurs sucent la moelle de l'être, gangrènent ses organes et laissent au bout du compte un corps malade. À cette invasion insidieuse, s'ajoute la brutalité extrême de l'occupation de ces espaces. Le corps est violenté, démembré par les bourreaux qui se délectent de chaque organe arraché à l'instar du sergent Cavacha qui jubile de cette mort « par région », de cette agonie « par étape » (S. Labou Tansi, 1981, p. 43). Chaque parcelle arrachée de cette « viande »¹⁰² est une victoire de l'arbitraire sur la justice. La torture crée ainsi un espace du vide où l'homme est un néant.

¹⁰² Terme qu'on retrouve sous la plume de Sony Labou Tansi mais également chez Koffi Kwahulé.

Outre l'amputation, l'effraction constitue l'une des caractéristiques de cette violence. En effet, le viol est une arme redoutable d'occupation, mais surtout de négation de l'être. Le thème du viol est omniprésent dans le corpus : viol comme moyen d'humiliation et de soumission lors des guerres (*Les recluses* de K. Kwahulé, 2010 ; *Quelque part en ce monde* de C. Makhélé, 2014b ; *La parenthèse de sang* de S. Labou Tansi, 1981a), viol dans les cités urbaines (*Jaz* de K. Kwahulé, 1998), viol des consciences (*Je soussigné cardiaque* de S. L. Tansi, 1981b). Le corps féminin est violenté dans sa chair au point de perdre toute humanité et devenir souillure. La désagrégation des corps se voit dans la déstructuration des phrases et la typographie des textes de Koffi Kwahulé. Dans *Jaz* (1998, pp. 80-83) par exemple, la désarticulation du corps violé transparait clairement dans l'éparpillement des strophes sur la page, alternant dans chaque colonne espace vide (du blanc) et espace plein (du texte). Objet de mutilation, à l'image de Jaz à qui il manque la seconde lettre z de son nom, le corps se métamorphose en un espace de décomposition comme en témoigne Kaniosha après le viol : « Je me sentais comme de la boue, une boue dans laquelle roulaient des porcs. » (K. Kwahulé, 2010, pp. 13-14). La vitalité de ces corps spatialisés s'échappe, se liquéfie en une pourriture, expression de leur dégénérescence. Certes, ces dramaturgies confèrent au corps une dimension spatiale qui procède de la déliquescence des êtres, mais cette démarche est également perceptible à travers l'usage de figures rhétoriques et une lecture psychanalytique.

2- Rhétorique et psychanalyse du corps

Les figures de style qui rendent compte de l'exercice de la violence sur les organes sont celles de la substitution. La synecdoque qui permet de désigner le tout par une partie nous donne une vision fragmentée de ces corps souffrants. Chez S. Labou Tansi (1981a, pp. 43, 57), la destruction des organes sensoriels tels que « *la main droite* », « *l'œil droit* », « *les oreilles* » et le « *nez* » conduisent à l'anéantissement de l'être qu'il désigne par l'expression « *cò ur du vide* ». Le corps est démonté, pièce par pièce, jusqu'à l'extinction complète. Dans le cas des viols, le sexe est le lieu de la souillure, même si par fausse pudeur la matrice féminine est désignée par l'euphémisme chair. Elle constitue le point focal de la chute d'un parcours balisé par l'énumération des parties sensuelles de l'être violé :

Et tu as le viol plaqué sur chaque pore de ta gueule sur le bout de tes doigts sur la pointe de tes seins sur la crête de ta fange (í) et lorsque j'ai enfoncé ma chair dans l'effarement de ta chair, tu as toi-même écarté les fesses. » (K. Kwahulé, 1998, pp. 79-80.)

Si le sexe apparaît comme l'expression de la soumission, il est également l'arme qui libère du joug masculin. C'est par le sexe qu'Ariane prend sa revanche sur son existence débridée, partagée entre la prostitution et l'alcool. Arme fatale de sa vengeance contre son époux parricide Démokoussé (C. Makhélé, 2014a, p. 46) - « Aujourd'hui, j'ai tué Démokoussé. / Je l'ai étouffé avec mon sexe. », clame-telle- le meurtrier libérateur par les intimités féminines est assimilé à l'acte éjaculatoire renversé, à la fois jouissif et tragique :

J'étais lasse et heureuse à la fois. J'ai alors pissé Lentement Longueusement Dans sa bouche. Il a dégluti dans un dernier soubresaut. Et n'a plus bougé. (p. 46)

La métonymie qui, par ailleurs, englobe la synecdoque, consiste à remplacer un terme par un autre qui entretient avec le premier un rapport logique. Dans *Les travaux d'Ariane* (C. Makhélé, 2014a) par exemple, l'identité morcelée du personnage transparait à travers la dislocation de sa poupée. En effet, la pièce commence par un désordre observé dans l'espace de vie du personnage. Ariane, immobile, laisse choir ses paniers de provisions, ouvre une armoire, une pluie de poupées tombe sur elle, elle en prend une qu'elle serre contre elle et fredonne : « *Coco cassé, / bébé brisé, / poupée déchirée* » (p. 9).

Ce refrain qui rythme le monologue de l'existence brisée d'Ariane montre à quel point le déboîtement du corps de la poupée correspond à l'image fractionnée du sujet.

L'espace théâtral étant significatif par les éléments qu'on y dispose, la métonymie de la désignation d'un contenu par son contenant met en exergue la relation entre le corps et cette catégorie dramatique. Le titre *Les recluses* (K. Kwahulé, 2010) évoque des murs inexpugnables derrière lesquels se réfugient ces femmes violées. Dans une démarche cathartique, leur silence, puis leur témoignage dans un groupe de paroles, constituent une forteresse contre le jugement d'autrui, espace de repli sur soi mais également d'expiation de ce que la société considère comme un péché. Dans *Quelque part en ce monde* (2014b), Caya Makhélé reprend le mythe de la boîte à Pandore dans le sens de l'exploitation du corps comme le réceptacle des maux de l'humanité. Dans un contexte de l'après génocide, Andrep (anagramme de Pandore), rescapée de la guerre et victime d'un viol collectif, met en place un subterfuge pour démasquer les coupables, parmi lesquels son père. Elle porte une grossesse fictive qui s'avère être à la fin le symbole de son mal être : « Je n'étais pas enceinte. Cet enfant imaginaire est le fruit de mes peurs, de ma souffrance, de mon angoisse de porter un être qui n'aurait rien demandé, tout en ayant la marque de l'infamie sur le front. » (p. 155).

Le micro espace corps se mue, emplit le cadre de l'action de manière à devenir un macro espace. Élément fonctionnel, le corps se transfigure et transfère ses caractéristiques à l'espace englobant. C'est le cas de la cité dans laquelle vit Jaz. Par contamination, celle-ci porte les mêmes attributs dévalorisants que le personnage. Espace du viol et de la luxure, la cité est l'expression de la déchéance morale, à l'image de ce « siècle [qui] transpire la défécation » (K. Kwahulé, 1998, p. 75). L'identification entre ces deux entités est telle que le glissement du rapport de substitution à la relation d'analogie s'opère facilement. Le pas est vite franchi, de la métonymie à la métaphore. Dès lors, corps souillés et espaces sont assimilés à des termes propres à la scatologie tels que « la merde », « la défécation » (*Jaz*, K. Kwahulé, 1998), « la boue » (*Les recluses*, K. Kwahulé, 2010), métaphore de la décadence morale de la société. La lutte intestine, au sens propre comme au figuré, pour la survie dans le ventre du fou (*La parenthèse de sang*, S. Labou Tansi, 1981a) et dans celui de Makiadi (*La fable du cloître des cimetières*, C. Makhélé, 1995), transposée dans le macro espace du pays renvoie à la course au pouvoir où le plus fort s'impose.

Ces espaces de violences extrêmes engendrent des transformations que porte à merveille le discours allégorique des pièces. Dans *Je soussigné cardiaque* (S. Labou Tansi, 1981b), par exemple, la passion de Mallot constitue un espace de métamorphose où il refuse « d'exister sur commande », et où il accouche de « ce moi métaphysique qui bouscule [sa] viande et [ses] os... » (pp. 80-81). Le discours contre-nature de ce corps masculin qui exprime le désir de recréer un monde nouveau annonce l'avènement difficile d'une nouvelle société :

Eh bien ! Je vais me mettre au monde, là, devant vous. Je vais accoucher de moi. Vous alliez m'annuler d'un non-lieu. Vous alliez m'effacer d'un gros trait au centre de la chair. Vous m'avez bouché avec du papier, des bureaux, et des heures d'attente. Vous avez essayé de me gommer avec votre odeur immonde de directeur de caca... [...] Vous avez peur, n'est-ce pas ? Eh bien, votre peur, c'est la première douleur, la première manifestation de ce moment fatal qui doit m'amener au monde. Je gonfle. Je bouge. Je monte. J'arrive. Je viens. Et vous m'attendez. Comme une mère. Exactement comme une mère, moins le vagin. (pp. 144-145).

L'oxymore, qui se définit par la coexistence de deux termes de sens contraire à l'intérieur du même énoncé, est une figure fondatrice de la théâtralité en ce qu'elle est essentiellement dialogique. Le fonctionnement du personnage peut reposer sur cette figure puisqu'il est le lieu de la tension dramatique. Il est la jonction par métaphore de deux ordres de réalités opposées, clé d'une évolution dramatique efficace. Le corps-oxymore se présente en des termes antinomiques comme¹⁰³ :

- beauté / laideur : « La **beauté** accouche de la **laideur** » (K. Kwahulé, 1998, p. 75). Après avoir été violée, la victime dit : « j'avais la sensation que je renaissais de ma **chrysalide** de **boue** » (K. Kwahulé, 2010, p. 14) ;

- vie / mort : « C'est le **cø ur** du **vide** : il **bat** dans ta **mémoire de mort**." (S. Labou Tansi, 1981a, p. 57).

La désignation du sujet agissant (« L'**Inquisiteur** au regard de **Christ** » (K. Kwahulé, 1998, p. 83) et la nomination de l'acte ignoble en lui-même (« C'est par toi / que me pénètre le **délicieux vacarme** de / l'abandon de soi », « La **morsure** de sa **jouissance** » (K. Kwahulé, 1998, pp. 83-84)) complètent le tableau des contraires. Quel que soit le visage de la violence, le tragique naît du rapport conflictuel entre dominants et dominés, bourreaux et victimes.

Considérer le corps comme espace implique enfin une perception stratifiée de l'être en instances psychanalytiques. Pour ce, une définition des concepts de la théorie de l'appareil psychique s'impose.¹⁰⁴ Le Moi, lieu de l'identité personnelle, est le siège de la conscience mais aussi des manifestations inconscientes. Le Moi jouit d'une autonomie relative car il est dans une relation de dépendance tant à l'endroit des revendications du Ça que des impératifs du Surmoi et des exigences de la réalité. Le Ça correspond aux pulsions inconscientes, pour une part héréditaires et innées, pour l'autre refoulées et acquises. Il exprime la poussée de la libido cherchant à se satisfaire selon le principe du plaisir. Le Surmoi est défini comme l'héritier du complexe d'Œdipe, il se constitue par intériorisation des exigences et des interdits parentaux. Son rôle est assimilable à celui d'un juge. Freud voit dans la conscience morale, l'auto-observation, la formation d'idéaux, des fonctions du Surmoi.

La personnalité des corps que nous avons abordés dans ces dramaturgies oscille entre ces trois instances. La rage qui habite Mallot dans *Je soussigné cardiaque* (S. L. Tansi, 1981b) est l'expression de sa révolte contre la corruption et la tyrannie. Ce personnage a un sens si élevé de la conscience morale qu'il refuse de courber l'échine devant la dictature d'un système incarné par Perono. La singularité de sa conception morale dans un contexte de décadence assimile son parcours à la passion du Christ. Le corps d'Ariane (C. Makhélé, 2014a) évoque le conflit entre le désir de vengeance, la répulsion de sa vie de prostituée et l'image d'une mère modèle. Son dégoût obsessionnel du marasme dans lequel elle est engluée se traduit par la présence quasi permanente d'objets enfermés. Les âmes violées sont partagées entre le sentiment de honte, de culpabilité et le dessein d'une réinsertion sociale. Tel est le drame de Kaniosha dans *Les recluses* (K. Kwahulé, 2010). Claustreuse dans le silence du mensonge, elle cache la souillure du passé à son futur mari d'une part et subit les affres sexuels du chantage d'un juge d'autre part.

Et si jusqu'ici je me suis refusée à toi, ce n'était pas dans le but de préserver je ne sais quelle virginité, mais parce que je me sentais sale, sale non pas à cause de ce qui m'est arrivé, mais par le mensonge dans lequel je me suis emmurée, avoue-t-elle (p. 47).

¹⁰³ C'est nous qui soulignons.

¹⁰⁴ Pour la définition des concepts de la théorie de Freud, nous nous inspirons du *Vocabulaire de la psychanalyse*, op. cit.

Mais travestir la réalité ou tenter d'éliminer les obstacles à la réinsertion par le meurtre du maître-chanteur prolonge plutôt le supplice de ces femmes. Ce qui justifie le recours au pouvoir cathartique de la parole partagée.

À cet égard, le choix dramaturgique du monologue n'est pas fortuit. Il s'inscrit dans l'énonciation du dire sur soi et par soi. Les personnages se laissent découvrir à travers une sorte de mémoire douloureuse que E. Nshimiyimana (2005, p. 90) nomme mnémotope. La mnémotopie est, selon lui, un temps composé des divers éléments (attitudes, souvenirs, cicatrices, etc.) qui permettent au présent et au passé de coexister et d'être lisibles dans un même espace, le corps. Ainsi le mnémotope constitue un facteur de lisibilité de ces espaces mémoriels qu'on ne lie pas souvent au phénomène de la mémoire.

Ainsi, le corps devient-il ce lieu où le temps se fige, le passé se superposant au présent. Le récit de ces corps martyrs remplit pleinement cette fonction mnémotopique car sans intentionnalité de conservation. Ces corps racontent le passé dans l'actualité du présent sans pour autant être investis d'une volonté de mémoire. Toutefois, le dire semble un moyen de reconstituer ces identités bouleversées.

3- La (re)construction identitaire

Le personnage de Makiadi dans *La fable du cloître des cimetières* (C. Makhélé, 1995, p. 19) est représentatif de ces corps qui ont une vision parcellaire et incomplète de leur être : « Aie, coupure d'un sale miroir qui ne me laisse voir que ma tête et pas le reste de mon corps », s'exclame le personnage dès la première scène. À corps épars, comme le miroir brisé, correspond une image complexe de soi. Makiadi éprouve des difficultés à se saisir lui-même, à exister comme un tout. On le constate lors de sa quête pour sauver sa bien-aimée des enfers, Makiadi arbore une multitude d'identités. Il change de personnalité chaque fois qu'il atteint ce qu'il croit être l'enfer. Clochard au départ, il se travestit en femme, en religieux, etc., pour retrouver en fin de compte, son identité initiale. En réalité, Motéma la bien-aimée est une invention du vieil homme gardien de la morgue pour que Makiadi le remplace comme le gardien des morts. L'identité se recompose de ce jeu des masques car Makiadi acquiert un statut social à la fin de ce parcours initiatique, comme l'affirme Motéma dans sa dernière missive : « Je suis contente que tu aies retrouvé ton masque de clochard. Il te va tellement bien. Sais-tu qu'ici mes amis et moi l'appelons le masque de l'héroïsme ? » (p. 61).

Le monologue, à travers la fonction thérapeutique de la parole, aide les corps brisés à recomposer les identités éparpillées. Recoller les morceaux du passé et les rattacher au présent pour une renaissance au bout du labyrinthe, comme Ariane. La réparation des corps passe par la redécouverte de soi dans une quête dialectique où le personnage se doit de réconcilier les contraires. Ariane ne retrouve la paix qu'une fois au bout du récit de sa vengeance assouvie. Son entièreté est matérialisée textuellement par la disparition progressive du leitmotiv « Coco cassé, / bébé brisé, / poupée déchirée » (C. Makhélé, 1995). Dans *Quelque part en ce monde* (C. Makhélé, 2014b), Andrep compose une pseudo entièreté par le Verbe en portant une grossesse imaginaire. Le dévoilement de ce corps étranger, « fruit du péché » (p. 155) conduit à la vérité et permet au corps de guérir des blessures du viol et de l'inceste. Jaz désigne la femme violée mais ce nom évoque également cette musique de la résistance au viol subi par le Noir au cours de l'histoire. Ces identités éparpillées à travers les continents ont comme vecteur commun cette musique, à l'image du personnage qui, à l'écoute de « la note bleue » recouvre son identité.

La note bleue est cette part d'humanité dont la victime semble en être évidée mais qui en réalité est, comme l'affirme K. Kwahulé (in S. Chalaye, 2001, p. 94), « une sorte de concentration de toute l'humanité en cette personne après le viol. » Le dramaturge présente cette métaphore du Moi à la source de la reconquête identitaire en ces termes :

On dit qu'en nous rythme une musique qu'on peut ne jamais entendre. A moins de faire silence en soi. On dit que cette musique c'est notre nom. (K. Kwahulé, 1998, p. 87)

Dès cet instant, Jaz recolle les morceaux de cette identité note après note, reprend de manière obsessionnelle la même note avec comme fil rouge le nom, recomposition matérialisée par un calligramme du corps féminin à la page 88.

D'abord une note puis une autre note puis encore une autre note la même comme on frappe à la porte une myriade de notes la même se frottant les unes contre les autres comme pour se tenir chaud une note de toute les couleurs même de celle qui fut abolie de l'arc-en-ciel un flot de notes la même de tous les sons notes espiègles turbulentes la même se précipitant pour arracher le secret du silence explosant souvent à peine leur envol éclos pour enfanter d'autres notes la même encore plus imprévisibles incandescentes volcaniques et enfin rythmer le Nom dont on ne saura jamais la nommer L'unicité du personnage est bien palpable du point de vue énonciatif puisque le flou entretenu sur l'identité de la narratrice se dissipe à la fin de la pièce. « Je ne suis pas ici pour parler de moi mais de Jaz. » Ce vers qui rythme le flux des souvenirs de manière relativement régulière, comme un refrain, disparaît dans l'ultime strophe pour Jaz Oui Jaz. On m'a toujours appelée Jaz. Je ne sais plus. Simplement Jaz. (p. 90).

La distanciation entre la narratrice et le personnage, bien marquée tout au long de la pièce, aboutit finalement à la fusion et à l'unicité des deux entités.

La parole dans *Les recluses* (K. Kwahulé, 2010) assume pleinement sa fonction cathartique. L'on assiste, à travers le témoignage des femmes violées, à une purification du Moi mais également à une reconstitution du corps social par le lien du mariage. Corps abîmés par la folie humaine, corps rapiécés par la parole qui cicatrise les meurtrissures et réconcilie les hommes. Lavées des souillures du passé, ces femmes affrontent l'avenir dignement. L'amour, suggéré par l'attirance des corps au début de la pièce, clôt cette histoire par la célébration dans l'euphorie d'un hymen.

Mallot dans *Je soussigné cardiaque* (S. Labou Tansi, 1981b) incarne le corps rebelle, allégorie de l'idéalisme. Indocile à toutes formes de tyrannie, il résiste aux tentations et aux chantages. Au cœur de ce corps, des idéaux qui justifient son jusqu'au-boutisme. Aucune force ne peut entamer la détermination de ce corps impavide dans la tourmente dictatoriale. Les sévices physiques et psychologiques n'ont pas pu briser Mallot qui, bien au contraire, insuffle une autre dynamique à son existence. Il symbolise la transcendance, la remontée vers la lumière, une quête de la liberté que traduisent bien la gradation et l'oxymore de ses propos : « Je suis, je reste, je meurs debout » (p. 80). Jusqu'au seuil de la mort, Mallot demeure ce corps irréductible qui irradie plutôt de son aura l'univers : « Je suis à cette altitude de la vie où la viande ensoleille le néant. Je crève imprenable, même de moi. () J'ai assassiné le néant. » (p. 153).

À l'inverse, les corps dans *La parenthèse de sang* (S. Labou Tansi, 1981a) subissent les conséquences de l'arbitraire sans aucune tentative de régénérescence. La dénégation de l'altérité les a transformés en de véritables zombis, errant entre les frontières tenues de la vie et de la mort. Ils sont devenus des morts-vivants, entre ombre et lumière.

Ayant perdu le pouvoir vital de la parole, ces corps frappés d'une incapacité à se renouveler appartiennent désormais au monde de l'entre-deux comme le dit Ramana : « Ne parle pas : nous sommes morts. Les morts ne parlent pas [...]. C'est la langue qui parle en souvenir de là-bas. Nous sommes en existence cinétique. On est mort. On est mort. On dit des mots de morts. » (pp. 56-58). En définitive, on assiste dans cette pièce à une déconstruction identitaire des corps, broyés par un système fondé sur une violence cyclique. Les personnages ne peuvent pas briser l'état d'une tragédie qui se resserre inexorablement : aux corps violentés succèdent d'autres victimes, peut-être pas résignés, mais incapables de briser cette fatalité. Ainsi, comme l'affirme R. J-J. Tandia Mouafou (2008), ce contexte de la négation de l'altérité aboutit à « la constitution d'un corps social où les personnages, loin d'être des sujets psychologiques pleins, sont de simples résidus textuels au service d'une perception nihiliste du monde. » Ces corps altérés, passifs, sans aucune attache identitaire relèvent bien de l'absurde.

4- Du corps textuel à l'espace dramaturgique

La voix est au cœur du projet poétique de la plupart des pièces étudiées. C'est par la parole que se dessine la matérialité des corps qui émergent des monologues. Le Verbe offre une visualisation de la désagrégation mais également de la recomposition des corps. La prise de parole donne un contour au corps. Le corps-Jaz émane de la parole comme celui des femmes martyres dans *Les recluses* (K. Kwahulé, 2010), d'Ariane dans *Les travaux d'Ariane* (C. Makhélé, 2014a). La métamorphose de Makiadi (*La fable du cloître des cimetières*, C. Makhélé, 1995), la révolte de Mallot (*Je soussigné cardiaque*, S. Labou Tansi, 1981b) et la zombification des personnages (*La parenthèse de sang*, S. Labou Tansi, 1981a) sont perceptibles pour le lecteur-spectateur comme des espaces grâce au pouvoir du dire. Le corps spatialisé sert ainsi de médiation entre le texte et la représentation. Comment le "corps textuel" participe-t-il de la (re)création de l'espace dramaturgique ?

L'espace dramaturgique est cet espace imaginé par le dramaturge. Il ne se réduit pas seulement à l'espace visible, le lieu dramatique imposé par l'unité du théâtre classique. A cette première strate, s'ajoutent le lieu virtuel où se déroule ce qui échappe au regard des spectateurs et le troisième lieu, une partie de la scène que l'on ne voit pas mais qui joue un rôle dynamique dans l'intrigue. À partir du moment où l'espace n'est pas que simple représentation d'un lieu réel dans le monde, on peut considérer que les matrices de spatialité peuvent être tirées de la spatialité physique et psychique des personnages. Le projet textuel de mise en scène ou de scénographie se situe donc entre les structures spatiales du texte et l'espace de la représentation. Ces corps, nés des voix, fonctionnent comme des lexèmes. Ils émergent de l'imaginaire du lecteur spectateur, du metteur en scène ou du scénographe et prennent forme pour donner du sens à l'espace dramaturgique. Le jeu corporel détermine ainsi la prise en compte des autres composantes de la scénographie telles que les objets, le décor, la lumière et la musique. En somme, dans les pièces du corpus, le corps influe la structuration de l'espace.

Jaz (K. Kwahulé, 1998) demeure le corps signe autour duquel vont se greffer les différents éléments constitutifs de l'espace dramaturgique, plus précisément, il inspire leur fonctionnement, conditionne leur présence ou non. Sans être directif, la mise en scène étant une re-création, l'on ne saurait imaginer Jaz dans un décor flamboyant avec des lumières vives. Bien au contraire, une scène dépouillée, des couleurs ternes et des lumières blafardes puis plus éclatantes suggéreraient au mieux la déconstruction / reconstruction de ce corps.

Le poids du silence ou une musique mélancolique rythmant le témoignage des femmes dans *Les recluses* (K. Kwahulé, 2010) mettrait davantage en exergue la déréliction de ces corps qui emplissent l'espace scénique, alors que les lumières contrastées seraient un signifiant de l'univers dichotomique Lumière / ombre dans lequel évoluent les morts-vivants de *La parenthèse de sang* (S. L. Tansi, 1981a). La descente aux enfers de Makiadi (C. Makhélé, 1995a), l'errance dans les méandres de l'âme d'Ariane (C. Makhélé, 2014a) partagée entre désarroi, angoisses et vengeance, ces corps sans ancrage imprimeraient une structuration labyrinthique à l'espace scénique. Ces quelques exemples montrent à suffisance que les éléments scénographiques, qu'ils soient sonores, visuels, picturaux, sont tributaires des corps spatialisés, générés au départ par le Verbe.

Conclusion

Le traitement accordé aux personnages dans les pièces du corpus érige le corps en une catégorie esthétique particulière. Au départ d'ordre acoustique, la matérialité du corps se présente en une spatialité portant les stigmates des violences subies. De l'état sonore, musicale et vibratoire se dessinent les contours de ces corps martyrs, désarticulés et fragmentés. Cette désagrégation ontologique est l'expression de la négation identitaire imposée aux plus vulnérables. Corps féminins violés, corps torturés et démembrés sont autant de signe de la négation de l'être. Mais le corps est également le refuge, le lieu de la renaissance où il recouvre son humanité. Ces corps démantelés se recomposent dans une quête identitaire dont le contrefort sont la mémoire et l'aspiration aux idéaux nobles tels que la liberté.

Au plan dramaturgique, la spatialité physique et psychique des personnages a un impact certain sur la structuration de l'espace scénique. Outre les indications scéniques classiques, le fonctionnement des corps comme matrices spatiales imprime une géométrie et une occupation singulière de l'aire du jeu dramatique. La configuration et les métamorphoses de ces corps sémantisés orientent la lecture scénique des pièces où les autres composantes scénographiques, bien que tributaires de cette donne, contribuent à un éclairage de l'ensemble. En définitive, la perception spatiale du corps par ces dramaturges nous ramène à l'essence même du théâtre qui est d'être à la fois texte et représentation.

Bibliographie

1. BAZIÉ Isaac, 2002, « Corps-signe et esthétique de la résistance chez Sony Labou Tansi », *Applied Semiotics / Sémiotique appliquée*, N°s 11-12, p. 110-121.
2. CHALAYE Sylvie, 2001, *L'Afrique noire et son théâtre au tournant du XX^{ème} siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
3. 2013, « Corps diasporiques et voix chorales des théâtres marrons », colloque sur *Corps et voix d'Afrique francophone et ses diasporas : poétiques contemporaines et oralité*, *Revue d'Études françaises*, N° 18, pp. 219-225.
4. KWAHULÉ Koffi, 1998, *Jaz*, Paris, Théâtrales. 2010, *Les recluses*, Paris, Théâtrales.
5. 2001, « Rencontre avec Koffi Kwahulé, un théâtre qui cherche la "note bleue" » in Chalaye Sylvie, *L'Afrique noire et son théâtre au tournant du XX^{ème} siècle*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 89-99.
6. LABOU TANSI Sony, 1981, *La parenthèse de sang* suivi de *Je soussigné cardiaque*, Paris, Hatier.

7. LAPLANCHE Jean, PONTALIS Jean-Bertrand, 2007, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF.
8. MAKHÉLÉ Caya, 1995, *La fable du cloître des cimetières*, Paris, L'Harmattan.
9. 2014, *Les travaux d'Ariane* suivi de *Destins* et de *Quelque part en ce monde*, Paris, Acoria.
10. MARTIN-GRANEL Nicolas, 1995, « Discours de la honte », *Cahiers d'études africaines*, vol. XXXV, n° 4, pp. 739-796.
11. NSHIMIYIMANA Eugène, 2005, « Les corps mythiques de Sony Labou Tansi : figuration et "mnémotopie" », *Études françaises*, Volume 41, N° 2, p. 87-97.
12. TANDIA MOUAFU Rousseau J.-J, 2008, « Le théâtre comme métaphore du nihilisme chez Sony Labou Tansi », *Éthiopiennes* N° 81.
13. UBERSFELD Anne, 1996a, *Lire le théâtre I*, Paris, Belin.
14. 1996b, *Lire le théâtre 2 : L'école du spectateur*, Paris, Belin.

« Mieux vivre ensemble » et exploitation de l'idéologie de la différence au Tchad

VA DJ KÉ Dieudonné

Université de N'Djaména - Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département de Philosophie & Art

B.P : 1117 - Email : vaidjiked@yahoo.fr - Tél: (+235) 66 74 73 40/99 80 06 79

Résumé

Au lendemain de l'indépendance, le pouvoir hérité de la colonisation a très vite pris un caractère tribal et régional au Tchad. Ce qui a déclenché une série de conflits et entamé les relations intercommunautaires. Notre approche de la question a conduit à consulter une documentation qui révèle que le Tchad s'est confronté à des problèmes de cohabitation entre les populations du Nord majoritairement musulmanes et celles du Sud, chrétiennes ou animistes. En effet, les concepts séparatistes, divisionnistes, voulus en partie par la France, ont été récupérés par les acteurs politiques tchadiens qui cherchent à conserver ou à reconquérir le pouvoir de l'État. In fine, les antagonismes Nord-Sud, géographique, culturel et religieux ont été exploités par des milieux occultes et leurs utilisations dans le vocabulaire politique ont empoisonné l'atmosphère, provoqué des tensions sociales et conduit à des affrontements meurtriers. Notre texte a donc pour objectif d'explorer les différentes pistes qui ont été les sources des problèmes intercommunautaires, lesquels peuvent se résoudre par une prise de conscience des spécificités culturelles des différentes communautés.

Mots-clés : colonisation, communauté, géopolitique, Nord-Sud, population, Tchad.

Abstract

Following independence, the power inherited from colonization quickly took on a tribal and regional character in Chad. What triggered a series of conflicts and destroyed intercommunity relations. Our approach to this question leads us to consult documentation that reveals that Chad has been confronted with problems of cohabitation between people of North in the majority Muslim and those of the South, Christian or animist. Indeed, the divisionist concepts, partly wanted by France, have been recovered by the Chadian political actors who seek to retain or regain the power of the State. North-South, geographical, cultural and religious antagonisms have been exploited by occult environments and their uses in political terms have poisoned the atmosphere, caused social tensions and led to deadly clashes. The aim of our text is therefore to explore the various tracks that have been the source of intercommunity problems, which can be resolved by an awareness of the cultural specificities of the different communities.

Keywords: colonization, community, geopolitics, North-South, population, Chad.

Introduction

La philosophie de l'authenticité de François Tombalbaye, premier président de la nouvelle république du Tchad, a fait basculer le pays dans l'autoritarisme et a attisé les clivages au sein des populations. Il a mis en place un programme culturel oppressif qui lui a permis de traquer les Tchadiens parmi lesquels les élites du Nord. Cette répression qui s'est ajoutée aux abus fiscaux a engendré des incidents qui ont opposé des paysans exaspérés aux autorités à Mangalmé dans la région du Guéra.

Les événements de Mangalmé ont fait tache d'huile. Ils ont quasiment touché les campagnes du centre, de l'est du Tchad et le grand nord dans son ensemble. Les paysans, révoltés, ont été rejoints par le groupe des jeunes tchadiens en exil, fondateurs du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) à Nyala (Soudan) en 1966.

Le Frolinat a mené sa guerre sous les couleurs islamiques pour mobiliser ses combattants et faire rallier à ses causes les États islamiques. La civilisation arabo-islamique était donc son apanage. Tandis que dans la partie méridionale, les populations aspiraient aux valeurs occidentales. Ces deux cultures en confrontation n'ont-elles pas conduit au refroidissement des relations entre les populations du Nord et celles du Sud ? Les cultures arabo-islamique et négro-occidentale, qui sont le prolongement de deux grandes civilisations planétaires, ont divisé le Tchad en Nord-Sud, ce qui a entravé la construction de la nation tchadienne¹⁰⁵ et le développement national. Dès lors, chaque communauté qui prend le pouvoir tente de privilégier les siens et enclenche le développement de son terroir. Ce triomphe du népotisme, encouragé par tous les régimes qui se sont succédés, ont rendu complexes et conflictuels les rapports entre les différents membres des communautés du Tchad.

La France, puissance colonisatrice, a exploité ces différences et a manipulé ces antagonismes géographique, culturel et religieux pour préserver ses intérêts dans ce pays. Elle, qui avait considéré au départ le Sud comme le « Tchad utile » et avait soutenu Tombalbaye, s'est rangée au côté des leaders nordistes en leur apportant un soutien multiforme après avoir affirmé que le « Tchad utile » n'était plus au Sud mais au Nord.

Ce revirement de la politique française a contribué à « la capture du pouvoir » par une fratrie, au règne de la médiocrité et, surtout, aux tensions sociopolitiques. Par conséquent, la cohésion sociale et l'unité nationale sont devenues une chimère au Tchad. Elles ne pourraient être une réalité que lorsque les Tchadiens prendraient conscience de leurs différences pour vivre ensemble et construire, dans la contradiction et la division, une nation tchadienne. Avant d'aborder cet aspect qui articule le dernier point de notre travail, nous exposerons sur la manipulation de l'idéologie de la différence au Tchad par le colonisateur d'une part et, d'autre part, sur l'appropriation de l'idéologie coloniale par les élites tchadiennes.

1. Colonisation et catégorisation des sociétés tchadiennes

Le Tchad a été perçu dans son ensemble comme un pays double : un Nord islamisé et un Sud chrétien ou animiste. C'est ainsi qu'il a été représenté ou qu'on a toujours voulu le décrire. L'islam, qui est à la base de l'organisation politico-sociale au Nord, a permis aux différents sultans face aux populations du Sud « de maintenir la cohésion de leurs populations sous la bannière religieuse »¹⁰⁶.

¹⁰⁵ R. Beyem, 2000, *Tchad. L'ambivalence culturelle & l'intégration nationale*, Paris, L'Harmattan, p. 191.

¹⁰⁶ P. Hugo, 1965, *Le Tchad*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, p. 79.

Dès lors la contradiction au Tchad est fondamentalement d'essence religieuse liée à la lutte d'influence des religions, notamment de l'islam et du christianisme¹⁰⁷.

En effet, l'appartenance religieuse au Tchad a impacté négativement les rapports entre les musulmans et les chrétiens ; puisque les contacts entre ces deux communautés sont souvent caractérisés par les violences¹⁰⁸. Elles ont marqué l'espace national et façonné les esprits et les comportements par leur doctrine et structuré l'espace géographique national par l'apparition des termes Nord et Sud ; le Nord et le Sud, deux univers relativement bien distinct, sont ainsi dessinés¹⁰⁹.

L'appartenance religieuse a également entraîné des conséquences politiques profondes. Pour assurer leur existence les groupes politico-militaires constitués dans certains empires menaient une politique de conquêtes ou de razzias afin de s'approvisionner en esclaves. Les populations du Sud étaient des cibles préférées de ces razzias nordistes islamisées,

d'abord parce que leurs possibilités de résistance militaire étaient limitées du fait de leurs structures politiques décentralisées, et ensuite parce qu'elles appartenaient, par opposition au *Dar al-Islam* (le pays de l'islam), au *Dar al-Abid* (le pays des esclaves) dans la dichotomie du monde propre à l'islam traditionnel¹¹⁰.

Il est à remarquer que le Nord et le Sud étaient confrontés à plusieurs différences qui ont exacerbé les relations conflictuelles au Tchad. Les Tchadiens l'ont ressenties autant bien sur le plan économique, culturelle, administrative que militaire. La situation a rendu difficile la cohabitation entre les deux communautés qui sont condamnées à vivre ensemble. Il faut noter que jusqu'à la conquête française, « le Nord musulman, fort de ses structures étatiques et de ses armées bien organisées, dominait le Sud militairement, sans avoir été toutefois jusqu'à la conquête politique du *pays des esclaves* »¹¹¹.

Mais la colonisation a renversé le courant. À la fin de la période coloniale, les populations du Sud se sont trouvées, du moins temporairement, dans le sens de l'histoire. Et le « Tchad utile » était au Sud. C'est ainsi que le Sud est devenu économiquement utile à la France avec l'introduction du coton au Tchad pour le grand profit de l'industrie textile française¹¹². En outre, elle a profité de ce projet de développement économique avec la culture du coton pour introduire, comme dans d'autres États africains, « la technologie de l'État bureaucratique centralisé qui donne aux dominants les moyens de leurs fins (...) »¹¹³.

L'introduction du coton a aussi eu des conséquences sur le plan de l'enseignement. Beaucoup d'enfants sudistes ont été envoyés à l'école des Blancs¹¹⁴ et par voie de conséquence ils sont devenus les élites du Tchad au lendemain de l'indépendance, tandis que le Nord accusait un retard considérable.

Le colonisateur a donc contribué à la création de deux grandes communautés antagonistes au Tchad. Cette politique, qui a consisté à faire évoluer séparément le Sud et le Nord, a empêché la formation d'un sentiment d'appartenance commune et a longtemps marqué une dichotomie culturelle entre les communautés chrétiennes et musulmanes.

¹⁰⁷ L. L. Feckoua, 1996, *Tchad. La solution fédérale*, Paris, Présence Africaine, p. 80.

¹⁰⁸ Ph. Frémeaux, 1973. *La rébellion tchadienne*, mémoire pour le D.E.S. de science politique, Université de Paris-I, p. 16.

¹⁰⁹ A. Bangui, 1996, « Transformer nos différences en atouts », dans *Conflit Nord-Sud. Mythe ou réalité*. N'Djaména, Centre Culturel Al-Mouna, p. 64.

¹¹⁰ P. Hugo, *op. cit.*, p. 39.

¹¹¹ *Ibid.* p. 40.

¹¹² *Ibid.* p. 19.

¹¹³ J.-F. Bayart, 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, Collection « L'espace du politique », p. 147.

¹¹⁴ A. Bangui, *op. cit.*, pp. 65-66.

Considérée, à tort ou à raison, comme la racine profonde des tensions et d'instabilité politique, cette dichotomie culturelle est restée ancrée dans l'esprit des Tchadiens au point que, plusieurs années durant, le Tchad peine à se construire, à s'unifier véritablement, car les différences qui ont été exploitées continuent à prospérer.

2. Élitisme tchadien et appropriation de l'idéologie de la différence

L'idéologie coloniale, visant à catégoriser la société tchadienne en Nord et Sud pour se transformer très rapidement en conflit, a été récupérée par les élites tchadiennes ; un conflit alimenté par la lutte pour la conquête du pouvoir, dont le début a été les arrestations et les emprisonnements des responsables du Nord¹¹⁵. Cela a provoqué des effets catastrophiques et surtout un sentiment de frustration parmi les populations du Nord, accentué par certains écrits ou des propos des colons soulignant que les esclaves d'hier étaient devenus les maîtres du Tchad d'aujourd'hui. À ce propos, Djondang a écrit que « tour à tour, les différentes parties du Nord du pays vont entrer en rébellion armée autour du même slogan *muslim contre kirdi* »¹¹⁶. Koji-Yorongar Le Moiban¹¹⁷ a partagé cette opinion.

Dans les maquis du Nord l'ennemi stéréotypé à abattre était le sudiste, le *kirdi*, ou le chrétien. Les massacres organisés des cadres et de nombreuses familles sudistes en septembre 1984, appelés « septembre noir », traduisait cette vengeance recommandée dans les maquis du Nord. Pour les historiens français, il s'agissait d'une revanche historique des maîtres du Nord contre leurs anciens esclaves bantous du Sud injustement favorisés par la colonisation française¹¹⁸.

Les rebelles sudistes se sont aussi prêtés à ce jeu en procédant à des actes de vengeance contre des stéréotypés nordistes civils innocents dans leurs zones d'opération, notamment les commerçants et les éleveurs.

Ce climat délétère a conduit à l'institution de la géopolitique Nord-Sud, entretenue par les élites du Nord, pour réduire le grand écart intellectuel entre les populations du Nord et celles du Sud. Pour cela, elles ont développé une politique de discrimination à l'accès aux bourses d'études, aux postes clés de responsabilité, aux promotions, sans tenir compte des critères de niveau et de compétence, mais plutôt des critères tribaux ou régionaux. La politique évoluera vers le clanisme au profit de l'ethnie au pouvoir.

Tous les régimes qui se sont succédés au Tchad ont plus ou moins recouru à ces méthodes de gouvernance tendant à faire émerger une ethnie ou une communauté, à la rendre puissante et influente dans tous les domaines. Les mêmes scénarios se sont répétés de l'indépendance au régime actuel. Comme l'a rappelé Kovana, « l'attribution des postes de responsabilité au sein des instances supérieures de l'État obéit à des critères ethniques : il convient d'appartenir à l'ethnie du Président (...) pour se placer »¹¹⁹. Il en résulte que la loi du clan ou du sang est au-dessus de celle de la république.

¹¹⁵ R. Beyem, *op. cit.*, p. 186.

¹¹⁶ E. Djondang, 2006, *Les droits de l'homme : un pari difficile pour la renaissance du Tchad et de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan, p. 72.

¹¹⁷ N. Koji-Yorongar Le Moiban, 1996, « Trente ans de chant tragique pour l'unité », dans *Conflit Nord-Sud. Mythe ou réalité*, N'Djaména, Centre Culturel Al-Mouna, p. 108.

¹¹⁸ E. Djondang, *op. cit.*, p. 78.

¹¹⁹ V. Kovana, 1994, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, L'Harmattan, p. 69.

Le critère de compétence a donc fait place à la volonté de récompenser les révolutionnaires et à la géopolitique¹²⁰. L'administration est devenue une sinécure pour des gens venus d'ailleurs qui en prennent d'assaut les rouages et des membres du clan : fils, fille, épouses, beau-fils, belle-filles, etc. Les proches sont alors promus aux postes les plus importants puisque l'accès à un poste est perçue comme une échelle pour se servir du bien commun de l'État sans trop s'en inquiéter.

Les Évêques tchadiens ont dénoncé cette attitude clanique dans un *Message de Noël* adressé aux populations tchadiennes. Selon eux, « certains agents considèrent leur fonction uniquement comme source d'enrichissement personnel et de leur famille ou clan »¹²¹. Par conséquent, le principe qui appelle à « placer l'homme qu'il faut à la place qu'il faut » est foulé aux pieds par des nominations à des postes clés des personnes sans qualification et sans compétence.

En outre, les Évêques ont relevé que beaucoup de projets de développements obéissent au clientélisme et conduisent à des investissements inutiles¹²². Il n'était donc pas étonnant de constater que les autorités tchadiennes usent de leurs prérogatives et de leurs pouvoirs pour engager des activités de développement socioéconomiques dans leurs terroirs sans tenir compte des besoins réels des populations. Le comportement de ces personnes « qui détiennent une portion du pouvoir (...) est en contradiction avec les valeurs sur lesquelles une nation doit se bâtir, à savoir le respect du bien commun, la solidarité et la justice, s'ouvre alors une brèche pour (...) le gaspillage (...) »¹²³. Le clan au pouvoir, attiré par le pillage de l'État met à sac les populations "adverses" et les terrorise¹²⁴. Ainsi, le sens du bien commun n'est pas compris par des gens qui sont censés le protéger et le faire respecter. « Le bien collectif se confond avec le bien individuel ; la caisse de l'État se confond avec les poches des individus »¹²⁵.

Une telle gestion patrimoniale de la nation, ajoutée à la responsabilisation des agents de l'État sur des bases tribales ou régionales¹²⁶, est loin de répondre aux caractéristiques propres à un État de droit et d'apporter une solution à la fragmentation de la nation tchadienne. Dès lors, la question de vivre ensemble se pose dans les sociétés tchadiennes, comme dans les sociétés dominées par un individualisme forcené¹²⁷.

3. Vers le « mieux vivre ensemble »

Il est ressorti de nos lectures que l'administration coloniale a entre autres développé une méthode basée sur des différences communautaires et/ou religieuses pour fragiliser l'État. Procédant ainsi, elle n'a pas respecté les communautés qu'elle a dominées et contrôlées, comme l'a noté Kodjo-Grandvaux au sujet de la domination coloniale en Afrique¹²⁸. L'administration coloniale a plutôt contribué « à réduire le politique aux pouvoirs et à l'étatique et à oublier la question du vivre ensemble »¹²⁹.

¹²⁰ L. L. Feckoua, *op. cit.*, p. 36.

¹²¹ *Message de Noël 2014 de la Conférence épiscopale du Tchad*, p. 2.

¹²² *Message de Noël 2015 de la Conférence épiscopale du Tchad*, p. 2.

¹²³ *Message de Noël 2014, op. cit.*, p. 2.

¹²⁴ F.-X. Verschave, 2000, *Noir silence. Qu'arrêtera la Françafrique ?* Paris, Les Arènes, p. 154.

¹²⁵ *Message de Noël 2014, op. cit.*, p. 2.

¹²⁶ R. Buijtenhuijs, 1998, *Transition et élections au Tchad*, Paris, ASC-KARTHALA, p. 113.

¹²⁷ R. Barbier, 2013, « Éléments pour une philosophie du vivre ensemble », [en ligne], <http://www.barbier-rd.nom.fr/elements-philosophie-vivre-ensembleRB.pdf> (page consultée le 25 avril 2017).

¹²⁸ S. Kodjo-Grandvaux, 2013, *Philosophies africaines*, Paris, Présence Africaine, p. 119.

¹²⁹ J.-G. Bidima, 1997, *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Éditions Michalon, Collection « Le bien commun », p. 74.

La crise a débouché sur la guerre civile de 1979 qui hante encore l'esprit de ceux qui ont vécu ce moment atroce. Les musulmans s'attaquaient violemment aux sudistes et vice versa. Divisés, ils s'entretuaient. On a impuissamment assisté à la division d'un Tchad en mal d'unité ; d'un côté les populations du Nord qui se réclament de l'islam, et, de l'autre, celles du Sud qui sont, dans l'ensemble, chrétiens ou animistes. Et ces deux communautés tiennent viscéralement à leur identité propre.

Devant cette situation, les autorités françaises, notamment Valéry Giscard d'Estaing, et François Mitterrand, ont proposé aux Tchadiens une structure de l'État très décentralisée pour dénouer la crise, « pour que chacune de ces communautés puisse assurer la gestion de leurs propres affaires et qu'en même temps l'unité de l'État tchadien puisse être préservée »¹³⁰. L'idée a été partagée par Bouquet¹³¹. Il a soutenu que le fédéralisme s'impose au Tchad comme le remède à la crise. Mais les Tchadiens eux-mêmes ont diversement apprécié le projet : favorablement par les populations du Sud persuadées qu'une fédération est souvent plus conforme à la réalité qu'une unité formelle toujours brisée et négativement par la population musulmane qui se bat pour conserver le pouvoir.

La majorité de la population du Sud milite en faveur du fédéralisme pour que chacun puisse être chez soi ; où les gens ont des affinités culturelles et/ou des intérêts économiques en commun. Ngarleji Koji-Yorongar Le Moiban, rejoint par l'actuel président du Tchad naguère opposé à cette solution pour protéger la partie septentrionale dont il est originaire, a conclu que c'est une solution idéale¹³². D'autres en revanche s'opposent à la solution fédéraliste. Selon eux, beaucoup de Tchadiens, influencés par l'opinion populaire, perçoivent le fédéralisme comme un mode d'organisation étatique qui entamerait davantage la cohésion nationale ou renverrait les nordistes confondus à l'islam et sudistes dos à dos. Nous en déduisons que le fédéralisme pourrait poser autant de problèmes qu'il n'en pourra résoudre. Dans ce cas, comment construire la cohésion nationale ? Il apparaît important d'inculquer dans l'esprit des Tchadiens l'acceptation de la différence, de l'autre, de l'altérité..., sans quoi, comme il est noté dans le compte-rendu de l'atelier sur le thème : *Fonder le "vivre ensemble" au sein des sociétés autour de valeurs et principes partagés* « la vie dans nos sociétés serait impossible »¹³³.

En acceptant la différence, l'autre et l'altérité, on peut arriver à concevoir « l'autre comme soi-même » et puisque nous sommes obligés de cohabiter, de vivre ensemble autant le faire de manière harmonieuse et non conflictuelle. En d'autres termes, nos différences peuvent être des atouts, mais seulement si les hommes apprennent à échanger entre eux, à s'ouvrir les uns aux autres. C'est de cette manière que les Tchadiens en particulier parviendront à construire une nation et une identité tchadiennes.

Bangui a ingénieusement éclairé cette vue dans son article intitulé « Transformer nos différences en atouts ». Il a soutenu qu'on peut construire cette unité nationale par la prise de conscience des spécificités culturelles des différentes communautés qui « peut prévenir les risques de conflit et, surtout, renforcer cette unité par l'effet bienfaisant de la tolérance, des compromis et des ententes »¹³⁴.

¹³⁰ L. L. Feckoua, *op. cit.*, p. 43.

¹³¹ C. Bouquet, 1982, *Tchad, genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan, p. 207.

¹³² N. Koji-Yorongar Le Moiban, *op. cit.*, pp. 113-116.

¹³³ Compte-rendu, « Fonder le "vivre ensemble" au sein des sociétés autour de valeurs et principes partagés », [en ligne], http://jaga.afrique-gouvernance.net/docs/rapport_atelier1.pdf (page consultée le 26 avril 2017).

¹³⁴ A. Bangui, *op. cit.*, p. 68.

À la lumière de ces propos, Feckoua a souligné que les cadres doivent agir par une bonne prise de conscience des différences qui, loin de compromettre l'unité du peuple tchadien, « doit au contraire prévenir les risques de conflit grâce aux retombées de la connaissance, à savoir la tolérance, le respect de l'autre, et finalement l'entente sur des bases assainies »¹³⁵.

Si les Tchadiens ne s'acceptent pas dans leurs différences et n'apprennent pas à « mieux vivre ensemble », la situation conflictuelle au Tchad sera toujours exploitée et on ne pourrait pas parler de l'unité nationale. D'où l'importance d'ordonner le multiple, le pluralisme sans nier les différences, en préservant les identités propres à chaque communauté.

Conclusion

Les ennuis ont commencé au Tchad avec le premier président, François Tombalbaye, qui a cessé de faire preuve d'un certain esprit d'« équité », en accordant un certain privilège aux membres de son clan ou à ses amis. Il avait systématiquement éliminé des postes de responsabilité les originaires du Nord et plaçait aux postes les plus élevés et en grande partie les Sudistes qui lui sont proches. Cette logique de la domination tribale, comme dans d'autres pays voisins tels que la République centrafricaine et le Soudan, a posé les bases d'un antagonisme politique, culturel et religieux. Elle a donc renforcé le sentiment de clivage Nord/Sud ou musulman/chrétien. Ce qui a rendu la cohabitation complexe aussi bien dans les villes que dans les campagnes.

Cette culture du rejet de l'autre a conduit au repli sur soi et sur sa communauté d'appartenance. Les conséquences qui en ont découlé sont nombreuses : l'insécurité et la mal-gouvernance puisque l'État ne semble plus être au service des populations dans leur ensemble, mais davantage dans une logique de captation de ressources et éventuellement une redistribution vers une seule communauté. Pour l'épanouissement de tous, les gouvernants, en général, et le peuple tchadien, en particulier, devraient développer une autre culture consistant à promouvoir les fondements de l'éthique du « mieux vivre ensemble », parmi lesquels la prise de conscience de la différence et l'acceptation de l'autre et de l'altérité.

Bibliographie

1. Bangui A., 1996, « Transformer nos différences en atouts », dans *Conflit Nord-Sud. Mythe ou réalité*. N'Djaména, Centre Culturel Al-Mouna, pp. 61-69.
2. Barbier R., 2013, « Éléments pour une philosophie du vivre ensemble », [en ligne], <http://www.barbier-rd.nom/fr/elements-philosophie-vivre-ensembleRB.pdf> (page consultée le 25 avril 2017).
3. Beyem R., 2000, *Tchad. L'ambivalence culturelle & l'intégration nationale*, Paris, L'Harmattan.
4. Bayart J.-F., 1989, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, Collection « L'espace du politique ».
5. Bidima J.-G., 1997, *La palabre. Une juridiction de la parole*, Paris, Éditions Michalon, Collection « Le bien commun ».
6. Bouquet C., 1982, *Tchad, genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan.
7. Buijtenhuijs R., 1998, *Transition et élections au Tchad*, Paris, ASC-KARTHALA.

¹³⁵ L. L. Feckoua, *op. cit.*, p. 61.

8. Compte-rendu, « Fonder le "vivre ensemble" au sein des sociétés autour de valeurs et principes partagés », [en ligne], http://jaga.afrique-gouvernance.net/_docs/rapport_atelier1.pdf (page consultée le 26 avril 2017).
9. Djondang E., 2006, *Les droits de l'homme : un pari difficile pour la renaissance du Tchad et de l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
10. Feckoua L. L., 1996, *Tchad. La solution fédérale*, Paris, Présence Africaine.
11. Frémeaux Ph., 1973. *La rébellion tchadienne*, mémoire pour le D.E.S. de science politique, Université de Paris-I.
12. Hugo P., 1965, *Le Tchad*, Paris, Nouvelles Éditions Latines.
13. Kodjo-Grandvaux S., 2013, *Philosophies africaines*, Paris, Présence Africaine.
14. Koji-Yorongar Le Moiban N., 1996, « Trente ans de chant tragique pour l'unité », dans *Conflit Nord-Sud. Mythe ou réalité*, N'Djaména, Centre Culturel Al-Mouna, pp. 97-116.
15. Kovana V., 1994, *Précis des guerres et conflits au Tchad*, Paris, L'Harmattan.
16. *Message de Noël 2014 de la Conférence épiscopale du Tchad.*
17. *Message de Noël 2015 de la Conférence épiscopale du Tchad.*
18. Verschave F.-X., 2000, *Noir silence. Qu'arrêtera la Françafrique ?* Paris, Les Arènes.

L'éducation au Tchad: aperçu historique

Nourene Souleymane Nourene

Ecole Normale Supérieure de Ndjamena, département d'histoire

Mail : nourenesouleymanenourene@gmail.com

Tél : (00235) 66 34 63 69 / (00235) 99 25 91 89

Résumé

L'éducation au Tchad a été marquée par trois étapes historiques: l'éducation avant la colonisation française, l'éducation durant la période coloniale et l'éducation à l'ère de l'indépendance. Orale au départ, l'éducation est acquise par la suite par l'intermédiaire de l'écriture suite à l'introduction de l'arabe et du français dans le pays. L'arabe et le français ne sont pas dans la plupart des cas des langues maternelles des élèves au Tchad, mais étant les seules langues écrites qui existent dans le pays et vu leurs statuts de langues officielles, ces deux langues se sont imposées dans le système éducatif du Tchad. Les langues maternelles sont restées en effet pendant longtemps en dehors de l'alphabétisation. C'est à partir des années quatre vingt-dix que des Organismes Non Gouvernementaux, au devant desquels la Société Internationale de Linguistique (SIL), ont initié des programmes d'alphabétisation en langues maternelles non écrites. La SIL a publié dans ce cadre en l'an 2000 une cartographie générale des langues au Tchad. Aussi, l'éducation au Tchad souffre de problèmes d'ordre matériel et de ressources humaines. En conséquence, cela a causé la baisse de niveau des apprenants. Cet article nous permet de connaître l'évolution historique de l'éducation au Tchad et également les atouts et les faiblesses du système éducatif du pays.

Mots clés : Tchad, éducation, langue, colonisation, indépendance.

Abstract

Education in Chad was marked by three historical stages: education before French colonization, education during the colonial period and education at the era of independence. Oral at the beginning, education is acquired thereafter via the writing following the introduction of Arabic and French into the country. Arabic and French are not in the majority of the cases of the mother tongues of the pupils in Chad, but being the only written languages which exist in the country and considering their statutes of official languages, these two languages were essential in the education system of Chad. The mother tongues remained indeed for a long time apart from the elimination of illiteracy. It is as from the years four vingt-dix that Non Governmental Organizations, with the front of which the International Company of Linguistics (SIL), initiated programmes of elimination of illiteracy in not written mother tongues. The SIL published within this framework in year 2000 a general cartography of the languages in Chad. Also, education in Chad suffers from problems of a material nature and human resources. Consequently, that caused the drawdown of learning. This article enables us to know the historical evolution of education in Chad and also the assets and the weaknesses of the education system of the country.

Key words: Chad, education, language, colonization, independence.

Introduction

Proclamé République le 28 novembre 1958, le Tchad est indépendant depuis le 11 août 1960. C'est un pays multiethnique avec une centaine d'ethnies correspondant à autant de langues (Chapelle 1986:39). C'est aussi un pays de diverses religions où cohabitent musulmans, chrétiens et adeptes des religions traditionnelles. Le Tchad était jusqu'à la veille de la colonisation un conglomérat disparate de peuples avec des formes d'organisation sociopolitiques variées selon les aires culturelles. A l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, le colonisateur français a agrégé ces ensembles socio-religieux et identitaires disparates dans un même Etat.

L'arabe et le français avaient été choisis pour devenir langues officielles du Tchad parmi cette centaine de langues qui existent sur le territoire tchadien. Ce choix se justifie à première vue par le fait que ces deux langues sont les seules à avoir une écriture; les autres étant uniquement des langues parlées sans alphabet. Mais le choix se justifie beaucoup plus par le fait que ces deux langues ont joué un rôle historique et politique au Tchad.

En effet, l'arabe était la langue officielle des royaumes qui existaient au nord du fleuve Chari du XI^{ème} siècle jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Le français la supplanta au début du XX^{ème} siècle avec la colonisation française et demeura la seule langue officielle. Il fallait attendre l'arrivée au pouvoir des forces issues du FROLINAT (Front de Libération Nationale du Tchad) pour que l'arabe soit reconnu également langue officielle au même titre que le français. Il s'agit du bilinguisme officiel qui a été légitimé par la suite par la Conférence Nationale Souveraine, tenue du 15 janvier au 07 avril 1993. Cette Conférence a retracé les grandes orientations politiques du pays, parmi lesquelles la démocratie, la laïcité et le bilinguisme officiel (arabe et français).

Ces deux langues ont ainsi occupé à la fois l'espace politique et éducatif du pays. Au départ, l'éducation au Tchad a commencé comme partout dans les pays africains, par l'oralité. Les parents ont que la parole pour inculquer à leurs progénitures, l'éducation qu'ils jugent indispensable pour la vie. Mais avec l'introduction de l'écriture au Tchad, d'abord l'arabe dans la zone septentrionale avec l'expansion de l'islam et le français avec la colonisation française, une autre forme d'éducation est apparue: celle de l'école.

Cette éducation par l'école s'est intensifiée suite à l'obtention du pays son indépendance en 1960. Après un survol historique de l'éducation précoloniale et coloniale, nous nous sommes attardés sur l'éducation après l'indépendance vue son ampleur et son développement rapide. Nous avons suivi son évolution, ses réformes et ses difficultés. Pour en arriver, nous nous sommes basés sur la documentation écrite et les statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale.

1- L'éducation précoloniale

L'éducation précoloniale se situait en deux temps: premièrement avant l'expansion de l'islam au Tchad au XI^{ème} siècle et deuxièmement du XI^{ème} siècle jusqu'au début du XX^{ème} siècle, date du début de la colonisation française.

Avant le XI^{ème} siècle, la transmission des connaissances se faisait oralement en faisant appel à la mémoire sociale des membres de la société. Ainsi, la formation pratique que recevait le jeune alternait avec les enseignements tels que les mythes, les légendes et les contes. L'éducation ne se faisait donc pas à partir d'une langue écrite, mais elle était donnée aux jeunes oralement et était essentiellement axée sur leur initiation, pour leur future intégration dans la société. L'éducation était donc destinée à apprendre aux jeunes comment se comporter dans la société.

Ainsi, les jeunes, qu'ils soient garçons ou filles, recevaient une éducation conformément à leurs futurs rôles sociaux de l'homme ou de femme, surtout à leurs rôles de père ou de mère (Mbaisso, 1990:66).

L'éducation dans cette période précoloniale avait pour cadre la famille et comme encadreurs principaux le père et la mère, qui initiaient et formaient leur progéniture sur tout ce que celle-ci devait savoir pour se comporter dans la société. L'éducation ainsi donnée n'avait pas pour but d'apprendre aux jeunes un métier quelconque, car les jeunes apprenaient leurs futurs métiers en imitant les adultes par la pratique sur le terrain pour devenir soit agriculteur ou éleveur, ou encore pratiquer la forge, la pêche ou la chasse. Les métiers étaient en fait très limités. Cette éducation, qui commençait d'abord au sein de la cellule familiale et ensuite dans le cadre de la communauté, était fondée sur une conception communautaire de la vie, telle que le devoir des enfants envers les aînés, la solidarité et la participation à des rites et cérémonies organisés par la société (Ibid., 1990:197).

Vint ensuite l'islam au XI^{ème} siècle, avec un nouveau cadre d'éducation ayant un nouveau contenu. Le cadre était désormais l'école coranique avec comme encadreur le Fakhih, l'enseignant du Coran. Le contenu de l'éducation a également changé. Le contenu est désormais l'enseignement de la morale coranique. Cette école coranique a favorisé également l'apprentissage d'une langue écrite: l'arabe. L'élève qui apprenait le Coran apprenait en même temps à lire et à écrire en arabe. Etant la seule langue écrite sur le terrain, l'arabe devint la langue de l'enseignement et de l'administration des royaumes qui se sont constitués au nord du fleuve Chari avant l'arrivée de la colonisation française au début du XX^{ème} siècle.

2- L'éducation coloniale

Au début du XX^{ème} siècle surgit une autre forme d'éducation, celle du colonisateur. Avec le début de la colonisation française, un autre type d'enseignement apparaît, également aussi bien dans le fond que dans la forme. Dans le fond parce qu'il ne s'agit plus d'un enseignement basé sur la tradition ou le Coran, mais d'un enseignement laïc. Et dans la forme parce qu'il ne s'agit plus de l'arabe comme langue d'enseignement au nord du fleuve Chari, mais plutôt du français. Ainsi, comme dans tous les territoires français d'Afrique noire, l'enseignement colonial avait pour objectif d'abord de former des auxiliaires dont l'administration coloniale avait besoin tels que les commis et interprètes, puis de faire acquérir à une petite élite indigène la culture française, conformément à l'arrêté du 02 janvier 1937 portant organisation de l'enseignement en AOF, et qui stipulait en son article 05 que « la fréquentation scolaire revêt un caractère obligatoire pour les fils des chefs et des notables » (Nomaye, 2001:54).

Aussi, l'école tchadienne à l'époque coloniale se limitait à un enseignement primaire et les meilleurs élèves devaient poursuivre leur cursus secondaire à Brazzaville la capitale de l'AEF, puis éventuellement universitaire en France. Après la conférence de Brazzaville en 1944 et surtout à partir de 1957, la nouvelle priorité accordée à l'éducation a eu des effets significatifs : les effectifs d'élèves ont augmenté rapidement, mais le taux de scolarisation à l'école primaire resta encore très faible et l'enseignement secondaire n'était qu'à ses balbutiements. Juste avant l'indépendance, le taux de scolarisation à l'école française était de l'ordre de 5 % au nord du fleuve Chari, contre 30 % au sud du fleuve (Diop, 2013:153).

Depuis la création de la première école de ce type au centre-ouest du Tchad à Mao dans le Kanem en 1911, le français s'imposa rapidement comme langue d'enseignement et d'administration au sud du pays, puis se substitua lentement à l'arabe dans l'enseignement comme dans l'administration dans le reste du territoire au nord du fleuve Chari, qui regroupait les royaumes du Kanem, du Baguirmi et du Ouaddaï.

Cette introduction se fit lentement, parce que les royaumes qui existaient déjà en tant qu'États avaient résisté militairement aux Français. Après la défaite militaire de ces royaumes, le français devait faire face encore à une autre forme de résistance, cette fois-ci civile ; celle des populations qui, en plus de leurs langues maternelles africaines non écrites, avaient adopté depuis près d'un millénaire la langue arabe comme langue de culture et de civilisation mais aussi de véhicule d'une des religions révélées qu'est l'islam. Ces populations pensaient que la langue française véhiculerait des valeurs sociales qui seraient contraires à celles qui existaient et constituerait une menace pour leur foi. Mais au fur et à mesure que le temps passait, les nordistes ont compris que la langue française n'était pas synonyme de christianisme et ont commencé à accepter l'école française (Doungous, 2009:50).

Cependant, contrairement au Nord, à l'entrée des Français dans le sud du pays, il n'existait aucune langue écrite qui puisse être langue d'enseignement ou d'administration, ou qui puisse véhiculer une quelconque religion révélée. La langue française était donc la mieux indiquée selon le colonisateur pour combler un vide et créer en même temps un système socio-économique qui procurerait à ces populations des avantages matériels et financiers vu les conditions de vie de l'époque. On n'a pas assisté de ce fait à une résistance, mais plutôt à un accueil et à l'adoption de la langue française par ces populations du Sud qui en ont fait une langue d'enseignement, d'administration, de culture, de civilisation et de véhicule du Christianisme (Nomaye, 2001:56).

Ainsi, durant toute la période coloniale, on a assisté à un développement rapide de la langue française dans le Sud et à une lente progression dans le Nord, non pas seulement parce que les populations du Nord étaient réticentes à l'apprentissage du français, mais aussi à cause du colonisateur français peu enthousiaste à scolariser une population réputée hostile à sa présence et sa culture. Quant à la langue arabe, même si elle fut écartée de l'administration et de l'enseignement public, elle n'a jamais été abandonnée par les populations du Nord qui l'enseignaient en privé dans les écoles coraniques.

3- L'éducation à l'ère de l'indépendance

Après la colonisation, vint alors l'indépendance en 1960 et naturellement les francophones, issus dans leur majorité écrasante du sud du fleuve Chari, ont pris la relève de l'administration du territoire du Tchad. À l'instar des Nordistes qui se sont méfiés à l'ère coloniale de la langue française qu'ils confondaient au Christianisme, les sudistes se sont méfiés à leur tour de la langue arabe, qu'ils confondaient à l'islam. Par conséquent, même après l'indépendance, le français demeura toujours la seule langue officielle d'enseignement.

Le Tchad indépendant en 1960 avait comme bilan dans le domaine éducatif 265 écoles et 70.000 élèves, pour une population estimée à trois millions d'habitants. Au lendemain de cette indépendance le Tchad a revu son système éducatif à travers trois axes: le premier axe était d'abord de mener une réforme institutionnelle en créant différentes directions et inspections ; le second axe était de mener une politique éducative tchadienne authentique qui était celle de la «tchadisation» du contenu des programmes d'enseignement ; enfin le troisième axe était de mener une politique d'augmentation du nombre d'écoles. Ainsi, le nombre d'écoles primaires est passé de 265 écoles en 1960 à 800 en 1965. Le nombre des élèves est passé de 70.000 élèves en 1960 à 143.000 en 1965, soit le double des effectifs en cinq ans (Nomaye, 2001:60).

Aussi à partir de 1960, date de l'indépendance du Tchad, l'école française devint l'école publique officielle. La politique éducative fut articulée autour de la réforme institutionnelle, l'augmentation du nombre des établissements scolaires et la «tchadisation» des contenus d'enseignement. Si le nombre d'écoles primaires a triplé de 1960 à 1965, la modification des programmes a cependant été marginale et se limitait à l'apprentissage de l'histoire et de la géographie du Tchad à la place de celui de la France.

Cependant, l'État ne s'est pas intéressé au développement des écoles arabes (médrassas) qui restèrent dans la sphère privée. Une autre réforme fut effectuée en 1966, dans un élan de développement de l'agriculture et de l'élevage sur lesquels reposait l'économie du pays; et aussi faire face à l'exode rural croissant des diplômés et à la faiblesse des possibilités d'emploi dans la fonction publique en ville. Cette nouvelle réforme éducative visait donc l'intégration de l'enfant dans son milieu ; autrement dit la ruralisation. Celle-ci a consisté à introduire dans les programmes scolaires de 1962 des activités ayant trait au monde rural et au civisme. La ruralisation a été testée de façon approfondie au Sud dans le bassin du fleuve Mandoul dans le cadre d'un programme de développement d' convergence qui regroupait trois programmes: l'amélioration de la production cotonnière, l'animation rurale et la réforme de l'enseignement primaire (Diop, 2013:152).

La première législation sur la langue arabe n'intervint qu'en 1962, pour la reconnaître en qualité de matière à enseigner, mais de manière facultative. En effet, le décret n° 117/PR/EN du 1^{er} juin 1962 portant organisation de l'enseignement de la langue arabe dans les ordres du premier et du deuxième degré de l'enseignement public stipule en son article premier que « dans l'enseignement public, qui se donne en langue française, une place particulière est faite à la langue arabe. Cet enseignement est laïc ». L'article 2 précise que « L'enseignement de la langue arabe à tous les niveaux est facultatif. Il ne peut être dispensé qu'en dehors des horaires officiels. Dans la limite des moyens disponibles et sous réserve des nécessités du service, il est assuré partout où un nombre suffisant de demandes émanant des parents d'élèves justifie l'ouverture d'un cours. »

Une autre réforme toucha l'éducation nationale avec la révolution culturelle entreprise en 1973 par le président Tombalbaye. Suite à cette réforme, une série d'initiatives fut prise par la création des écoles-pilotes, une nouvelle structuration de l'enseignement, la création de l'Institut National des Sciences de l'Éducation (INSE) etc. Le programme n'était pas différent des écoles classiques, mais les écoles-pilotes grâce à leur orientation pratique étaient de véritables centres de production agricole : poulailler scolaire, menuiserie, champ, cordonnerie, tissage, etc. Aussi, à la différence des autres réformes conçues par un cadre expatrié, il s'agit d'une réforme conçue pour la première fois par un cadre éducatif tchadien et consistait à «réaliser un citoyen tchadien qui soit lui-même, c'est-à-dire conscient de sa culture authentique et capable d'interpréter et de résoudre les problèmes politiques, sociaux et économiques de sa communauté » (Mbaïosso, 1990:144-148).

A partir de 1982, des dispositions administratives en faveur de la langue arabe et du bilinguisme arabe-français se sont multipliées: horaires d'enseignement d'arabe et de français équitables dans les écoles francophones et arabophones (1983), formation de professeurs des collèges bilingues (1983), création d'un département d'arabe à l'INSE (1986), création d'un baccalauréat arabe (1987). Ainsi, l'enseignement de l'arabe a progressé, mais est resté toujours confiné aux écoles privées. En 1988, une étude commandée par la Banque mondiale a révélé que dans tout le pays 40.000 élèves fréquentaient les écoles privées arabophones contre 300 000 pour les écoles francophones.

En 1992, dans les deux inspections de l'enseignement élémentaire de N'Djaména, il y avait 29 écoles privées arabes contre 37 écoles francophones officielles. En 1995, un décret instituait l'enseignement bilingue dans le système éducatif. Les écoles arabophones devenaient ainsi bilingues et devaient introduire l'enseignement du français dès le CE1 ; à partir du CM1, l'enseignement du calcul et des sciences de la nature devait être dispensé en français ; le cycle primaire étant couronné par une épreuve donnant lieu à un certificat bilingue d'entrée en sixième. Ensuite tout au long de l'enseignement secondaire, toutes les matières scientifiques devaient être enseignées en français avec à la clef un BEPC et un baccalauréat bilingues.

Quant aux établissements francophones, ils devaient introduire le cours d'arabe dès le CE1. Mais ce décret ne sera pas véritablement appliqué faute d'équilibre (Diop, 2013:156).

L'enseignement dans les deux langues a pour cadre la Loi 16/PR/2006 du 13 mars 2006 portant orientation du système éducatif tchadien qui stipule en son article 5 que « L'enseignement et la formation sont dispensés dans les deux langues officielles que sont le français et l'arabe ». Conformément aussi à cette loi 16, le système éducatif tchadien est composé aujourd'hui de deux sortes de structures. Il s'agit des structures formelles et des structures non formelles.

Les structures formelles sont composées de quatre niveaux: l'enseignement préscolaire, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Les structures non formelles sont composées des centres d'alphabétisation relevant de l'initiative publique ou privée, des centres de formation professionnelle ouvrant au profit du monde rural, des structures d'éducation ou de formation spécialisée et des écoles coraniques.

Aussi, l'enseignement a toujours été au cœur des préoccupations des hommes politiques depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Tous les régimes qui se sont succédé en ont fait leur priorité. L'absence d'une petite école dans un faubourg est très vite remarquée par les passants et cela devient souvent le mot clé des propagandes politiques au moment des élections législatives ou autres. Cela a souvent exhorté le gouvernement à offrir un enseignement de qualité à ses enfants. Dans cet ordre d'idées, les hautes autorités de l'État n'ont ménagé aucun effort pour traduire dans les faits les différentes recommandations issues des assises régionales ou internationales (Conférence Mondiale sur l'Éducation pour Tous, Jomtien 1990 ; Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes, Hambourg 1997 ; Forum Mondial sur l'Éducation, Dakar 2000 ; Sommet sur l'Éducation de Base, Bamako 2000 ; ainsi que les nombreuses Conférences de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées sur l'éducation et la formation. Ainsi, la valorisation des ressources humaines est inscrite au premier rang des priorités du gouvernement pour satisfaire le droit légitime du citoyen à l'éducation et à la formation dans la perspective de l'accès à l'emploi ou de l'autonomisation comme l'un des axes majeurs de la politique de développement (Abiad, 2008).

De même l'augmentation annuelle de la part des dépenses d'éducation dans le budget national et la diversification du financement extérieur vers le secteur privé ont été retenues. Pour développer et améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages, le Ministère de l'Éducation Nationale a priorisé : la formation des personnels d'encadrement et de supervision en créant des filières ; la rénovation des programmes d'enseignement par la mise en place d'un Centre National de Curricula ; la promotion de l'éducation des enfants en milieu nomade en collaboration avec des partenaires techniques et financiers tels que l'Unicef et l'Unesco ; la dotation des élèves et des enseignants en matériels didactiques adéquats avec l'appui de l'État et des partenaires techniques et financiers comme la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement et l'Agence Française de Développement (Ibid.).

3.1. l'enseignement préscolaire

Les premiers jardins d'enfants ont vu le jour en 1956 dans la capitale tchadienne Fort-Lamy, aujourd'hui Ndjamena et en province à Sarh. Créés pendant la colonisation, ces premiers jardins d'enfants avaient comme objectif de garder les enfants des agents civils de l'État et des militaires. Au fil des ans et surtout après l'indépendance, l'éducation préscolaire a connu une certaine amélioration pour toucher les grandes villes du pays surtout les chefs-lieux des régions administratives.

Aujourd'hui, l'éducation préscolaire fait partie des missions assignées au Ministère des affaires sociales. Ce ministère a obtenu le contrôle de l'éducation préscolaire après une lutte qu'il a menée contre le Ministère de la Santé publique et celui de l'Éducation Nationale. En effet, chacun de ces trois départements ministériels réclamait la tutelle des jardins d'enfants. Finalement, un Décret a tranché en faveur du Ministère des affaires Sociales. Il s'agit du Décret N°63/PR/PM/MAFSCFL/95 du 09 novembre 1995 qui a mis sous la tutelle du Ministère des affaires sociales et de la condition féminine toutes les structures de l'Encadrement de la Petite Enfance (Nomaye, 1998:50-51).

Mais depuis lors, le système n'a pas évolué jusqu'à la tenue de la conférence en matière d'éducation de base pour tous, tenue à Jomtien en 1990. En exécution des recommandations de cette conférence, mais aussi des recommandations de l'atelier sous-régional sur les enfants en milieu sahélien tenue en 1992 à Niamey au Niger, le gouvernement tchadien a pris des mesures pour améliorer davantage les conditions de la petite enfance (MEN, 2012).

Ainsi, le gouvernement a ratifié plusieurs textes internationaux et régionaux, et a pris part aux différentes assises concernant les droits de l'enfant. Nous pouvons citer entre autres au niveau international:

- La Convention de 1990 relative aux Droits de l'Enfant ;
- La Charte Africaine des droits et du Bien-être de l'Enfant signée en 2002 ;
- Le Sommet Mondial pour les Enfants tenu aux Etats Unis en 1990 et 2002 ;
- La Conférence Mondiale sur l'Éducation et la Promotion de la Petite Enfance tenue à Moscou en 2000 (Ibid.).

Quant aux actions menées au niveau national, nous pouvons citer entre autres:

- L'atelier de réflexion sur l'éducation préscolaire au Tchad tenu en 1993 ;
- Le symposium national sur l'éducation parentale et l'encadrement de la petite enfance tenu en 1994 ;
- Le Décret N° 863/PR/MASCF/95 du 09 novembre 1995 portant réglementation des structures de l'encadrement de la petite enfance ;
- La Constitution de 1996 qui stipule en son article 35 l'obligation de l'enseignement public ;
- L'atelier national de réflexion sur le développement du jeune enfant tenu en juin 2011 ;
- Le forum national de réflexion sur le système éducatif tchadien tenu en 2002,
- La loi 16 portant orientation du système éducatif (Ibid.).

3.2. Enseignement fondamental

Jusqu'à l'année scolaire 2013-2014, l'enseignement fondamental comprenait deux cycles: l'enseignement primaire et l'enseignement moyen. L'enseignement primaire concerne les enfants âgés de six à onze ans. Il est organisé en un cycle unique de six ans sanctionnés par un Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE).

Le nombre total des écoles primaires en 2012-2013 est de 11.490. Quant à leurs répartitions selon la langue d'enseignement, 10.285 sont francophones, 674 arabophones et 531 bilingues (MEN, 2012/2013).

Cependant, les enseignants qui dispensaient les cours dans les écoles bilingues ne sont pas forcément bilingues, si bien que les enfants sont soit bons en français soit bons en arabe, mais pas les deux à la fois. La maîtrise des deux langues au niveau requis existe mais dans quelques cas rares. A l'enseignement primaire, les manuels utilisés jusqu'à un passé récent provenaient de différents pays étrangers ou voisins du Tchad, notamment la Libye, le Soudan, l'Arabie Saoudite et l'Égypte.

Le Centre National des Curricula (CNC) tchadien a comblé ce vide en confectionnant un programme unifié (traduit dans les deux langues) et en opérant un choix de livres à utiliser par tous, dans l'enseignement primaire (UNESCO, BID, 2006:20).

Tableau: Nombre des écoles de l'enseignement primaire selon la langue d'enseignement

Région	Français	Arabe	Bilingue	Total
BARH EL GAZAL	102	34	26	162
BATHA	346	114	73	533
BORKOU	43	1	2	46
CHARI BAGUIRMI	435	4	30	469
ENNEDI EST	33			33
ENNEDI OUEST	44		2	46
GUERA	577	6	22	605
HADJER LAMIS	412	60	31	503
KANEM	480	16	11	507
LAC	267	120	25	412
LOGONE OCCIDENTAL	794		11	805
LOGONE ORIENTAL	1 007	3	10	1.020
MANDOUL	853	3	3	859
MAYO KEBBI EST	836	4	8	848
MAYO KEBBI OUEST	671	2	2	675
MOYEN CHARI	730	2	15	747
OUADDAÏ	542	103	105	750
SALAMAT	234	21	6	261
SILA	149	84	38	271
TANDJILE	910	3	15	928
TIBESTI	45			45
VILLE DE N DJAMENA	416	62	58	536
WADI FIRA	359	32	38	429
Total général	10.285	674	531	11.490

Source: Annuaire statistique de l'éducation 2012/2013

Concernant le programme d'enseignement, les programmes en vigueur qui dataient du lendemain de l'indépendance en 1962 furent réactualisés en 1987 pour prendre en compte les réalités nationales, afin de mieux adapter l'école à l'enfant tchadien. C'est ainsi que l'enseignement a été orienté vers la connaissance du Tchad et de l'Afrique. Un accent particulier a été mis également sur l'instruction civique et sur le fait que l'enseignement des sciences au cours moyen se basera davantage sur la découverte du milieu et sur des travaux pratiques d'agriculture et d'élevage (Nomaye, 1998:64).

Quant au nombre des élèves, on compte selon l'annuaire statistique du Ministère de l'Éducation Nationale 2.067.608 élèves en 2012-2013 dans les écoles francophones, 125.434 dans les écoles arabophones et 128.169 dans les écoles bilingues.

Le nombre des enseignants qui ont encadré les élèves des écoles primaires au titre de l'année scolaire 2012-2013 est de 37.336 enseignants toutes catégories confondues. Mais la catégorie des enseignants dits maîtres communautaires reste dominante avec 76% de l'effectif total.

Les femmes sont sous représentées dans le corps enseignant de l'élémentaire. Elles représentent 23% des enseignants du privé, 19% du public et 9% du communautaire, même si l'on note une légère augmentation de la proportion des femmes qui passe de 15% à 16% par rapport à l'année scolaire 2011-2012. La représentation est encore beaucoup plus faible quand il s'agit des enseignants arabophones ou bilingues. Les enseignants arabophones ne représentent que 8,6% et ceux bilingues 0,6% (Ministère de l'Éducation Nationale, 2012-2013).

Pour ce qui est de la formation des enseignants, l'ouverture des établissements de formation des enseignants de base date de 1943 avec la création à Bongor du Centre de Formation des Moniteurs (CFM). Ces maîtres et ceux formés à Brazzaville ont constitué l'essentiel du corps enseignant de l'école primaire tchadienne de 1943 à 1960, date de l'accession du pays à l'indépendance. Le Centre de Formation des Moniteurs de Bongor a été transformé en 1960, en section spéciale de formation des Instituteurs Adjoints qui devint ensuite Ecole Normale des Instituteurs. D'autres ENI ont été créées à partir de 1966 à Ndjamena, Abéché, Sarh, Moundou, puis Faya en 1994 et Mongo en 2000. Ces structures de formation des enseignants de l'élémentaire étaient coordonnées, animées, suivies et contrôlées par la Direction de la Formation et de l'Action Pédagogique (DFAP). La DFAP, devenue DFE en 2003, avait sous sa responsabilité sept Ecoles Normales des Instituteurs dont trois abritent des filières bilingues et arabophones qui assuraient la formation initiale des enseignants de l'élémentaire tandis que leur formation continue s'effectuait dans les 34 Centres de Formation Continue (UNESCO, BID, 2000:51).

Avant l'application de la Loi n°16/PR/PM/2006 portant Orientation du système éducatif, l'enseignement Moyen était un cycle intermédiaire qui dure quatre ans et prépare à l'enseignement secondaire général ou technique. Il est sanctionné aujourd'hui par un brevet de l'enseignement fondamental (BEF). Il y avait en 2012-2013 au total 921 collèges d'enseignement moyen (CEG) dont 659 publics, soit 71,5% contre 942 en 2011/2012. Du point de vue de la langue d'enseignement, 857 de ces collèges sont francophones, 21 arabophones et 43 bilingues soit 4,5%. Quant au nombre total des élèves dans l'enseignement moyen, il y avait 315.661 élèves, dont 340.010 dans les collèges francophones, 12.440 dans les collèges arabophones et 23.211 dans les collèges bilingues. L'effectif des élèves dans l'enseignement moyen, comme dans le primaire, s'accroît d'année en année: de 133.959 en 2000, le nombre d'élèves est passé à 315.754 en 2011 puis à 315.661 en 2012-2013. Ce qui signifie que l'effectif a presque triplé en dix ans. Cet effectif d'élèves est encadré par 7.502 enseignants dont 6.880 francophones, 192 arabophones et 430 bilingues (MEN, 2012/2013).

Pour l'année scolaire 2014, le gouvernement a décidé d'appliquer la loi n°16 promulguée il y a une dizaine d'années, et qui instituait un seul niveau fondamental au lieu de deux. Désormais le niveau fondamental s'étale sur dix ans au lieu d'être divisé en niveau primaire et niveau moyen. A l'exception des années 2009-2010 et 2010-2011, l'effectif des élèves scolarisés a connu une évolution régulière dans l'enseignement moyen (6ème-3ème). Il convient de noter que les effectifs dans l'enseignement moyen et l'enseignement secondaire progressent à des niveaux plus ou moins semblables, ce qui assure une absorption des élèves de l'enseignement moyen dans le secondaire. Le taux de réussite au BEPC a oscillé entre 72% et 78%, sur la période 2005-2010. De façon générale, on observe une tendance à la baisse. Entre 2005 et 2010, le taux de réussite au BEPC est l'un des rares indicateurs qui ne discrimine pas les filles (MEN, 2005-2011).

Selon un diagnostic du système éducatif tchadien fait en 2005 par une équipe mixte nationale et internationale notamment la Banque mondiale et l'UNESCO, des progrès considérables ont été constatés en ce qui concerne la couverture scolaire à tous les cycles d'enseignement. On doit ce succès grâce au dynamisme des écoles communautaires. Il y avait en effet, en 2003-2004, 5546 écoles primaires dont 3178 étaient publiques, soit 57 %, 378 privées soit 7 % et 1974 communautaires soit 36 %. En ce qui concerne les langues d'enseignement, parmi les écoles publiques, 95,3 % étaient francophones, 1,7 % arabophones et 3 % bilingues. Pour les écoles communautaires, les statistiques ne permettent pas de distinguer le caractère linguistique. La proportion d'écoles arabophones ou bilingues reste cependant très modeste dans le système éducatif tchadien si on omet d'intégrer l'enseignement non formel, dans lequel on retrouve notamment l'école coranique (Diop, 2013:156).

Le financement des établissements arabophones et bilingues relève dans la plupart des cas des initiatives privées. L'Etat contribue parfois par l'affectation des maîtres qualifiés. Les parents d'élèves financent le système à travers la construction et le fonctionnement de leur établissement. En plus de l'administration publique et des parents, certains bailleurs de fonds, notamment la Banque Islamique pour le Développement (BID) et d'autres pays arabes apportent un soutien considérable aux efforts du gouvernement par les dons de livres et la rémunération du personnel enseignant communautaire (UNESCO, BID, 2004:53).

Dans un contexte de pression démographique plus importante qu'ailleurs, les ressources publiques pour l'éducation et le cycle primaire en particulier sont très faibles. Ces ressources financières sont très mal valorisées, selon un diagnostic fait en 2005 par une équipe mixte nationale et internationale (Banque Mondiale, UNESCO, Ministère Français des Affaires Etrangères). Le rapport souligne également que les résultats de gestion administrative et pédagogique sont insatisfaisants : personnels d'appui et administratifs trop nombreux, manque de cohérence dans l'allocation des ressources qui implique des disparités flagrantes notamment géographiques dans les conditions d'enseignement ; ressources financières qui n'arrivent pas toujours à destination ; constructions scolaires très coûteuses. Ces constats invitent à évoquer les malversations, le clientélisme, la corruption. Au-delà de la grande variabilité dans les moyens reçus, les écoles diffèrent par leurs résultats. Mais contrairement aux idées reçues, l'impact sur les apprentissages des enseignants fonctionnaires et des bâtiments construits en dur n'est pas avéré alors que ceux-ci ont des coûts plus importants que les solutions alternatives. Il paraît plus efficace de privilégier la fourniture de manuels scolaires, l'appui alimentaire, l'équipement de la classe en mobilier ou la formation des enseignants communautaires. En effet, « neuf années de scolarisation sont nécessaires au Tchad pour donner les mêmes chances d'alphabétisation qu'avec six années dans d'autres pays africains » souligne le rapport. La faiblesse du temps scolaire effectif est à relier avec des affectations mal programmées, des enseignements qui s'arrêtent avant la fin officielle de l'année scolaire, l'absentéisme des enseignants (le nombre moyen de jours d'absence d'un instituteur s'élèverait à 3,6 jours par mois), l'adaptation des emplois du temps à la vie locale, les grèves consécutives à cause du retard de paiement des salaires (Diop, 2013).

Aussi, les disparités dans l'accès à l'éducation sont criantes entre groupes de population, et grandissent avec le niveau d'enseignement: En 2004, seulement trois filles pour quatre garçons accèdent au CP1, elles ne sont plus qu'une pour deux garçons en CM2 ; 80 % des garçons de CM2 atteignent le collège contre seulement 66 % des filles ; en classe de terminale, on ne compte plus qu'une fille pour cinq garçons. Le taux d'achèvement du primaire est en moyenne au Tchad de 38 %, il s'échelonne de 10 % dans le Batha (nord) à près de 80 % dans la Tandjilé (sud). Les départements du Sud sont globalement toujours beaucoup plus scolarisés que les autres. Un enfant en zone urbaine a deux fois plus de chance d'accéder au CM2 que celui issu d'un milieu rural.

Dans l'enseignement primaire, on retrouve deux fois plus d'enfants issus de ménages les plus favorisés que d'enfants issus de ménages très pauvres. Les disparités concernent aussi l'accès aux ressources publiques : 64 % des moyens sont destinés à seulement 10 % de l'ensemble des scolarisés (les plus hauts niveaux) ; tandis que les établissements communautaires au primaire sont financés par les familles les plus pauvres du pays. Les conditions d'enseignement ne sont pas équitables suivant les écoles : nombre d'élèves par enseignant, proportion des enseignants communautaires ou des enseignants formés, disponibilité de manuels de lecture et de calcul par élève. La rémunération des enseignants paraît aussi très inéquitable pour des fonctions équivalentes (fonctionnaire versus enseignant communautaire) (Ibid., 2015).

3.3. L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire qui dure trois ans est un cycle unique qui accueille les élèves ayant fini l'enseignement fondamental. Il est sanctionné par le diplôme du Baccalauréat. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, le Tchad comptait 363 lycées d'enseignement général, avec un effectif de 142.034 élèves. Ces lycées étaient répartis selon la langue d'enseignement comme suit: 300 lycées francophones avec un effectif de 124.495 élèves, 26 lycées arabophones avec un effectif de 8.896 élèves et 37 lycées bilingues avec un effectif de 8.643 élèves. Ces établissements sont répartis selon le milieu comme suit: 157 en milieu rural soit une proportion de 43,2% et 206 en milieu urbain soit 56,7%. Au cours de la même année scolaire, ces établissements accueillaient 142 034 élèves, dont 26% des filles (MEN, 2012/2013).

Ce déséquilibre entre l'enseignement francophone et bilingue était déjà très prononcé depuis 2003 notamment en ce qui concerne la formation du personnel d'encadrement ou de supervision. En effet, sur 116 inspecteurs de l'Enseignement primaire (IEB), on comptait seulement sept inspecteurs bilingues. De même, parmi les 426 animateurs pédagogiques, il y avait seulement dix animateurs pédagogiques arabophones ou bilingues. Et dans les 34 Centres de Formation Continue comptant 180 conseillers pédagogiques, 11 étaient bilingues (UNESCO, BID, 2004:48).

Pour ce qui est du baccalauréat, l'évolution du taux de réussite est très irrégulière et traduit une certaine instabilité, sinon une défaillance même du système éducatif national. Sur près de 10 ans, ce taux de réussite est passé de 50,1% en 2004 à 8,7% en 2013; ce qui suscite des questions sur le fonctionnement même du système éducatif national et sur les responsabilités des différents acteurs: enseignants, élèves, parents d'élèves, les responsables d'établissements, les ministères chargés de l'enseignement, les programmes nationaux (Ibid.)

En ce qui concerne l'enseignement Technique et la Formation Professionnelle au Tchad, cinq institutions séparées et cloisonnées géraient l'appareil national à travers les différents ministères techniques impliqués: l'Enseignement Technique et Professionnel au niveau du Ministère chargé de l'Éducation Nationale ; la Formation Professionnelle Post - scolaire et le Perfectionnement au niveau du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi ; la Formation Professionnelle Artisanale au niveau du Ministère du Commerce et de l'Artisanat ; la Formation Professionnelle Rurale au niveau du Ministère de l'Agriculture et la Formation Professionnelle au niveau du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation Professionnelle (Koko, 2005:74).

Cette situation a créé des clivages sectoriels et institutionnels. Ainsi, pour favoriser l'emploi et l'insertion des jeunes dans la vie active, il a été retenu la mise en place d'un dispositif unique et cohérent de formation fondé sur une concertation systématique entre les institutions de formation et le marché de l'emploi. Etant donné le lien étroit entre Formation Professionnelle et Emploi, le gouvernement s'est donné pour objectif d'élargir et de diversifier l'accès des populations à une formation de qualité, adaptée en permanence aux besoins évolutifs du marché du travail (Ibid.).

L'enseignement secondaire technique, en plus de la mission assignée à l'enseignement secondaire général, a pour but de préparer l'élève à être opérationnel dès la fin de sa formation et d'exercer un métier. Cependant l'enseignement technique secondaire est peu développé au Tchad, car les formations disponibles sont à 80% limitées dans les domaines suivants: électricité, réparation automobile, construction métallique et bâtiment. La variété des filières est donc très limitée. Ces établissements d'enseignement technique et professionnel sont encadrés en 2012-2013 par 877 enseignements et accueillent 7.524 élèves dont 2929 filles soit 39%. Il y avait aussi une hausse de 669 élèves par rapport à l'année précédente (MEN, 2012/2013).

Conclusion

Au terme de cet article, nous sommes à mesure de savoir que l'éducation au Tchad a commencé très modestement avec comme moyen d'acquisition l'oralité. Cette éducation orale bien qu'indispensable pour l'intégration des jeunes dans la société, spirituellement et moralement, elle ne leur apprend pas cependant la technique nécessaire pour un meilleur développement de leurs conditions économiques. Mais avec l'introduction des écritures (arabe et français), l'éducation s'est très vite développée grâce à la création de plusieurs infrastructures pour son épanouissement et la production des textes qui la régissent.

Nous avons constaté également à travers cet article que l'éducation au Tchad reste encore confrontée à des difficultés tant matériel qu'humain. Pour combler le vide, l'Etat a fait recours à des enseignants non fonctionnaires, appelés communément maîtres communautaires qui constituent plus de deux tiers du corps enseignant soit 76% selon les statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale en 2013. Ces maîtres communautaires sont généralement des individus avec ou sans formation pédagogique, recrutés et pris en charge soit directement par les parents d'élèves, soit par l'Agence pour la Promotion des Initiatives Communautaires en Education (APICED) ou autres associations de développement. Selon les mêmes statistiques, la présence des maîtres communautaires dans les écoles varie selon le statut de l'école: ils représentent 91,5% dans les écoles communautaires, 65,1% dans les écoles publiques et 74% dans les écoles privées.

Cela a eu pour conséquence ce qu'on appelle « baisse de niveau » des élèves et étudiants. Pour redresser ce système éducatif nous pensons qu'en plus des moyens que le gouvernement doit investir dans ce secteur, il doit être beaucoup plus regardant dans l'école au niveau fondamental. Car l'élève qui sort du fondamental sans maîtriser la lecture et l'écriture, n'arrivera jamais à maîtriser la suite. Il est inexact de dire que son niveau au secondaire a baissé, alors qu'il y est arrivé sans niveau.

Bibliographie

1. Abiad, A., 2008, « Professionnaliser les enseignants sans formation initiale : des repères pour agir », Ndjamen, séminaire tenu du 2 au 6 juin 2008.
2. Chapelle, J., 1986, *Le peuple tchadien, ses racines et sa vie quotidienne*, Paris, l'Harmattan.
3. Diop, A., 2013, « les langues d'enseignement dans le système éducatif du Tchad, *Glottopol, Revue de sociolinguistique* en ligne n° 22 6 juillet 2013, [http:// www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol](http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol), consulté le 7 mai 2015.
4. Diop, A., 2013, *La diffusion du français au Tchad, les centres d'apprentissage pour arabophones*, Paris, Karthala.
5. Doungous, M., 2009 « Contribution à l'étude des problèmes de l'éducation chez les musulmans du Ouaddaï » *Revue tchadienne des sciences de l'éducation* n°001 avril-mai-juin 2009 p.50.
6. Koko, A., 2005, « Enseignements supérieurs professionnels au Tchad à l'épreuve des défis de la modernité », Atelier sur les enseignements supérieurs professionnels au Tchad: réalités et perspectives », Ndjamen, 2005.
7. Loi n°16/PR/PM/2006 portant Orientation du système éducatif
8. MEN, 2012, 2013, *Annuaire statistique*, Ministère de l'Éducation Nationale, Ndjamen.
9. Mbaïasso, A., 1990, *L'éducation au Tchad*, Paris, Karthala.
10. Nomaye, M., 1998, *L'éducation de base au Tchad*, Paris, l'Harmattan.
11. Nomaye, M., 2001, *les politiques éducatives au Tchad*, Paris, l'Harmattan.
12. UNESCO, BID, 2000, 2004, 2006, Programme cadre pour la promotion de l'éducation bilingue au Tchad, Ndjamen.

Les intellectuels Africains face aux défis de la « Renaissance africaine »

ALLAMBADEMEL VINCENT DE PAUL

Département de Sociologie : Université de N'Djaména (Tchad)

Alavin2paul@yahoo.fr

et

MAHAMAT FOUDDA DJOURAB

Département de Sociologie : Université de N'Djaména (Tchad)

mahamatfouda1@gmail.com ; mahamatfouda2@yahoo.fr

Résumé

La problématique du développement exige une prise de conscience globale. Cela ne pourra s'effectuer efficacement qu'à travers des réformes impliquant les acteurs concernés. Mais les pesanteurs endogènes et exogènes ayant constitué des obstacles, nécessitent un sursaut intellectuel.

En outre, les innovations, ne s'effectuent efficacement que si les hommes et les femmes concepteurs du développement sont impliqués pour impulser le changement qui s'opère au sein de la société. C'est dans ce sens que le projet de la renaissance visera à prendre en compte toutes les tendances multiples devant recenser les opportunités disponibles à court terme en vue d'initier les possibilités de relance du programme global et total du changement du continent africain. Car, le développement longtemps entretenu sous la forme d'un système qui est devenu finalement un outil d'enrichissement pour les uns et un moyen de réalisation pour les autres, crée régulièrement de doute dans les esprits de la population locale. Pourtant le développement est certes initié pour l'amélioration éventuelle des conditions d'existence des humains dans leur quotidien.

On constate cependant, que les pays africains basculent dans un élan de modélisation pour une réorientation efficiente. C'est une lutte initiée par les intellectuels et portée par les exigences de moment d'intenses politisations des concepts de renaissance qui est une source fondamentale de reconstruction intellectuelle et de relance des projets pour l'Afrique. Si les penseurs dans leur diversité ont mené des théories sur la question, c'est qu'ils estiment que la société évolue par un schéma en fonction des réalités de chaque milieu.

Mots clés : Intellectuels, Africains ; Renaissance

Abstract

The issue of development requires a global awareness. This will not be efficiently carried out except through some reforms involving the relevant actors. But the inner and outer strengths having been impediments require an intellectual high step.

In addition, the Innovations are not efficiently done except if the men and women who are the designers of the development are involved to impulsively cause the change which occurs within the society. Thus, the renaissance project will aim at taking into account all the multiple trends which have to sort out the short term available chances in order to initiate the possibilities of the global and total change rescheduled programme of the African continent. Considered as a kind of system for a long time, development finally became a tool of enrichment to some people and a means of realisation to others.

It frequently creates some doubt in the mind of the local populations. Besides, the development is definitely initiated for a possible improvement of people's daily life.

However, we notice that African countries swing to an élan of a modelisation for an effective reorientation. This is a struggle initiated by the intellectuals and carried by the requirements of the period of intense politisation of the concept of the renaissance which is the main source of the intellectual reconstruction and the relaunch of projects for Africa. If the thinkers in their diversity conducted some theories about the issue, the reason is they figure out that the society evolves through a schema according to the realities of every milieu.

Key words: *African Intellectuals, the renaissance*

Introduction

La responsabilité du progrès socioéconomique, politique et technologique d'un pays incombe à chaque citoyen et internalisant ses responsabilités civiques. La problématique du développement est une préoccupation majeure à laquelle la population doit souscrire. C'est dans cette perspective que certains pays y ont réussi en instaurant une stratégie de réforme profonde afin de parvenir à surmonter les difficultés héritées d'une part, et celles provoquées d'autre part.

Le monde de la recherche à partir duquel le levier stratégique peut être construit pour un mieux - être durable constitué des mécanismes scientifiques de lutte pour l'impulsion du changement, lequel doit s'opérer par les différents centres de recherche susceptibles de contribuer à une métamorphose profonde de la société, par leurs productions innovantes et adaptées.

Le progrès mené au sein de tout milieu social africain, ne s'opérationnalise guère de la même manière, car la société africaine est diversifiée.

En outre, aucune innovation, aucun changement proactif ne peut voir le jour si les hommes et les femmes concepteurs du développement ne sont guères impliqués, surtout dans le processus de contrôle de leur application au bénéfice des populations. Autrement dit, aucune impulsion de changement ou d'innovation salvatrice opérée au sein de la société, ne doit s'accorder qu'avec les fondements épistémologiques et la posture intellectuelle des acteurs. C'est dans ce sens qu'on mettra en exergue un ordre systémique devant recenser les tendances lourdes ainsi que les opportunités disponibles à court terme en vue d'initier les possibilités de relance du programme global et total du changement du continent africain. Car, le développement longtemps entretenu sous la forme d'un système qui est devenu finalement un outil d'enrichissement pour les uns et un moyen de réalisation pour les autres crée régulièrement de doute dans les esprits des bénéficiaires. Pourtant le développement est certes initié pour l'amélioration éventuelle des conditions d'existence des populations dans leur quotidienneté.

Nous constatons que de nos jours, les pays africains basculent dans un élan de modélisation pour une réorientation efficiente. C'est une lutte initiée par les intellectuels et portée par les exigences de moment d'intenses politisations des concepts de renaissance qui est une source fondamentale de reconstruction intellectuelle et de relance efficace. Si les penseurs dans leur diversité ont mené des théories sur la question, c'est qu'ils estiment que la société évolue par un schéma en fonction des réalités de chaque milieu. L'Afrique est apparemment plurielle mais demeure singulière à partir de son intérieur. Parce que simplement ses peuples entretiennent beaucoup d'éléments de convergence, du fait de l'immigration historique.

Cette convergence se constate à partir des similitudes des pratiques sociales constatées par Cheikh Anta Diop dans « Nation Nègre et cultures ». Saïl met en exergue cette existence civilisationnelle, c'est parce qu'il en appelle à sa reconstruction, à sa renaissance. Cette reconstruction ne peut s'opérer qu'à travers une reconnaissance de soi en tant qu'être différent de l'autre mais égal à cet autre. Aussi, devrait-elle procéder par une reconversion mentale qui va au-delà de la simple rupture pratique et émotionnelle. Car, dans ce continent Africain, les méthodologies de la construction sociale existent depuis des millénaires, de même que celle de la création de richesse et de la gouvernance politique. L'existence de ces sociétés depuis la nuit du temps et leur résistance face aux aléas de l'histoire qui se sont superposés, sont fonction de leur technologie socio-intellectuelle à pouvoir intégrer les difficultés en leur sein et les digérer selon le pouvoir du temps. Une société ne saura traverser la tempête de l'histoire en demeurant dans sa forme du départ. C'est le cas, d'ailleurs, de toutes les sociétés de par le monde qui se sont transformées par l'entremise de la rencontre entre leur passé et leur présent, dans une efficace gestion du processus de destruction et de la restructuration progressive de leurs milieux. Cela étant, l'Afrique du passé comme celle du présent vivent les perpétuelles expérimentations et la confrontation avec elles-mêmes, ensuite avec les autres sous la forme de choc de culture. A cet effet, la renaissance qui s'est germée dans le mental des intellectuels Africains, ne saurait être un mécanisme de révolution politique, dès lors que la structure du monde actuel réduit les écarts de la méfiance et la domination belliqueuse, en ce sens que le mode de renaissance ne saurait opérationnaliser de la même manière que la lutte de libération des peuples pendant la période pré-indépendance et postindépendance.

Cependant, au vu de ce qui précède, la renaissance africaine demeure non seulement une urgence, mais aussi une permanente actualité. Car, l'Afrique qui s'efforce de s'exprimer dans un seul langage et dans une seule préoccupation connaît des difficultés liées à sa propre renaissance.

Auparavant les menaces de la déchéance de la politique africaine étaient liées à la conquête de son identité historique et de sa dignité totale. C'était l'époque où l'Afrique luttait contre le colonialisme. Puis une étape suivante s'en est suivie avec les constructions des jeunes Etats qui s'efforçaient à se réaliser en rang dispersé à l'opposé de l'idée de l'unité Africaine émise par les intellectuels et hommes politiques tels que Nkwamé Nkrumah, Dubois William etc. Cette renaissance fut profondément conceptualisée par les travaux de Cheikh Anta Diop, de la publication de Frantz Fanon, de Ki-Zerbo, de Honorat Aguessy, de Senghor, de Césaire, etc. Une conceptualisation aiguisant les consciences dans la logique de la reconquête de son espace de dignité et de la libération de son mental. Rejetée par certains Africains eux-mêmes du fait de la non compréhension du projet paraissant nouveau et savant d'une part, et de son caractère politique et innovant d'autre part, cette démarche de la renaissance construite par les intellectuels est un soubassement théorique du développement de l'Afrique dans sa diversité socioculturelle. Puisque les concepteurs de cette renaissance le lient avec la politique de la libération et de la prise en charge de soi. Ainsi Ki-Zerbo proclamait qu'on ne développe pas un peuple donné, mais on se développe soi-même. En plus, il estime qu'on ne peut pas dormir éternellement sur la natte des autres. Dans ce processus de construction de cadre idéal pour la libération élaboré par les auteurs ci-dessus cités (non exhaustifs), une renaissance ne se fera pas dans un environnement de décadence culturelle, culturelle et intellectuelle. Puisque leur dégradation entraîne une dépersonnalisation de l'acteur africain au détriment de son aliénation conçue et entretenue. Ainsi le Professeur Niang Abdoulaye démontre ce fait par le cafouillage de mythologie intellectuelle, de nature à entretenir l'homme noir africain dans une posture de dominé. C'est pourquoi Niang A. pense que « parmi ces mythes, trois sont particulièrement expressifs et concernent notamment le domaine du savoir et des òuvres matérielles.

Il s'agit, surtout, de mythes où le colonisé se met dans une posture, soit de résignation par rapport à sa petitesse devant le colonisateur, soit victimisation face à ce dernier, mais qui, tous, placent les causes de la situation de dominé de celui-ci, non pas dans son rapport de force où sa responsabilité serait engagée, mais plutôt dans les faits surnaturels, voire divins qui échappent à sa maîtrise. » (Niang A., 2012 : p. 16). Le Professeur Niang explicite ce fait à travers trois moments importants qui construisent effectivement l'aliénation de l'être africain au profit de l'entreprise colonialiste qui dégrade et dévalorise la race noire dans une mythologie. C'est dans cette logique de démentiellement de l'esprit que la renaissance se révèle de plus en plus dans l'environnement des hommes (Africains) de science, dans une logique de construction mentale culturelle. A cet effet, Cheikh Anta Diop privilégie la voie de la consolidation du savoir par les jeunes particulièrement car ils constituent « le fer de lance de la société. Les jeunes constituent une profonde préoccupation pour la mise en place des projets de développement. Il a toujours interpellé les jeunes à travers diverses occasions. C'est pour la simple raison qu'il leur dit, qu'il (...) Il faut que votre cerveau fonctionne. Je le disais encore hier, je le répéterai demain, que ce que nous voulons, ce que nous visons dans votre éducation, c'est de réveiller justement le bâtisseur de nation qui dort en chacun de vous. Cela suppose donc une réforme qui met l'accent sur la rationalité, sur les facultés créatrices de l'individu et sur l'indépendance intellectuelle...Voilà le but que vise mon enseignement en tout cas, et si je ne l'atteins pas, c'est bien regrettable".» C'est une forme de testament légué en héritage pour une renaissance au quotidien. Le message est englobant, du fait de sa pertinence. Il impose une conscientisation transversale sur le continent.

Comment se construit la renaissance en cette période multipartite qui plane sur les pays africains depuis 1990 ? Pourtant on constate ce concept qui force à traverser le terrain Universitaire pour se loger dans les confins politiques. La renaissance est-elle devenue une idéologie ou un programme de développement ? Puisque dans la logique de décryptation du terme, l'on se rend immédiatement compte que les orientations ne sont guère proches. C'est pourquoi nous examinerons ce concept et verrons sa portée dans le temps et dans l'espace à travers les contours des responsabilités des acteurs dans leur diversité, ainsi que les exigences des aléas actuels. Enfin nous réexaminerons les faits en interrogeant l'exemple pratique de la république du Tchad.

A- La nécessité théorique de l'objet

Il est urgent de porter une précision sur la nature terminologique des mentions faites pendant les productions intellectuelles. Ceci dans le but de pourvoir à la validité de la démarche une crédibilité scientifique. Elle nous permet aussi de faire la différence entre les outils et de nous éviter la confusion. Ainsi la conceptualisation n'est pas que de la tradition cartésienne. Les démarches méthodiques élaborées par Descartes existent dans d'autres sociétés, notamment africaines mais sous d'autres formes. C'est dans la pratique de la cohérence et de l'architecture mentale que nous constatons que le souci de la clarification relève de chaque culture et entre dans le patrimoine intellectuel des civilisations. Quelle soit à l'état d'écriture ou à l'état d'oralité. « Toute société réfléchit sur elle-même, non pas seulement, pour se comprendre, expliquer, ou inventer les mécanismes de son fonctionnement, mais aussi, pour concevoir et produire les éléments qui doivent concourir à son ajustement, ou encore pour justifier ses règles aux yeux de ses membres. » (Niang A., 2002 : p. 89) C'est une nécessité psychosociale de considérer que les précisions dans une démarche d'explication multidimensionnelle est une source nécessaire à la structure cognitive. C'est pourquoi dans les sociétés africaines, l'on retrouve un cheminement méthodique d'explication et de transmission de savoir, de l'opérationnalisation ainsi que de rapprochement et de remise en cause.

Ainsi, peu de gens en Afrique sont informés de l'existence des méthodes, du fait simplement de l'ignorance manifeste de leur propre société, et de ce fait mène un débat d'éternel accusateur sur autrui. Raison pour laquelle, il urge de mener le débat dans un contexte de clarification et de légitimation pour éviter le galvaudage des concepts tels que : intellectuels ; intellectuels Africains ; Renaissance. Comment le débat est-il mené dans certains milieux spécifiques de la société ?

Ainsi, cette démarche forge la logique d'une préoccupation permanente sur les innovations et le changement social. Car, de l'ancienne structure sociale, il peut y avoir une révolution et aussi un dynamisme sur la construction future de la société. C'est la raison qui motive les différentes catégories d'acteurs à utiliser le terme renaissance pour un changement social, de même que la réforme éventuelle. De ce fait, deux catégories de classe sociale sont envahies par l'utilisation du terme dans leurs débats. Il s'agit du débat politique et du débat universitaire.

B- Du débat politique au débat universitaire

- Regard sur le milieu politique africain

Les prémisses de la renaissance ont été lancées par les précurseurs du mouvement panafricaniste dans le débat public de conquête d'indépendance de l'Afrique. Les leaders s'exprimaient chacun à sa manière, mais dans le seul but de restaurer la dignité de l'homme noir en général et l'africain en particulier. Puisqu'ils estimaient que l'Afrique fut martyrisée par les affres de la traite et de la colonisation. C'est une lutte politique pour le porte étendard de la race noire qui est par ailleurs loin d'être une lutte raciale ni une lutte raciste. Mais plutôt une vue de développement axée sur l'idée de la renaissance africaine. Ainsi, ce mouvement de la Renaissance prend une partie de sa source à partir de la lutte de libération d'Haïti avec le général Toussaint Louverture, en passant par les intellectuels tel que Marcus Garvey, Williams Du Bois, et les intellectuels au premier rang de la politique tels que Senghor L. S. ; Albert Litouli de l'Afrique du sud ; Césaire A. Nkwamé Nkrumah, l'universitaire Egyptologue Cheikh Anta Diop en passant par les militants Lumumba P. ; Sankara T, etc. ce sont des personnages ayant rendu possible le débat panafricaniste qui a effectivement accouché de la Renaissance. On perçoit cette conception de la renaissance comme étant une idéologie de libération et de réunification des fils africains dispersés par l'histoire, une réunification spirituelle et politique.

Cependant, la traversée de trois décennies de gouvernance n'ont pas facilité l'émergence de la renaissance dans le milieu politique africain, malgré les efforts consentis par les uns et les autres à l'instar du Professeur Cheikh Anta Diop qui a d'ailleurs connu trop d'obstacles. Les hommes politiques africains ne lui ont pas facilité l'accès aux universités par souci de conscientisation et de clarification de la politique de libération et de la renaissance globale.

Ainsi, ce débat politique est rendu possible et exhumé des guettos politiques et de la dictature. Rappelons à cet effet, que dès l'accession de Maître Wade à la Magistrature Suprême, l'on commençait à entonner le terme de la renaissance sans complexe. Sa renaissance, il l'a symbolisée par le monument placé sur la colline de Dakar face à l'océan atlantique (voir l'article sur la renaissance à l'époque de A. Wade). Cette renaissance est chargée des valeurs et des projets d'élévation de l'Afrique au sommet de sa dignité et de son bien-être. La conception Wadiste¹³⁶ de la renaissance va au-delà du Sénégal. Car, il a une ambition panafricaine de la renaissance.

¹³⁶ Pensées et Actions du Président sénégalais Abdoulaye Wade. Le wadisme s'étend comme étant également les partisans du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) dont Abdoulaye fut le Secrétaire Général pendant près de 40 ans.

Cela s'illustre par son élaboration du plan Oméga. Ce plan du développement a été fusionné avec ceux élaborés par Thabo Mbéki, Président de la République Sud-Africaine, Abdel-Aziz Bouteflika, Président de la République Algérienne, et Oluségun Obasanjo, de la République du Nigéria, pour donner le plan NEPAD¹³⁷. Sous d'autres cieux, tel qu'en République du Bénin, le parti politique au pouvoir était la RB (la Renaissance du Bénin créé en 1993 par la première Dame Rosine Vieira Soglo). Cette renaissance était réductrice et circonscrite juste au niveau du Bénin. Sinon le Président Nicéphore Dieudonné Soglo tenait le Discours de la Renaissance Africaine, à travers son attachement à l'idéologie de Césaire. Il prononce rarement des discours sans en faire référence au chantre de la négritude.

On dénote dans une période récente qu'en République du Tchad, avec la campagne présidentielle de 2011 que le Président tchadien Idriss Déby Itno a opté pour la renaissance du Tchad. Il a placé la renaissance dans non seulement la campagne présidentielle comme le mot phare, mais aussi pendant les législatives et les communales par la suite. Toutes les campagnes du parti au pouvoir étaient présentées sous la bannière de la mention «la Renaissance». Ainsi son mandat Présidentiel de 2011 à 2016, a été consacré mandat de la renaissance. L'on remarque dans les débats publics la reprise dudit terme (la renaissance). Il a été vulgarisé sur toute l'étendue du territoire national. 1) Sur le plan éducatif, le Ministère en charge a imprimé que l'école tchadienne actuelle est une école de la renaissance, au vu de sa profonde réforme pour selon les techniciens, redorer le blason du système éducatif tchadien longtemps éprouvé par la guerre civile. 2) Sur le plan politique, le système est orienté dans le sens de la renaissance qui est évoqué comme la nouvelle orientation de la république du Tchad, qui fait une peau neuve. Les discours politiques sont chargés des messages forts pour montrer au public que la renaissance est une réalité agissante. De ce fait, les responsables politiques l'on transformée en programme politique. Car, les réalisations infrastructurales et super structurelles sont assimilées à l'actif de la préoccupation de la renaissance. Rappelons que le débat sur la renaissance au cœur de la politique au Tchad est un débat pour la renaissance du Tchad effectivement. Car elle est aussi réductrice et est conçu pour le développement du Tchad d'abord. Mais les interventions actives du Tchad pour la restauration de la paix, entre dans le cadre de la politique des relations diplomatiques, ainsi que de la nouvelle politique de leadership de son président et de sa diplomatie agissante et active. C'est une politique de la construction qui se veut beaucoup plus panafricaniste. Elle peut également être un outil prépondérant du processus de la Renaissance Africaine. Si le débat de la renaissance est présent dans l'environnement politique des africains, qu'en est-il du débat sur la renaissance dans les milieux universitaires ?

¹³⁷ C'est un acronyme conçu en anglais qui veut signifier Nouveau Programme de Développement pour l'Afrique (NEPAD). Il vient relayer le plan de Lagos qui était également un Projet de développement pour l'Afrique, mais l'originalité du NEPAD est qu'il est conçu dans cette présence des président qui sont décomplexé, tel que le sénégalais Abdoulaye Wade, l'Algérien Abdelaziz Bouteflika, le Nigérian Oluségun Obasandjo. Et le Sud-Africain Tabo Mbéki. Cela n'enlève aucunement la valeur du plan de Lagos qui était aussi un projet salubre, seulement qu'il n'a pas bénéficié d'une applicabilité par les bénéficiaires. Rappelons aussi que c'était un bon plan, mais conçu pour des pays qui n'étaient pas démocratiques. Les pensées étaient muselées.

- Le débat dans le monde universitaire

Les universitaires qu'ils soient africains ou d'ailleurs sont les concepteurs de l'argumentaire du monde moderne du fait de leur caractère plus formel. En rapprochant le terme nous nous rendons immédiatement compte que le domaine de la cohérence et celui de la critique pourront se retrouver dans les endroits ordinaires. Mais le monde de liberté de pensée et de la formation de l'esprit critique vivement structurel, est logé dans les enceintes des universités. C'est en ce sens que la formation des esprits forge également la personnalité de l'être africain. A cet effet, l'individu est préparé pour affronter les sujets qui entraînent des réflexions et des débats. Le monde universitaire est particulier en son genre. Puisque c'est le haut lieu de savoir, les débats sont menés sans état d'âme, mais à leur juste valeur. C'est pourquoi la renaissance est abordée dans ce milieu dans son cadre scientifique pour permettre de comprendre valablement et objectivement le phénomène à étudier. Dans les universités les débats par rapport à la renaissance sont abordés sur le plan de l'idéologie d'abord, ce qui lui confère la validité d'une examination conséquente, permettant au sujet en question qui est la renaissance, d'être dépourvu de sa substance politicienne, puis sur le plan pratique de bénéficier d'un examen épistémologique permettant aux acteurs de mettre en exergue la question de la renaissance avec la réalité ambiante. A cet effet, dans les milieux universitaires africains, la question de la renaissance est perçue de façon pluridisciplinaire. Cela fait qu'elle peut être abordée sur plusieurs facettes à la fois. Seulement que les universités africaines accompagnent rarement les charges idéelles développées par le politique et qui pour la plupart des cas, demeurent sans un contenu palpable. Il importe ainsi aux universités africaines de porter le vocable renaissance au seuil de la pensée et de la théorisation. C'est une responsabilité scientifique de s'intéresser au débat portant sur cette thématique de renaissance.

« Dans un tel contexte de liberté intellectuelle qui favorisait une production théorique plurielle et dynamique sur le plan social, seules les proportions théoriques vérifiables sur une large échelle et sur une longue période pouvaient, en définitive, recevoir l'adhésion consensuelle de la communauté et mériter de figurer dans l'arsenal théorique de ce qu'il est convenu d'appeler la sociologie implicite ou populaire. Si tout le monde pouvait être un producteur de pensées, de propositions théoriques sur le social ; cependant, seul quelques unes de ces dernières pouvaient recevoir la caution de la communauté et mériter de figurer dans son patrimoine culturel ayant traits aux réflexions durables sur le social. » (Niang A., 2002 ; p : 92).

Cela étant, la production de pensée est fonction de la capacité à accoucher valablement et sans passion ses propres idées et de pouvoir les mettre en exergue face aux multiples interpellations, qui se présentent aux universitaires. Les universités sont certes considérées dans les domaines de civilité et de convivialité. Mais cela se fait sans les moindres bruits, mais dans le processus de l'efficacité. Les universités ont occupé véritablement des espaces circonscrits et tentent de s'y impliquer dans leurs logiques quelles que soient les difficultés. Dans ce débat universitaire sur la renaissance, l'on s'aperçoit que les intellectuels permettent à cet objet d'étude politique de bénéficier d'un statut permanent permettant de comprendre l'impact de la renaissance sur le milieu social. Rappelons que chaque pays doit bénéficier d'un contrôle objectif, susceptible de mener un débat sans être complexé devant un parterre de disciplines, dont chacun des universitaires doit être protégé et encouragé dans le processus de débat intellectuel et de recherche d'un itinéraire bien précis. Pourtant ce monde universitaire qui accueille tout débat, est un monde normalement d'équité, de contrôle, et des comportements mesurés et réfléchis. Si le débat sur la renaissance intéresse le public, c'est parce qu'il faudrait simplement permettre d'évacuer le débat dans un esprit suffisamment conçu, construit et constater selon la formation de l'esprit scientifique conformément à la pensée de Bachelard.

En sommes, le débat sur la renaissance doit être lancé objectivement afin de permettre une libération de l'esprit, et pouvoir jouer également un rôle de laboratoire de production et d'orientation cognitive. A cet effet, comment le terme Renaissance qui n'est pas employé seul dans la lutte politique de l'Afrique et du Tchad, pouvait-il être compris dans sa profondeur avec les concepts tels que l'intellectuel, Africain, qui sont parfois employés par le public de sorte de permettre une compréhension claire? Toutefois, nous examinerons les différents concepts ci-dessus cités, afin d'aller dans leur profondeur puis saisir leurs sens et leurs fonctions sociopolitiques au sein de la société.

C- L'appropriation terminologique

Les termes sont utilisés traditionnellement selon les contextes. Ils servent à exprimer une situation et à représenter des symboles. Les mots comme disait le sociologue politiste Walidou Chahir Modibo¹³⁸ sont porteurs des valeurs et c'est grâce à cette assertion que l'on enseigne depuis le bas âge les valeurs nodales de la société pour conduire l'individu de la situation d'obscurantisme vers la clarté, qui est celle de façonner la personne humaine et de lui permettre d'user des vocables en bon escient. Si les termes parviennent à fonder les liens dans la société, ils peuvent aussi les détruire bien entendu. Les termes n'ont pas les mêmes connotations selon les milieux et selon les époques. Chaque terme renvoie à un fait spécifique. Ainsi, son appropriation dans le cadre d'une situation donnée permettra la compréhension du concept en question. Etant donné que l'objet de cette réflexion est la renaissance, nous devons nous efforcer de l'aborder sur plusieurs de ses facettes car la renaissance est utilisée de nos jours à tort et à travers sans pour autant lui conférer un habillage institutionnel. Elle est un gisement intellectuel et par conséquent son utilisation doit tenir compte de sa conceptualisation. C'est dans cet ordre d'idée que l'appropriation s'oriente dans le sillage de sa mise en application en tant que concept de changement social. Mais la renaissance qui est le point fondamental de cette réflexion est soutenue par les intellectuels africains. Pour cela nous efforcerons nous de clarifier les concepts suivants : l'intellectuel, ensuite l'intellectuel africain, puis la renaissance. Ce qui nous facilitera l'imprégnation des sens et des portées de ces concepts ci-dessus évoqués.

- L'intellectuel

C'est la capacité qu'a un individu à discerner, à mener une profonde réflexion, et ayant le courage d'affronter les situations dans le calme et la dignité. L'intellectuel est tout à fait différent de la conception du diplômé. Celui-ci peut aussi être intellectuel si ses connaissances ne se limitent pas seulement à ses diplômes. Il développe en lui des potentialités qui seront susceptibles de le servir dans diverses situations. Il est de ce fait multidimensionnel et baignant dans une grande culture. Il initie à cet effet des projets, et est apte à les mener jusqu'à bon port. Le terme intellectuel peut être utilisé pour l'individu qui sait s'élever au-dessus de la mêlée, et ayant une envergure socio-mentale. Son comportement se caractérise par son sens avéré de son leadership, de sa rigueur dans la gestion des affaires et de son esprit de discernement et de tolérance. Dans la société, l'intellectuel qui est la personne savante et sage, est perçue comme une lumière dans le cercle humain. Sa pro-activité le dissocie de l'indolence et de la diversion. Quant à ses réflexions, il note une démarcation épistémologique le conduisant au-delà des idées reçues. Il produit à cet effet, des idées maitresses soutenant les piliers du progrès de la société. Il n'a pas de genre, il peut être issu de toutes sociétés et de toutes catégories socioprofessionnelles. Sa posture peut inspirer profonde confiance dans son milieu social. Car, il est fondamentalement une personne universelle.

¹³⁸ Maitre des Conférences à l'Université de Bangui (République Centrafricaine).

C'est pourquoi l'implication des intellectuels africains à relever les défis de la renaissance, s'avère une mission difficile mais tout à fait possible. Parce que c'est la personne techniquement indiquée pour façonner les démarches méthodiques afin de parvenir à bout de toutes situations. Dès lors que la renaissance vise à réinitialiser les situations afin de revigorer les activités pour l'atteinte des objectifs tendant à améliorer le quotidien des membres de la société. Ainsi, si cette renaissance est une préoccupation actuelle en Afrique, alors quelle sera la part des intellectuels pour opérationnaliser le concept de la renaissance dans l'au-delà du discours ?

- L'Intellectuel Africain

L'Intellectuel est préalablement un savant ayant une posture universelle comme tous les autres intellectuels du monde. « L'Intellectuel se définit généralement comme toute personne ayant « un goût prononcé (ou excessif) pour les choses de l'intelligence, de l'esprit »¹³⁹. Sa particularité c'est qu'il est africain. C'est un facteur qui le différencie certes des autres intellectuels par le fait que ce dernier a un parcours juvénile autre que celui de l'enfant d'un autre continent. L'Intellectuel africain est acteur vivant dans un environnement sociétal chargé de symboles et d'évènements. Il gère les activités intellectuelles, techniques, spirituelles, religieuses, politiques et socioéconomiques. Mais cela ne lui a guère permis de construire une personnalité de réputation. L'on observe facilement une pertinence dans les raisonnements des intellectuels africains. Seulement qu'il existe dans leurs rangs ceux qui se rétractent à assumer leurs responsabilités de la dynamique sociopolitique. Malgré leur niveau élevé de conception des projets globaux, l'on observe régulièrement un laxisme qui précise le non respect des valeurs de temps, le non attachement aux valeurs républicaines, ainsi qu'une forme catastrophique d'initiative privée. L'Intellectuel africain ne paraît efficace qu'en dehors du continent. Pourtant cela devait être un prompt réflexe pour marquer sa grande responsabilité vis-à-vis de son continent. Certains d'entre eux ont subi des difficultés dans la réalisation de leurs projets d'engagement politique. Tandis que d'autres ont choisi de se résigner afin de continuer leur lutte de façon pacifique. Pourtant ce qui est attendu de ces intellectuels c'est leur réalisme. Seulement qu'on observe dans l'itinéraire sociopolitique de l'Afrique des situations diversifiées menée par les intellectuels.

Par exemple « au Cameroun, les nationalistes Wandji Ernest, Takala Célestin, Um Nyiobé, Wambo, pour ne citer que ceux-là, sont exécutés. De grands intellectuels comme l'écrivain Mongo Béti se verraient interdire l'entrée dans le pays pendant des années par le gouvernement d'Ahmadou Ahidjo mis en place et soutenu inconditionnellement par les Français. Le soutien de la France à la politique de répression dans les pays africains se traduit par l'interdiction d'une œuvre de Mongo Béti intitulée *Main basse sur le Cameroun* [13] sur le sol français. Au Kenya, l'écrivain Ngugi Wa Thiong'o est contraint par le gouvernement corrompu de Jomo Kenyatta de s'exiler. Sous le règne du Général dictateur Sani Abacha, l'écrivain Wole Soyinka, Prix Nobel de littérature, ne doit sa vie sauve qu'à l'exil : ce dernier doit donc fuir le pays pour l'Angleterre afin d'échapper à la mort. Avant lui, beaucoup d'intellectuels nigériens avaient déjà quitté le pays : tel est le cas de la très célèbre romancière Buchi Emecheta qui vit en Angleterre depuis des décennies [14]. Au Ghana, de piètres officiers corrompus jusqu'à la moelle des os issus de l'armée coloniale britannique appuyés par les forces rétrogrades chassent du pouvoir le panafricaniste Kwame Nkrumah. Ce dernier gênait tous ceux qui tenaient et tiennent encore aujourd'hui à la balkanisation de l'Afrique [15]. Plus récent encore, l'assassinat du jeune nationaliste burkinabé le Capitaine Thomas Sankara [16].

Il constituait un obstacle pour ses voisins dont le mode de gestion était fondé sur le népotisme, la corruption, le clientélisme et l'intimidation.

¹³⁹(Chimoun M., in petit Robert ; Ethiopique : n° 73 ; p.1).

La pendaison en automne 1995 du Nigérian Ken Saro Wiwa, écrivain et militant des droits du peuple Ogoni à une vie décente, par le régime militaire nigérian dont le but était de protéger les intérêts du groupe pétrolier Shell et les maigres recettes qui tombaient dans leurs comptes ouverts en Europe, illustre très bien le drame de l'intellectuel nationaliste africain. » Chimoun M., Ethiopique : n° 73 ; p.4). Cependant, avec l'avènement de la démocratie les esprits ont de plus en plus trouvé de la sécurisation auprès des nouvelles institutions républicaines. L'on rencontre certes des débats pluri-idéologiques montrant la liberté d'expression en construction. C'est dans la même situation que les intellectuels africains parviennent à organiser des colloques et réfléchir sur les situations de leur continent. Au vu de l'histoire vécue par le continent, il s'avère nécessaire de privilégier toujours le débat et permettre aux langues de se délier pour que toutes les voix puissent être entendues. Les intellectuels africains ne doivent, ni ne peuvent réagir de la même manière que les intellectuels d'autres continents. Car, l'environnement sociopolitique et économique est fragile. Ensuite les pesanteurs socio-anthropologiques exercent quotidiennement leurs influences sur les acteurs devant réagir. Ainsi, l'intellectuel africain qui rencontre la renaissance, a plus de contraintes pour infléchir la tendance. C'est pourquoi il ne pourra que privilégier le canal de transmission des enseignements pour élever le niveau d'éducation formelle et suivre régulièrement la population en âge d'aller à l'école pour parvenir à augmenter le taux de scolarisation. De ce fait, il y aura une tendance de changement de mentalité qui entraînera une possibilité de dialogue de cultures. Ainsi les acteurs auront développé la capacité à pouvoir affronter la renaissance. La renaissance, qu'est-ce que c'est?

- La Renaissance

En terme basique elle renvoie à une nouvelle naissance. Celle ici n'est rien d'autre que la politique de la prise de conscience active et de la remise à nouveau des structures et des modèles. C'est un mouvement de rénovation culturelle et artistique qui prit sa source en Italie au XV^e siècle. Elle a ainsi boosté les pensées pour rénover l'environnement de la culture et de l'art. Elle émerge en Europe au XVI^e siècle. Mais c'est à partir de l'Italie que le mouvement prit sa source pour ensuite envahir le continent européen à travers des tentacules sur le reste des pays. Ce mouvement a révolutionné le mode de pensée européenne. (Larousse française, Google.fr).

S'agissant de la renaissance africaine, elle stipule une revivification du continent dans une posture de conscientisation active. C'est une forme de lutte tendant à libérer les esprits et la manière de conduire la cité. Notons que la renaissance africaine est un concept employé par le Professeur Cheikh Anta Diop en 1948, et de ce fait, il interpelle ses compatriotes africains à se ressourcer dans le gisement socioculturel du continent. Puisque cette renaissance n'a pas pour vocation de déstabiliser les autres cultures mais plutôt de permettre à l'Afrique de retrouver ses vitalités afin de se conduire vers le changement historique. La renaissance est un facteur de contrainte disciplinaire mais elle est aussi une valeur d'innovation pour le continent africain. Elle demeure un outil prépondérant du progrès. C'est pourquoi la renaissance du continent, loin de demeurer une utopie d'action concrète, doit devenir une réalité palpable. Car elle est par ailleurs « un changement de paradigme, qui fait passer l'Afrique de la mort à la vie, du lieu du désespoir à celui de toutes les espérances. La renaissance africaine est la reconstitution de l'Être africain. Nous devons commencer par Être, exister, être conscients que nous existons, et plus clairement, que nous existons en tant que nous-mêmes. Nous ne devons plus être d'autres Êtres que nous même.

Entretenir notre être et notre avoir, notre culture et notre civilisation, en bref, notre patrimoine naturel, culturel, économique, spirituel, en jouir pour prouver qu'elles sont à nous, c'est la tâche que nous devons accomplir chacun de nous selon ses capacités. »¹⁴⁰

Après la seconde guerre mondiale, les jeunes intellectuels issus de l'école occidentale, ont approfondi la réflexion et certains se sont intéressés à l'approfondissement de la recherche pour parvenir à relever le défis contre la stigmatisation de l'homme noir en être inférieur et méprisable. C'est le cas de Cheikh Anta Diop, de Fanon F. à travers des travaux gigantesques. Surtout Cheikh A. D., qui a entrepris des recherches sur l'antériorité de l'histoire et sur la culture pour véritablement prouver à la face du monde qu'il faille une relecture de l'histoire afin de restituer la vérité et la dignité des peuples. Ainsi, le Professeur Niang Abdoulaye pense que « Cheikh Anta Diop apparaît véritablement comme un modèle de cette rupture dont il a été question précédemment. En effet, dans ses diverses œuvres portant sur l'histoire de l'Afrique, il a montré que si les mythes sur la supériorité du colonisateur ont prospéré en Afrique, c'est parce que le colonisé était rendu ignorant de son passé, et qu'il a été dépossédé de sa propre histoire par le colonisateur lui-même. Selon ce dernier qui était arrivé à contrôler le mental du colonisé, celui-ci n'avait pas un passé, ou s'il en avait un, alors ce dernier ne devrait, en tout cas, point peser bien lourd devant le sien : le colonisateur, en dominant le colonisé dans le présent, devait aussi le coloniser dans le passé, et surtout dans le repère de son historicité, afin de pouvoir boucler la boucle de la chaîne stratégique de sa domination mentale. » (Niang A., RASP, n° 12, 2012 : p. 18). Ce sont des paramètres qui ont conduit Cheikh Anta D. à s'investir pour restaurer l'histoire et lancer la renaissance africaine. De ce fait, le Professeur Niang rappelle effectivement que « c'est pour libérer le colonisé de cette domination qu'il subissait, et dont il semblait accepter les justifications subjectives « historicistes et historiques », voire « ontologiques », mais par ignorance de fondements objectifs de sa propre histoire et de sa propre culture, que Cheikh Anta Diop a été nommé par Fabrice H. Wane « le restaurateur de la conscience noire » (Wane : 1998, p. 24 - 25) (idem Niang). A cet effet, la renaissance africaine a été une construction intellectuelle et historique. De nos jours les difficultés épistémologiques persistent dans le rang de certains intellectuels qui sont en charge de la gouvernance de la cité. C'est un fait relevant d'une défaillance citoyenne. Alors, il est nécessaire que les intellectuels africains, dans un souci de rendre effectif la renaissance africaine, doivent exhumer les fondamentaux des valeurs de leurs terroirs, à travers une immersion culturelle comme l'avait souvent évoqué le Doyen Aguessy Honorat de Ouidah (République du Bénin).

D- l'interpellation des intellectuels face aux défis de la politique de la renaissance africaine

Si l'Égyptologue Cheikh Anta D. n'a cessé de professer sur la théorie de la renaissance africaine, c'est parce qu'il a saisi la nécessité de l'entrée du continent dans le concert des nations par la dignité de sa contribution. De nos jours on constate depuis la période du renouveau démocratique africain du début des années 1990, les intellectuels des africains et afro-américains, excellent davantage dans l'exhumation des patrimoines de l'Afrique. On peut faire remarquer la création du Conseil Mondial pour le Panafricanisme (COMOPA), qui réunit les afro-optimistes pour insuffler une nouvelle énergie pour le développement des consciences de l'africain. Ainsi, les recherches se sont multipliées dans le cadre de la conceptualisation de la politique de la renaissance pour relayer la logique du Professeur Cheikh Anta D. C'est à travers cette même logique de la conscientisation que des régimes politiques donnèrent le glas pour l'appropriation de la renaissance. Seulement que chacun des pays pratique sa renaissance à sa manière.

¹⁴⁰(mai 2008 ; Centre d'Études Africaines et de Recherche Interculturel ó CEAf & RI).

Si le Président Wade du Sénégal a voulu immortaliser la renaissance à travers un monument, sa renaissance a embrassé le monde de la recherche scientifique et du développement agricole dans une perspective de l'autosuffisance alimentaire. Sa politique a pu influencer bon nombre d'intellectuels qui ont adopté son discours et son mode de pensée sur le développement de l'Afrique. C'est-à-dire que les intellectuels qui exercent dans les universités sénégalaises se sont rendus compte de l'urgence de la réorientation du système de formation technique et professionnelle. Ce n'est d'ailleurs pas une vue exhaustive de la situation, dès lors qu'il y a d'autres intellectuels qui ne croient pas à la renaissance de l'Afrique. C'est une position légitime de leur part car, cela fait partie intégrante du débat d'école de pensée interafricain. Seulement que la renaissance paraît une nécessité pour le développement du continent. Parce que cette renaissance peut être considérée comme étant le levier du renouveau et de la nouvelle orientation. Une politique d'orientation basée sur les nouvelles visions du monde et de la possibilité que pourra apporter les intellectuels africains dans la marche du continent et par ricochet celle de l'universel. Si A. Wade a pu restaurer les nouvelles visions pratiques et les défendre dans les haut sommets mondiaux, simplement qu'il a pu intégrer dans sa politique du développement l'aspect de la recherche scientifique globale. La renaissance de l'Afrique ne doit absolument pas se cantonner sur l'africanité simplement, mais sur la connaissance totale dans la vision mondiale, puis dans une perspective de la présentation des savoirs endogènes et de libération de celui qui appelé « indigène ». Puis que « les buts des éducateurs coloniaux sont de promouvoir l'adhésion volontaire de l'indigène à ses colonisateurs si le maintien de l'indigène dans un rôle soumis est une des préoccupations constantes des éducateurs de cette période » (Warner, 1976 : p.96). Cette domination doit prendre fin et conduire les africains à comprendre fondamentalement, que toutes les sociétés se développent par elles-mêmes, en ayant un laboratoire en leur sein leur permettant de penser leur vie. C'est ainsi que la renaissance africaine part préalablement de la rupture épistémologique de l'intellectuel africain avec des idées obstruant son épanouissement, qu'elles soient africaines ou non-africaines. Cette rupture doit s'apparenter à la méthode Durkheimienne de l'approche scientifique dans le cadre des observations pour les études des faits sociaux. C'est une logique qui pourra fonder le nouvel élan de la renaissance qui ne devrait pas se transformer en force d'affrontement inter-civilisationnel, mais plutôt en une pratique de restauration de sens et de la puissance de l'être africain dans la possibilité du développement de la coopération du profit mutuel comme le désigne les économistes « partenariat gagnant à gagnant ».

Notons que les intellectuels africains doivent internaliser dans leur quotidien la culture du développement du travail bien fait et de celle du devoir de rendre compte. S'il y a des universitaires qui participent au développement actif, c'est grâce à leur pro-activité et leur manière de transmettre les formations rendant les jeunes capables dans leur totalité et dans leur fond intérieur et spirituel. De là, une rupture sera une réalité pour l'accomplissement de la renaissance.

Cependant, une autre politique de la renaissance est vulgarisée en république du Tchad, et celle-ci est en phase de devenir un programme politique puisque toutes les activités sont initiées au nom de la renaissance. Cette nouvelle orientation de pensée politique est la résultante du passé de ce pays, qui était meurtri par des guerres civiles fratricides durant des décennies. C'est pourquoi l'actuel Président de la république du Tchad (Idriss DEBY ITNO) a choisi la renaissance qui est au départ un slogan (à force d'user la communication politique autour d'elle) a pris de l'envergure. Finalement tout ce qui s'entend au nom de la république se fait au nom de la renaissance. Cette renaissance du Président tchadien Idriss Déby Itno est lancée pour panser les fractures sociales et corriger les dépravações politico-économiques observées de part et d'autre, conséquences pratiques de régression du pays. En effet, la renaissance de Déby est une renaissance initiée pour le développement durable du Tchad.

Mais elle a eu de l'influence sur le continent. Car, cette renaissance a apporté la stabilité sociale et celle-ci est entrain d'être exportée au-delà des frontières, à travers les interventions militaires pour la lutte contre le terrorisme en Afrique de même que l'intervention politique pour le rapprochement des frères ennemis Soudanais du Darfour. Ces actions font parties des bribes de la renaissance africaine. Mais les intellectuels ont l'obligation permanente de mettre en place une base de référence à l'exemple de Cheikh Anta Diop qui ne se complexe guère face au risque de ses idées. Des risques qui lui ont valu des châtements dans sa carrière, mais Cheikh Anta Diop a fini par restaurer une vérité historique que les autres intellectuels n'ont pu présenter. Ni qu'ils ont présenté des idées contraires aux siennes à ce sujet.

De ce fait, les intellectuels africains doivent avoir un fondement commun du point de vue de la restauration historique et de la renaissance africaine. A cet effet, « l'Afrique doit revisiter son patrimoine culturel dans tous les domaines, aux fins d'en mieux tirer profit et de le renouveler par son inventivité propre et des apports extérieurs sélectifs, car en toute renaissance le présent doit être fécondé par le passé et des apports extérieurs. L'Union Africaine (UA), pour avoir compris que le patrimoine culturel d'un peuple, non seulement fonde son identité, mais constitue aussi, par les potentialités créatives et productives qu'il peut recéler, un atout important pour son développement, déclare dans son préambule, en sa sixième session tenue à Khartoum du 23 et 24 janvier 2006 : « il est impérieux de procéder à l'inventaire systématique du patrimoine culturel matériel et immatériel, notamment dans les domaines de l'histoire et des traditions, des savoirs et savoir-faire, des arts et de l'artisanat en vue de les préserver et de le promouvoir ». » (Niang, A., RASP, n° 12, 2012 : p. 23). Bien que les méthodes peuvent, dès leur mise en œuvre, varier mais l'objectif pourra être le même. C'est-à-dire, celui du développement de l'Afrique par la contribution des acteurs intellectuels dans leurs diversités. Les apports des intellectuels dans la renaissance est la concordance avec les nouvelles politiques entreprises par les leaders pour l'émergence. Seulement que toute innovation profonde n'est possible qu'à travers l'immersion culturelle et la rupture avec certains obstacles historiques, à entendre l'homme des lettres Béninois Jean Pliya qui pense qu'on ne peut pas faire le développement sans faire table-rase de certaines reliques du passé. Et d'ailleurs cette assertion nous plonge dans l'interpellation de l'Égyptologue Cheikh Anta Diop.

Conclusion

La question du développement à l'ère du pluralisme politique et de l'effectivité de la mondialisation, ne peut laisser indifférent l'intellectuel africain. Car les autres continents s'activent pour leur épanouissement, en utilisant les ressources humaines pour relever les défis qui se présentent à eux. Etant donné que l'Afrique est le milieu ayant subi les pires des atrocités de l'histoire que l'humanité n'a jamais connu, avec la déportation de ses bras valides et l'exploitation de ses ressources naturelles, en plus la colonisation et l'usurpation de l'histoire de l'humanité. Au vu de ces faits, Cheikh Anta Diop a pris le risque de mettre en exergue les fondements de la restauration de la place de l'Afrique au concert des nations. Ces travaux sont devenus des chefs d'œuvres pour la découverte de l'identité historique de l'africain. Il en créa la notion de la renaissance africaine dont beaucoup des chefs d'États africains en font usage pour la rénovation de leurs systèmes politiques et de leurs développements socioéconomiques. Ces faits exhumés principalement par Cheikh Anta Diop, montrent les insuffisances de l'engagement de l'homme des sciences et de l'homme politique africain, qui doivent désormais œuvrer pour une innovation dans les diversités des préoccupations liées à l'histoire de la réalité du continent.

Il revient certes aux intellectuels d'apporter leur part active en vue de la transformation sociopolitique et économique de l'Afrique. Il urge également que les pays à divers niveaux qui, de par leur politique intérieure planifient des stratégies du développement, doivent privilégier l'instruction comme le souligne Cheikh Anta Diop, dans la perspective de libération des esprits longtemps tronqués par l'envahissement colonial.

La renaissance ne peut en effet être une réalité que lorsqu'elle est savamment conceptualisée par les universitaires et opérationnalisée dans les faits quotidiens des acteurs sociaux. Ainsi donc, les intellectuels pourront relever les défis dès lors qu'ils prendront une part active dans la politique de modernisation et dans la conscientisation de leurs compatriotes en vue d'une nouvelle orientation qui est la renaissance effective de l'Afrique dans sa pluralité profonde.

Bibliographie

- 1- Balandier Georges, 1989, Sens et puissance : les dynamiques sociaux, Paris, PUF.
- 2- Boudon Raymond, 1999, le Sens des valeurs, Paris, PUF, coll. Quadrige.
- 3- Ki-Zerbo Joseph, 1992, la natte des autres- Pour un développement endogène en Afrique, Paris, Karthala.
- 4- Diop, Cheikh Anta « Comment enraciner la science en Afrique : exemple walaf (Sénégal) » in Bulletin de l'AFAN, 1975, tome 37 série B, n°1
- 5- Diop, Cheikh Anta, 1982, l'Unité culturelle de l'Afrique noire, Paris, Présence Africaine, 2^{ème} Ed.
- 6- Diop, Cheikh Anta, 1993, Antériorité des civilisations nègres, Paris, Présence Africaine, 2^{ème} Ed.
- 7- Durkheim Emile, 1957, les règles de la méthode sociologique, Paris, PUF.
- 8- Erny Pierre, 1973, l'éducation traditionnelle, Paris, Payot.
- 9- Grawitz Madeleine, 1996, Méthodes des Sciences sociales, Paris, Dalloz.
- 10- MoséChimoun, 2008 « La recherche scientifique dans les universités africaines : le cas de l'université sénégalaise » in La recherche scientifique et le développement en Afrique, idées nomades, Paris, Karthala.
- 11- Niang Abdoulaye, janvier 1993, « la science, l'homme et le social : l'implication cognitive et éthique dans l'entreprise scientifique », in Revue Sénégalaise de Sociologie, n° 06.
- 12- Niang Abdoulaye, janvier ó juin 2012, « inhibition intellectuelle et libération mentale : l'apport de Frantz Fanon et de Cheikh Anta Diop dans la construction de la renaissance africaine », in Revue Africaine des Sciences Sociales et de la Santé Publique, n° 04.
- 13- Thomas Louis, V., 1968, « Acculturation et nouveaux milieux socioculturels en Afrique noire », in Bulletin de l'AFAN, Série B, T.XXVI, N° 1.
- 14- Wade Abdoulaye, 2005, Un destin pour l'Afrique. L'avenir d'un continent, Paris, Ed. Michel Lafon.

Feminism in Ama Ata Aidoo's *Changes*: A Transitivity Analysis.

Issa Djimet

Ph.D Candidate at Ecole Doctorale Pluridisciplinaire (EDP), Faculty of Arts and Humanities (FLASH)

University of Abomey-Calavi, Benin

fouriadjimet@yahoo.fr

Leonard A. Koussouhon

Full Professor of Applied Linguistics, African and English Literature, English Department

koussouhon@yahoo.com

Abstract

Language can be viewed as sound, as writing and as wording; but under SFG it is essentially dealt with as a system of meanings and as text. According to Halliday and Mathiessen (2004) people produce text when they write or speak, and they express three kinds of meanings simultaneously: the interpersonal, textual, and experiential meanings. This article seeks to analyze the experiential metafunction through transitivity, that is, it aims to identify process types and participants in two extracts from *Changes* by Ama Ata Aidoo in order to unveil her feminist ideology. By analyzing the different process types the current article highlights the author's ideal of women's empowerment, which is encoded in the use of specific processes (material, mental, verbal, and relational processes). The study has eventually uncovered that literary works are efficient means to deconstruct negative stereotypes about women's roles and place in society.

Key Words: transitivity, process, experiential meaning, feminist ideology, stereotypes.

Introduction

Language can be studied as sound, as writing, and as wording. Under Halliday's Systemic Functional Grammar (SFG) it is basically viewed as text and a system of meanings, text being any instance of language, in any medium, that makes sense to someone who knows the language (Halliday and Mathiessen, 2004: 3). In fact, the systemic functional approach to language is based on the premises that the general function of language is a semantic one; that when people write or talk, they produce text; and that language is structured to make three kinds of meanings simultaneously: experiential, interpersonal, and textual meanings (Eggins, 1994).

This article deals with the experiential meaning, which is concerned with events, or 'goings-on' (Halliday and Mathiessen, 2004). Put another way, it is focused on transitivity - a sub-network under the experiential metafunction - and aims at exploring how the participants involved in actions relate to each other, and if they take an active or passive role in utterances. According to Iwamoto (2008) (cited in Zahoor and Janjua, 2016), the main purpose of transitivity analysis is to find out 'who or what does what to whom or what?'

this work aims at applying the above principles or concepts to two selected extracts from Aidoo's *changes* so as to grasp her feminist thoughts, for literature provides an in-depth description of the cultural, social, religious, economic and political outlook of a society better than other materials like history or philosophy textbooks do, to use Yokossi's and Koussouhon's (2017) terms.

Feminism, as an ideology that advocates women's empowerment, can take various forms and can be conveyed through literature. Thus, this study applies critical discourse analysis principles to the linguistic description findings in order to unveil Aïdoo's ideal of women's empowerment.

1. Methodology

This work is a transitivity analysis of two extracts from Aïdoo's *Changes*, from a feminist perspective. To carry it out both qualitative and quantitative methods have been used. The two extracts have been selected on the basis of qualitative method and split into clauses, for the unit of analysis in Systemic Functional Grammar (SFG) is a clause. The different process types have been identified quantitatively, and statistics related to their occurrences have been exactly provided so as to facilitate the qualitative analysis. The circumstantial elements have not been taken into account because the analysis is especially focused on process types and their related participants.

2. Theoretical Background

2.1- Systemic Functional Linguistics

Systemic Functional Linguistics is a branch of linguistics which regards language as a social semiotic system. This approach is developed by Halliday and Mathiessen (2004) and the others like Eggins (1994), Fowler (1986), Hasan (1985), etc. The approach espouses the paradigmatic axis as its main principle, that is, it focuses on how language works. In fact, Halliday theorizes that in any communication situation there is a notion of choice because language is a system. Explaining this notion of system, Eggins (1994) states that language is a particular and complex semiotic system which allows us to make meanings in context. The functional aspect of this approach lies in the fact that language satisfies various functions or metafunctions (Halliday and Mathiessen, 2004) that are encoded at various levels:

- The interpersonal metafunction, which renders human experience by naming things or construing them into categories and then construing categories into taxinomies the clause of the grammar;
- The interpersonal metafunction, which considers the clause of the grammar as a proposition or a proposal through which we inform or ask question, give an order or make an offer, and voice our appraisal or attitude towards our interlocutors or what is being talked about;
- And the textual metafunction, which is concerned with building up sequences of discourse, organizing the discourse so as to ensure cohesion and continuity as the text moves along.
- This work deals with the experiential metafunction through the system of transitivity.

2.2-Transitivity

Transitivity is the grammatical system which contrues the world of experience into a controllable class of process types (Song 2013). Processes are made of process, participants and circumstances. Human experience is actualised through six types of process: material processes (1), mental processes (2), relational processes (3), behavioral processes (4), verbal processes (5), and existential processes (6). Material processes are concerned with doing and happening, involving an actor and usually and goal. While the actor refers the constituents who does the deed, the goal is the participant at whom the process is directed, or at whom the action is expanded (Eggins 1994). Mental processes are processes which realise meanings of thinking or feeling. According to Koussouhon and Dossoumou (2014) they deal with our experience of the world of our own consciousness, relating to our mental reactions in terms of thoughts, feelings, and perceptions.

Mental processes consist of two participants, which are sensor and phenomenon; and they are divided into three categories: cognition, affection, and perception. Relational processes deal with our experiences as being rather than as doing or sensing, covering various ways in which being is actualised in English clauses. They are classified into two main types: Attributive processes and Identifying processes. Verbal processes are clauses of saying and its synonyms like ask, demand, talk, etc, as in *Opokuya told Esi about the arrangement for Kubi to collect her the hotel*. Verbal processes often contain three participants: Sayer, Receiver, and Verbiage. The Sayer is the participant responsible for the verbal process, and it does not have to be a conscious participant but anything that can utter a signal. While the Receiver is the participant to whom the verbal process is directed, the verbiage is any noun which expresses some kind of verbal behaviour. Existential processes represent our experience by simply propounding that "there was/is something". They are usually realised by *there*-construction. It does not refer to a location. Existential processes typically use the verb *be* or synonyms like *exist*, *arise*, *occur*, etc. As regards Behavioural processes, they deal with meanings that are mid-way between Material and Mental processes. Behavioural processes have to do with physiological and psychological behaviours which have to be experienced by a conscious being.

Table 1: Process types and Participants (adapted from Song 2013: 2291)

Processes	Participants	Circumstances
Material processes	Actor-Process-Goal	Extent Location Manner Cause Accompaniment Matter Role
Mental processes	Sensor-Process-Phenomenon	
Relational processes	Attributive or Identifying Carrier-Process-Attribute Identified-Process-Identifier	
Behavioral processes	Behavior-Process	
Verbal processes	Sayer-Process-Receiver-Verbiage	
Existential processes	Process-Existent	

2.3-Feminism

Simply defined, feminism is an ideology which advocates changes regarding women's plights all over the world. According to the Stanford Encyclopedia of Philosophy (2003) Feminism is both an intellectual commitment and a political movement which fights for justice for women and the end of sexism in its various forms. Ann (2015) asserts that it is derived from the word "femina" which means woman. The ideology is therefore woman-oriented and concentrates on issues that concern women. Feminism can also be a literary movement that aims to bring about a change in the society, focusing on how women are treated and trying to discourage discrimination and humiliation of women. It is basically concerned with the emancipation of women.

3. Transitivity Analysis of the Two Extracts

Basing on the method of the transitivity analysis used by Koussouhon and Dossoumou (2014), Eggins (1994), Yokossi and Koussouhon (2017), two extracts from *Changes* have been qualitatively and quantitatively analysed. As mentioned earlier, we first split the extracts into clauses and identified the number of process types. Then we counted and statistically summarized them, as shown in table 2 and 3 (see appendices).

3.1- Extract N°1

Table 2: Distribution of process types in extract N°1.

Process types		Frequency	Percentage
Material processes		99	44.39%
Mental processes		34	15.24%
Behavioral processes		08	3.58%
Verbal processes		27	12.10%
Causative processes		02	0.89%
Existential processes		04	1.79%
Relational processes	Attributive	42	18.83%
	Identifying	04	1.79%
	Circumstantial	02	0.89%
	Possessive	01	0.44%
Total		223	100%

As shown in the above table, material processes rank first with a figure of 99 (ie.,44.39%) [99/223], which proves that the extract basically deals with concrete and tangible actions. Relational processes rank second after material processes with a great proportion of attributive (18.83%) [42/223]. Relational identifying (1.79%) [04/223], circumstantial (0.89%) [02/223], and possessive (0.44%) [01/223] processes, which appear in a very few proportion. The recurrent use of relational processes in general demonstrates that the text also encodes meanings about states of being, that is, it describes and defines participants. Mental processes processes occupy the fourth position with a number of 34 (ie., 15.24%), which means that feelings, emotion, and affections are dealt with in the extract. With regard to verbal processes, they occur in a relatively important proportion, occupying the fifth position with a figure of 27 (ie., 12.10%). Existential and causative processes are insignificant in number.

3.2-Critical Discussion of the Findings in Extract N°1

The analysis reveals a frequent occurrence of material processes (44.39%). This exudes an over-materialisation of the extract, describing Esi the main character's determination to fight against negative stereotypes. Esi is a civil servant who earns more money than Oko her teaching husband. She is financially independent. She and her husband live in a house given to her by the government as noted by the narrator: "the bungallow came with her with her job as a data analyst..." (p.6). All these factors contribute in moulding her character and her ambition for promotion and travelling opportunities related to her position. She puts her career above any duties she owes as a wife, leaving the house very early in the morning and returning home at dusk, attending all those conferences held in Geneva, Lagos, Lusaka, Addis, Dakar, etc. But Oko does bear her repeated absence, her refusal to have some other children in addition to their only daughter, her bringing works home, etc. In short, he wants his wife to behave like a "normal woman". This results in a serious tension or quarrel when Oko "rapes" her in a desperate attempt to be reconciled with his wife. The narrator uses material processes to render this situation of conflict and violence : "flung", "sat up", "pull down", "moved on her", "squeezed", "thrust"; "...Oko flung the bedcloth away from him, sat up, pulled her down...he squeezed her breast repeatedly, thrust his tongue into her mouth, forced her unwilling legs apart, entered her, plunging..." (p.9).

Moreover, the narrators depicts the character's inner world through the use of mental processes. In fact, these processes highlight Oko's perception of women's role. He thinks that a woman should be a mother, and she must take care of her household, her husband, and her children. Esi, visibly, does not comply with these traditional principles as regards the place of women in society. The following are examples of mental processes that actualize Oko male chauvinist conception of the relationship between husbands and wives: "thinking of how much he had invested in the marriage with Esi, and how much he had fought to keep it going made him feel a little angry and a little embarrassed" (p.7), "he knew she was very respected by her colleagues and other people who knew the work she did. So she should not really be trying so hard to impress" (ibid). Thus, the characters's sense of the reality is expressed through mental processes such as "know", "think", "feel", "love", which describe what is going on in their mind. This reflects the general plight of women in most African countries, as they fight for justice and freedom. Aido's feminist thoughts are revealed through these linguistic tools, for language construct or deconstruct realities.

Regarding relational processes, they have served to portray various kinds of being. Esi is described by the narrator as a tall, thin, and beautiful woman whereas her husband is depicted as a short man. She has a strong character. Though Oko does not like her freedom of opinion, he loves this physique, as shown in this example: "Esi is a tall woman. That fact made a short man of Oko, since people mostly expect any man to be taller than his wife..." (p.6); "I love this body" (ibid). Surely it is debasing to base a love relationship only on physical criteria. Thus, it can be inferred that Aido's aims at sensitizing men not to treat women like simple erotic objects but as fully paid up member of society. Furthermore, Esi's portrayal can be considered as a means to deconstruct the traditional image of inferiority that is ascribed to women in general.

The last linguistic items that requires attention are verbal processes. They occur frequently in the extract under analysis, with a number of 27 (ie., 12.10%). Their use exudes that some experiences related to emotions feelings, affections, and behaviors are conveyed through the clauses of saying, asking, demanding, for example: "they were always saying things of that sort. Showing a woman you love her is like asking her to walk over you" (p.7); "my friends are laughing at me, he said...they think I am not behaving like a man" (p.8). This highlights the prejudices that are developed by the society regarding women's role. Actually, the current situation of women's inferiority is a social construction, and Aido's *changes* denounces it.

3.3- Extract N°2

Table 3: Distribution of process types in extract N°2.

Process types		Frequency	Percentage
Material processes		73	42.44%
Mental processes		39	22.67%
Behavioral processes		01	0.58%
Verbal processes		08	4.65%
Causative processes		00	00%
Existential processes		04	2.32%
Relational processes	Attributive	36	20.93%
	Identifying	03	1.74%
	Circumstantial	03	1.74%
	Possessive	05	2.90%
Total		172	100%

Table 3 reveals an important number of Material processes (73), corresponding 24.44% of the clauses. They rank first. This shows that extract is a highly materialised one. Mental processes rank second, with a number of 39, representing 22.67%, followed by Relational processes dominated by attributive ones (36), corresponding to 20.93%. This is to say two things: the extract deals with affection, emotion, and feelings on the one hand, and on the other it is concerned with being expressed in different ways. The other process types are used in a negligible proportion. So our analysis is focused on the most significant linguistic tools.

3.4 Critical Discussion of the Findings of Extract N°2

Out of the 172 processes identified in the extract, 73 are Material processes (ie., 42.44%), 39 are Mental processes (ie., 22.67%), and 36 are Attributive Relational processes (ie., 20.93%). These are the most predominant linguistic features in the extract under analysis. Behavioral, verbal, and existential processes are used in a very little proportion.

Like extract N°1, extract N°2 is over-materialised, which means that extract N°2 is concerned with tangible or concrete experiences related to Esi the protagonist's struggle for freedom as she tries to change the requirements of the patriarchal system. In this extract, indeed, the narrator paints Esi's situation after her divorce with Oko and remarriage to Ali, a polygamist. She gets a certain liberty and independence after the separation. She can do what she could not do before. This state of affair is portrayed through the use of Material processes such as "met", "did", "help", "buy", "installed" and "worked" in the following passage from the extract: "then on one of her trips abroad she had met a cousin who did her a great favour. He had helped her buy a small computer...after she had installed the computer in her house, she virtually worked all the time" (p.134).

The change does not only concern her professional life but also her roles as a wife as illustrated through the material processes, notably: "lost", "attacked", "hurry", "buy", "do" in this passage: "now she had lost the harassed feeling that had attacked her every late afternoon of every working day: that she had to hurry home, or to the market or the shops to buy something, or to do something in connection with her role as a mother, a wife and a home-maker" (ibid). These are among other constraints that justify the feminist combat. In fact, feminists consider that patriarchy benefits men in that it exempts them from many things related to the running of household, for example.

The analysis also reveals an important occurrence of mental processes (22.67%), which indicates that the narrator portrays the characters' perception, feelings, and emotions about happenings and goings-on. Esi has divorced her husband because he wanted too much of her and her time. She does not feel any regret about her divorce. To some extent she likes her new situation; she feels some happiness in that she can fulfil her dream of emancipation. This is for example shown in the narrator's use of Mental process "enjoyed", used three times in the following passage from the extract: "she not only enjoyed the job she was doing, but she actually enjoyed working. She enjoyed working with figures-co-ordinating them, correlating and graphing" (p.134). However, her new life is far from being perfect; for Ali's repeated absence and the fact that he has acquired a rather pretty and tiny secretary make her feel anxious. This shows the complexity of African women's struggle for emancipation.

As shown in table 3, there is a significant use of Relational processes in extract N°2 (ie., 20.93%), which demonstrates that various kinds of being are expressed in the extract. They actualise the changes that have occurred in Esi's life after her remarriage to Ali. though Ali has married her properly, that is, in accordance with tradition, he is not too demanding. As a matter of fact, he is preoccupied by his business and is often absent, as mentioned earlier. Esi seems delighted; she likes Ali's conception of married life.

The narrator uses the verb *be* to emphasize this perception, for example, in the following passage from the extract: "it was now nearly a year since Esi remarried, and she was settled into her new life. In all, her basic hopes for marrying a man like Ali had been fulfilled. Ali was not on her back every one of every twenty-four hours of every day" (133). It can therefore be inferred that she has somehow achieved her goal in challenging the traditional norms as regards women's place in her society. But the feminist struggle is and will be laborious and troublesome considering the opposition women have to face generally.

Summary and conclusion

The main goal of this article was to carry out a transitivity analysis of Aidoo's *Changes* from a feminist perspective so as to gain insight into how the author's feminist thoughts are encoded at the experiential level of language use through the six process types and their related participants. The methods used for the analysis have been the qualitative and quantitative ones. An overview of Systemic Functional Linguistic theory has been provided with a focus on the experiential meaning or transitivity, followed by the description and critical analysis of the salient findings.

The linguistic description revealed that material, mental and relational processes are predominant both in extract N°1 and N°2; whereas verbal processes are recurrent only in extract N°1. The interpretation of these findings has helped come up with the view that realities are constructed or deconstructed through language. As regards Aidoo's feminist ideology, it is basically focused on women's liberation from the yoke of patriarchy and its correlated biased views regarding femininity. Thus, *Changes* can be considered as an instrument of sensitization against prejudices and stereotypes which keep the female sex in a position of inferiority.

References

1. Eggins, S (1994). *An introduction to Systemic functional Linguistics*. London: Printer publisher.
2. Fowler, R (1986). *Linguistic Criticism*. London: Oxford University Press.
3. Halliday, M.A.K & Matthiessen, C.I.M (2004). *An Introduction to Functional Grammar*. London: Hodder Headline Group.
4. Hasan, R. (1985a). *Meaning, context and text ó fifty years after Malinowski*. In J D Benson & W S Greaves (eds.), *Systemic Perspectives on Discourse, Volume 1*. Norwood, NJ: Ablex.
5. Koussouhon, L. & Dossoumou, M. A. (2014). *Lexico-Grammatical Analysis of Yellow-Yellow by Kaine Agary with a Focus on Experiential and Textual Meanings*. Mediterranean Journal of Social Sciences, Vol 5, N° 23, pp. 2430-2438.
6. Song, Z. (2013). *Transitivity Analysis of A Rose for Emily*. Theory and Practice in Language Studies, Vol 3, N°12, pp. 2291-2295.
7. The Stanford Encyclopedia of Philosophy. (2016). [The Metaphysics Research Lab](#), Center for the Study of Language and Information (CSLI), Stanford University. Library of Congress Catalog Data: ISSN 1095-5054
8. Yokossi, T. D. (2017). *Transitivity of Chinua Achebe's Arrow of God and Ngugi Wa Thiong'o's Petal of Blood*. Journal of Applied Linguistic and Language Research, Vol 4, N°3, pp.171-175.
9. Zahoor, M. & Janjua, F. (2016). *Character Construction in Tributative Songs: Transitivity Analysis of the Song óI am Malala*. International Islamic University, Islamabad, Pakistan, 2, 201-213.

Appendices

Transitivity Analysis of Extract N°1

The following keys are used in the labeling of the transitivity features:

// (Double slash lines): to show clause boundaries.

Keys: P= process, Pm= material, Pme=mental, Pb=behavioural, Pv=verbal, Pe=existential, Pi=intensive, Pcc=circumstantial, Pp=possessive, Pc=causative

A=Actor, G=Goal, B=Beneficiary, R=range

S=Senser, Ph=Phenomenon

Sy=Sayer, Rv=Receiver, Vb=Verbiage

Be=Behaver, Bh=behavior

X=Existent

T=Token, V=Value, Cr=Carrier, At=Attribute

Pr=possessor, Pd=Possessed

C=Circumstance, Cl=location, Cx=extent, Cm=manner, Cc=cause,

Ca=accompaniment, Ct=matter, Co=role

Ag=Agent

Extract n°1 (Changes, 1991: 6-10)

1-Esi (Cr) was (Pi) a tall woman (At). 2-That fact made (Pm) a short man of Oko (G),//3- since people(S) mostly expect (Pme) any man to be taller than his wife (Ph)//5- and he(Cr) was(Pi) the same height as her(At). 6-She (Cr) was (Pi) quite thin (At) too, //7-which gave (Pm) her(B) an elegance(G)//8- that was recognized(Pm) by all except members of her own family(A). 9-When she was(Pi) younger and growing up(At) in the big compound(Cl) with her cousins and other members of the extended family(Ca),//10- she (Cr) had to be(Pi) extremely careful(At) about starting a quarrel (Ct) with anyone(Ca). 11-Because no one(A) lost(Pm) the chance(R)//12 to call(Pv) her(Rv), beanpole, bamboo, pestle or any such name(Vb)// 12-which in her language(Cm) described(Pi) tall, thin, and uncurved(V).13- I(S) love(Pme) this body(Ph).14 But it is her sassy navel(A) that kills(Pm) me(G),//15- thought(Pme) Oko(S),//16- watching(Pb) the little protusion(Ph),//17- and feeling(Pme) some heating up(Ph) the base of his own belly(Cl). 17-If Esi's mother could have read (Pm) his thoughts (G),//18- she would have told(Sy) him(Rv)//19- that the dainty affair(A) had nearly killed(Pm) her daughter(G). 19-For, instead of healing after a couple of weeks (Cx), like any baby's (Cm), //20- Esi's (T) had taken (Pcc) its time (V), going(Pi) almost septic(At) at one point(Cl). 21-Meanwhile (Cx), as every old lady(Sy) in the village(Cl) reminded(Pv)her(Rv) throughout her childhood(Cm),//21- Esi(Cr) had been(Pi) such a grouchy, wailing infant(At),//22- her tummy(Cr) had normally(Cm) looked like(Pi) a pumped balloon(At). 23-So that even when the navel (A) healed (Pm),//24- it(A) still stuck out(Pm). 25-Soon (Cx) the bedroom (A) filled out with a mixture of scents (Cm). 26-Aren't you (At) getting up (Pm) at all this morning?(Cx)//27- Esi(Sy) finally asked(Vb). 28-Following her question (Cx), relief (A) flooded (Pm) through her (Cm) like the effect of a good drink (Cm). 29-For these days(Cx) communication between them(A) had ground to a halt(Pm)//,30- each of them(Sy) virtually afraid of(Cm) saying(Pv) anything(Vb)//31- that might prove to be(Pi) potentially explosive(At). And these day s(Cx) nearly(Cm) everything(Cr) was(At). She(S) needn't have worried (Pme). 32-Oko(S) had, on his own (Cm), decided (Pme)// 33-that the months of frustrations and misunderstandings (Cr) were behind him (At). 34-Even hopefully (Cm) behind them both (At). 35-In any case (Cm), he had decided (Pme) to give (Pm) their relationship (B) another chance(R).

36-If you(Cr) are being honest(At) with yourself(Ca), //37-you(S) would admit(Pme)//38- that you(A) have always given(Pm) this relationship(B) a chance(R),// 39-he(S) told(Pv) himself(Rv). 40-Thinking(Pme) of how much(Ct) he had invested(Pm) in the marriage with Esi(Ca),//41- and how much he had fought to keep it going(Ag) made(Pc) him(Cr) feel a little angry and little embarrassed(At). 42-With all that going on in his head(Cc), his penis(A),//43- which had by then become(Pi) really big and hard(At), almost collapsed(Pm). 44-But since his eyes (Cr) were (Pi) still on Esi's navel (Cl),//45- the thing(A) jerked itself up(Pm) again(Cx). 46-He(S) had always (Cx) loved (Pme) Esi (Ph). 48-And what (Cr) was (Pi) wrong with that? (At). 49-It(Cr) is(Pi) not safe(At) to show(Pme) a woman(Ph) you(S) love(Pm) her(Ph)í not too much anyway(Cm),//50- some male voice(Sy) was telling(Pv) him(Rv). 51-But whose voice (Cr) was (Pi) that?// 52-His father's(Pr)? //53- his Uncle Amoa's?(Pr) 54-He(Cr) wasn't(Pi) sure(At)//55- that the voice(Pd) belonged to(Pp) any of those two(Pr). 56-Of course these men and their kind (A) hid (Pm) their hearts(R) very well (Cm). 57-They(G) were brought up(Pm) to know(Pme) how.58- On the other hand they(G) were also brought up(Pm) too well(Cm) to go around(Pm) saying(Pv) any crude(Vb). 59-No, it (T) must be(Pi) one of his friends(V) from boarding school days(Cl). 60-They were always (Cx) saying (Pv) things of that sort (Vb). 61-ōshowing(Pme) a woman(Ph)//62-you(S) love(Pme) her(Ph) is(Pi) like asking (Pv) her(R) to walk(Pm) over you(Cl). 63-How much of your (Pr) love (Pd) for how heavy her (Pr) kicks(Pd). 64-And were (Pi) they (Cr) wrong(At)? Look (Pb) at Esi (Ph). 65-Two solid years of courtship (Cx), six years of marriage (Cx). 66-And what had he (A) got out(Pm) of it?(R) Little(R). Nothing(R). No affection(R). Not even plain warmth(R). Nothing except one little daughter!(R) 67-Esi(Sy) had never stated(Pv) it(Vb) categorically(Cm)// 68-that she(S) didn't want(Pme) any more children (Ph). 69-But she (Cr) was (Pi) on those dreadful birth control things: loops or whatever (At). 70-She (A) had gone (Pm) on them (G) soon after the child was born (Cx), and no amount of reasoning and pleading(S) had persuaded (Pme) her(Ph) to go(Pm) off them(G). 71-He(S) wanted (Pme) other children (Ph), at least one more (Ph)í a boy if possible (Ph). 72-But even one more girl (Cr) would have been (Pi) welcome (At). 73-The fact that his mother and his sister(Sy) were always(Cx) complaining(Pv) to him(Rv)// 74-about the unsafety of having an only child(Ct) only made(Pc) him(Cr) feel(Pi) worse(At). 75-One of them (Sy) had even suggested (Pv) that he(A) did(Pm) himself and them(B) the favour of trying(G) to be(Pi) interested in other women(At). 76-That way (Cm), he (A) could perhaps make (Pm) some other children(R) outside(Cl). 77-The idea(S) hadn't appealed (Pme) to him (Ph) at all (Cm). In fact, for a long time(Cx), the thought of sleeping(Pm) with anyone other than Esi(Ca) had left(Pi) him(Cr) quite cold(At), //78-no matter how brightly(Cm) the sun(A) was shining(Pm),//79- or how hot(At) the day(Cr) was(Pi). 80-Yet, what was he (A) to do(Pm)? Esi (A) definitely (Cm) put (Pm) her career(G) well above any duty(Cl)//81- she(A) owed(Pm) as a wife(Co). She(Cr) was(Pi) a great cook(At),//82- who(Sy) complained(Pv) endlessly(Cm) any time(Cx)//83- she had to enter(Pm) the kitchen(Cl). Their home(G) was generally(Cm) run(Pm) by an elderly house help(A),//84- whom(Rv) they(Sy) both called(Pv) Madam(Vb) behind her back(Cl). 85-The bungalow (A) came (Pm) with her job (Ca) as a data analyst (Co) with government's statistical bureau (Cl); its urban department (Cl), that is. 86-Good God, what (V) on earth (Cl) did that (T) mean (Pi)? 87-He(S) knew (Pme)//88- she (G) was very much (Cm) respected (Pm) by her colleagues and other people (A) who(S) knew (Pme) the work (Ph) she(A) did(Pm). 89-So she (A) should not really (Cm) be trying (Pm) so hard (Cm) to impress (Pm): leaving (Pm) the house(G) virtually at dawn(Cl). 90-Returning (Pm) home (Cl) at dusk (Cl); 91- often (Cx) bringing(Pm) work(G) home(Cl)? 92-Then there were (Pe) all those conferences(X). 93-Geneva, Addis, Dakar one half of the year (Cl);//93- Rome, Lusaka, Lagos the other half(Cl). Is(Pi) Esi(Cr) too an African woman?(At) She(Cr) not only is(Pi),//94- but there are(Pe) plenty of them(X) around these days(Cl)í these days(Cl)í these days(Cl).

95-Esi(A) rose(Pm), picked up(Pm) her tubes and bottles(G)//96- to return(A) them(G) to the dressing table(Cl). 97-Okoø voice (A) stopped(Pm) her(G). 98-My friends(Be) are laughing(Pb) at me(Ph),//99- he(Sy) said(Pv). Silence. 100-They(S) think (Pme)//101- I(A) am not behaving(Pm) like a man(Cm). 102-Esi (A) was trying (Pm) to pretend (Pme)//103- she(S) had not heard (Pme) the declaration (Ph). 104-Arenø you (Sy) saying (Pv) anything (Vb)? Okoø voice (Cr) was (Pi) full of pleading (At). 105-What (Vb) would you(S) like (Pme) me (Ph) to say (Pv)? 106-She (Sy) spoke (Pv) at last (Cm), trying (Pm) very hard (Cm) to keep (Pm) the irritation (G) out of her voice (Cl). 107-You donø care (Pme) what my friends think of me? (Ph) He (Sy) pressed (Pv). 108-When she(Sy) spoke(Pv) again(Cm),// 108-the irritation(Cr) was(Pi) out, strong and breathing(At).110- Oko, you(S) know(Pme) //111-that we(Cr) have been over this(At) so many times(Cx). 114-We all (A) make (Pm) friends (R). 115-They(S) either respect (Pme) us (Ph)//116- for what we (Cr) are(Pi) , //117-or they(S) donø(Ph). 118-And whether we (A) keep (Pm) them (G) or not depends (Pcc) on each one of us (At). 119-I(S) cannot take care (Pme) of what your friends say to you, think of you or do to you (Ph). 120-I(S) need (Pme) my friends (Ph),// 121-he(Sy) said(Pv). 122-I(S) also need (Pme) mine (Ph), //123-she (Sy) said (Pv). 124-Opokuya (Cr) is (Pi) a good woman (At),// 125-he(Sy) said(Pv). 126-Esi (Be) yawned (Pb), groped (Pm) for her wrist-watch (G) from the table (Cl), and looked (Pb) at it (Ph). 127-Oko (A) snatched (Pm) the watch (G) from her (Cl), and threw (Pm) it(G) on the bedside table on his side of the bed(Cl). 128-What did you (A) do (Pm) that (G) for(Cc)? 129-Esi (Sy) demanded (Pv). 130-For an answer(Cc), Oko(A) flung(Pm) the bedcloth(G) away from him(Cl), sat up(Pm) , pulled(Pm) her(G) down(Cl), and moved(Pm) on her(Cl). 131-Esi started (Pm) to protest (Pv). 132-But he (A) went on (Pm) doing (Pm)// 133-what he(S) had determined (Pme) to do (Pm) all morning (Cl). 134-He (A) squeezed(Pm) her breast(G) repeatedly(Cm), thrust(Pm) his tongue(G) into her mouth(Cl), forced(Pm) her unwilling legs(G) apart(Cm), entered(Pm) her(G), plunging(Pm) in and out of her(Cl), thrashing(Pm) to the left, to the right(Cl), pounding(Pm) and just pounding away(Pm). 135-Then it (Cr) was (Pi) all over (At). 136-Breathing(Pb) like a marathon runner(Cm) at the end of a particular grueling race(Cl),// 137-he(A) got off(Pm) her(G), and fell(Pm) heavily back(Cm) on his side of the bed(Cl). 138-He (A) tried (Pm) to draw (Pm) the bedcloth (G) to cover (Pm) both of them (G) again (Cx). 139-For some time (Cx), neither of them (Sy) spoke (Pv). 140-There was (Pe) nothing else(X)// 141-he(S) wanted (Pme) to say (Pv),// 142-and there was(Pe) nothing(X)// 143-she could say, at least(Cm), not for a while(Cl). 144-What does one (A) do (Pm) with this much rage (G)? 145-This much frustration?(G) 146-This much deliberate provocation(G) so early in the morning(Cl), and early in the week?(Cl) 147-She(A) could go back(Pm) to the bathroom(Cl) and clean(Pm) herself(G) with a wet towel(Cm), just standing(Pm) by the handbasin(Cl). 148-She (A) could go (Pm) and run(Pm) a full bath(R) again and briefly(Cm) soak(Pm) her whole self(R) up. 149-Either way(Cm), she could be(Pi) out the house(At) in another half-an-hour(Cl), drop(Pm) Ogyanowa(G) at her school(Cl) and be(Pi) only a little for work(At).150- Or she(S) could forget(Pme) about going to work altogether(Ph),//151-wait(Pm) until Oko(A) had got(Pm) himself up and taken(Pm) the child(G) to school(Cl),//152- and then have(Pm) a good cry(R). 153-She(S) preferred (Pme) the latter option (Ph), but dare not take (Pm) it (G). 154-No show up(Pm) at work(Cl) at all(Cm) the whole day(Cx)? 155-And a Monday too? (Cl) Impossible. It (Cr) was(Pi) bad enough(At)//156- that she(Cr) was going to be(Pi) late(At). 157-A woman(Cr) in her kind of job(Cl) must be(Pi) careful(At) //158-In the meantime(Cl), Oko(S) was collecting(Pm) his thoughts(R) together(Cm). 159-He (Cr) was already feeling like (Pi) telling (Pv) EsiRv)// 160-that he (Cr) was (Pi) sorry (At). But he (Cr) was (Pi) also convinced (At)//161- he (Sy) mustnø (Pv). He (A) got out (Pm) of the bed (Cl),//162- taking(Pm) the entire sleeping cloth(G) with him(Cm). Esiø anger (A) rose(Pm) to an exploding pitch(Cl).

163- Not just because(Cc) Oko(A) taking(Pm) the cloth(G) left(Pm) her(G) completely naked(Cm),// 164-or because(Cc) she(Cr) was feeling(Pi) uncomfortably wet(Cm) between her thighs(Cl). 165- What really(Cm) finished her(V) was(Pi) her eyes(T)//166- catching sight(Pb) of the cloth(Ph) trailing(Pm) behind Oko(Cl)// 167-who(Cr) looked like(Pi) some arrogant king(At),//168- as he(A) opened(Pm) the door(G) to get(Pm) to the bathroom(Cl) before her(Cl). 169-She(Be) sucked(Pb) her teeth(Ph) , or made(Pm) the noise(R)// which(G) is normally described(Pm) , inadequately, in English as a sucking of the teeth(Cm).170- It(Cr) was(Pi) thin, but loud, and very long(A). 171-In a contest (Cl) with any of the fishwives (Ca) about ten kilometers down the road from the Hotel Twentieth Century (Cl), she(A) would have won(Pm).

Transitivity Analysis of Extract N°2

The analysis of the transitivity patterns in extract 2 is carried out with the same keys used in extract N° 2.

Extract 2 (changes, 1991: 133-136)

171-It(Cr) was(Pi) now nearly (Cm) a year(Cl)// 172-since(Cx) Esi(A) remarried(Pm),// 173-and she(Cr) was(Pi) settled into her new life(At). 174-In all (Cm), her basic hopes (G) for marrying a man like Ali (Cc) had been fulfilled (Pm). 175-Ali (Cr) was not (Pi) on her back (Cl) every twenty four hours of every day (Cx). 176-In fact, he (Pi) was (Pi) hardly ever (Cm) near her at all (Cl),// 177-in that sense she(Cr) was(Pi) extremely (Cm) free and extremely (Cm) contented(At). 178-She(S) could concentrate (Pme) on her job (Ph), and even occasionally (Cm) bring (Pm) work (G) home (Cl). 179-It(Cr) was(Pi) at this time(At)// 180-that she(S) confirmed(Pme) what she had suspected about herself all along(Ph): //181-she(S) not only enjoyed(Pme) the job(Ph)//182- she was doing(Pm),// 183-but she(S) actually(Cm) enjoyed(Pme) working(Ph). 184-She(S) enjoyed(Pme) working with figures(Ph)-//185-co-coordinating(Pm) them(G),// 186-correlating(Pm) and graphing(Pm).187- She(Cr) also had(Pp) more time(Pd) to give(Pm) to other aspects of her job(B). 188-Like not only being able(Cr) to be(Pi) present at nearly (Cm) all the important office meetings(At),// 189-but also sitting(Pm) attentively through them and fully participating(Cm).190-Of course all this(Cr) was(Pi) different //191-from how things(Cr) had been(Pi) in the past (At). 192-Now(Cl) she(A) had almost(Cm) lost(Pm) the harassed feeling(G)//193- that(A) had attacked(Pm) her(G) every late afternoon of every working day(Cx):// 194-that she(A) had to hurry(Pm) home, or to the market or the shops(Cl)//195- to buy(Pm) something(G), or do(Pm) something(G) in connection with her role as a mother, a wife and a home-maker(Co).196- Of course, when she(S) thought(Pme) of her daughter(Ph),// 197-she(Cr) felt(Pi) a little bad too(At).198- But there was(Pe) no doubt at all(X)// 199-that she(S) enjoyed(Pme) the fact that she was free(Ph)//200- to attend(Pm) all the conferences, workshops, seminars and symposia on her schedule(R), //201-whether they(G) were held(Pm) inside the country or outside(Cl). 202-Then on one of her trips abroad(Cl) she(A) had met(Pm) a cousin(G)// 203-who(A) did her(B) a great favor(R). 204-He(A) had helped(Pm) her(G) buy(Pm) a small personal computer(G)-//205-for which it(Ph) was agreed(Pme)//206- that she(A) would pay(Pm) the equivalent of its price(G) in local currency(Cm) to his mother(B)// 207-when she(A) arrived(Pm) home(Cl). After she had installed the computer in her house (Cl), //208-she (A) virtually (Cm) worked(Pm) all the time(Cx). It(Cr) was(Pi) almost like before(Cm)//209- she(A) had got married(Pm) the first time(Cl)//210- and had had(Pp) a child(At/Pd).211- Esi(S) did not know(Pme) exactly(Cm)// 212-when the change started(Pm) taking place(Pm) in her(Cl).213- Later(Cl) she(A) began(Pm) to wonder(Pv)// 214-whether it(T) was(Pi) the Bamako trip(V).

215-Perhaps Ali(Cr) became(Pi) a little more concrete for her as a being(A/c)//216- once(Cl) she(A) had met(Pm) his father, his mother and the other people(R) from his past(Cl).217- In Bamako(Cl), she(A) had also met(Pm) the other Ali, the French-speaking dutiful son(R). 218-That Ali(Cr) was(Pi) no less or more charming than the one(A/c)// 219-she(S) already(Cl) knew(Pme),//220- but the encounter(A) had completed(Pm) him(G) for her(B) [[in a way she(S) could never have foreseen(Pme) or thought possible]](Cm).221- So they(A) had returned(Pm) south(Cl) with her(Ca) almost falling in love(Pme) with him all over again(Ph).222- Besides, after the introduction to his roots(Cl), she(Cr) felt(Pi)//223-she(Cr) had become(Pi) more of his wife(At). 224-This(A) inevitably(Cm) led(Pm) her(G) to expect(Pme) him(Ph)//225- to become(Pi) more of a husband(At). 226-If this feeling(Cr) was(Pi) not conscious(At),//227- it(Cr) definitely(Cm) was(Pi) subconscious(At).228- Then there was(Pe) also this talk of having children(X).229- Even if she(S) had been keen(Pme) on the idea(Ph)-//230-and God(S) knows(Pme)// 231-she was not(Pi)-232-she(Sy) now(Cl) wondered(Pv)[[how the children(R) were going to be made(Pm)]](Vb)// 233-when she and Ali(Cr) did not seem(Pi) to get together often enough(A)//234- to make(Pm) even one child(R).235- Clearly(Cm) the change(Cr) was due to(Pcc) many things happening or not happening at the same time(At). 236-For instance, there were(Pe) many weeks in a row followed by weekends(X)//237- when she(A) did not have to stay(Pm) at work(Cl) and do(Pm) overtime(G) or take(Pm) work home(Cl).238- She(Cr) felt(Pi) at such times(Cl)[[that she(A) could do(Pm) with company(Ca) without her having to go(Pm) out(Cl) and look(Pb) for it(Ct)]](At). 239-Of course she(S) had tried(Pm) at times(Cl) to pretend(Pme) to herself(Ph) //240-that it(Cr) was(Pi) just human company(At)// 241-she(S) missed(Pme). 242-However, she(A) could also not run away(Pm)[[from the fact that Ali(Cr) was(Pi) supposed to be her husband(At),//243- and she(S) missed(Pme) him(G)]](Cc). 244-Just as(Cm) Ogyaanowa(T) was(Pi) her daughter(V/Pr)//245- and she(S) missed(Pme) her(Ph). 246-The comparison(A) worked(Pm) for her(B),//247- although she(S) knew(Pme)//248- they(Cr) were not(Pi) exactly (Cm) the same type of relationship(At).249- But from then on(Cl), it(T) took(Pcc) her only (Cm) a short while(V)//250- before(Cl) she(A) began(Pm) to wonder(Pv) [[about the kind of relationship(At/Pd) she(Cr/Pr) had(Pp) with Ali(Ca), and the kind of marriage she(Cr) was(Pi) involved in(At)]](Cm).251- In fact, the delay in her awakening(Cr) had been due(Pcc) [[to the fact that, precisely because(Cc) they(A) met(Pm) so seldom(Cx),//252- when they(A) did(Pm), they(Cr) go(Pi) so busy enjoying one another's company(At)// 253-that she(S) could hardly(Cm) remember(Pme)//254-he(Cr)had been(Pi) away so long (At)]](At). 255-Then something(A)[[she(S) couldn't find(Pme) acceptable(Ph)]] began(Pm) to happen(Pm). 256-She(S) learned(Pme)//257- that Ali(A) had developed(Pm) a habit(R) of dropping(Pm) his secretary(G), home at the end of the working day(Cl). 258-Esi(Cr) became(Pi) even more uncomfortable(At)// 259-when she(S) remembered(Pme)//260- that Ali(Cr) had acquired(Pp) a new secretary, a rather pretty and really (Cm) tiny person with big eyes and unbelievably (Cm) charming ways(At/Pd). 261-The first time(Cl) she(A) had gone(Pm) to Ali's office(Cl) and seen(Pme) this new secretary(Ph),//262- she(S) had been reminded(Pme) of a kitten(Ph), //263-and she(A) had returned(Pm) from there(Cl) feeling(Pi) quite disturbed(At).264- Later that evening(Cl), Ali(A) had gone(Pm) to Esi's office(Cl) ,//265- which got her(Sy) wondering(Pv) whether he had sensed that something was wrong(Vb).266- One(S) never knew(Pme) with Ali(Ca). 267-That evening(Cl) it(Cr) had been(Pi) on her tongue(At/Cl) to ask(Pv) him(Rv) why he had not told her that he had got a new secretary(Vb)268-. But she(A) had bitten back(Pm) her words(G), knowing(Pme) she(Cr) would have sounded(Pi) very foolish(At).269- If that girl(T) was(Pi) the new secretary(V)//270-Ali(A)was dropping(Pm)home(Cl) regularly(Cm),//271- then Esi(S) realized(Pme)//272-the signs(Cr) were(Pi) bad(At).

273-Also from this time(Cl), Esi(S) noticed(Pme)[[-or was(Pi) it(T) just her imagination(V)?-]]//274- that Ali(A) had suddenly(Cm) developed(Pm) a marked tiredness and an impatience in his voice(G) any time(Cl)// 275-she(A) phoned(Pm) him(G). 276-He(A) would have ÷just come back(Pm) from a trip(Cl)øand would complain(Pv) of being ÷really worn-outø ÷exhaustedø ÷just a little tiredø(Cm) and did she(S) mind(Pme)//277- if he(A) phoned(Pm)í or saw(Pme) her later(Ph)? 278-At other times(Cl), he(A) informed(Pm) her(G) from the other end of the line(Cl)//279- that he(A) was ÷just this minute(Cl) leaving(Pm) the office(G) to catch(Pm) a plane(G)ø 280-On such occasions(Cl), he(G) was ÷terribly rushed(Pm)ø //281-he(A) ÷simply(Cm) had to run(Pm)ø //282-and ÷darling I(A) shall phone(Pm) as soon as I land(Cl)//ø283-wherever he(A) was going(Pm), or ÷back home(Cl)øor go(Pm) and see(Pme) her (Ph) ÷straight from the airport(Cl)ø 284-It (Cr) became (Pi) a pattern (At). Sometimes (Cl) he(S) remembered (Pme) to phone (Pm). 285-At other times (Cl) he(S) didnø (Pme). 286-But she(S) never saw (Pme) him (Ph). Not much (Cm). 287-One day around this time (Cl), Esi and Opokuya bumped (Pm) into one another (G) at the market (Cl). 288-Esi (A) was wearing (Pm) a rather pretty boubou(R)//289- which combined (Pm) with her figure for a totally stunning effect (Cm). 290-So it(Cr) could only have been(Pi) a close and caring friend like Opokuya(At/Cm)// 291-who (S) could also have noticed(Pme)//292- that in fact there was(Pe) something slightly lost(X) in Esiø eyes(Cl). 293-Opokuya (Sy) didnø comment (Pv) on it though (Cm). 294-She (A) just filed (Pm). 295-Instead she (Sy) commented (Pv) on the boubou (Cm): how pretty it was, how becoming, and feminine it made her look (Vb). 296-Esi(Cr) was(Pi) flattered and almost simpered(At),// 297-and she(S) confirmed(Pme)//298- what Opokuya(S) had guessed(Pme): //299-she(Cr/Pr) had acquired(Pp) it(Pd) during the trip to Bamako(Cl).300- But Opokuya(S) was to notice(Pme) any time(Cl)//301- they(A) met(Pm) over the next few months(Cl)//301- that the slightly lost look(A) never left(Pm) her friendø eyes(G).

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

La Revue Scientifique du Tchad (RST) publie des contributions originales dans tous les domaines de la connaissance. Elle comporte, pour l'heure, deux séries :

- **Série A** (Science sociales et humaines), destinée à publier les travaux dans les domaines des lettres, philosophie, sciences humaines, juridiques, économiques et de gestion.
- **Série B** (Science et Techniques), destinée à publier les travaux scientifiques dans les domaines des mathématiques, de la physique, de la chimie, des sciences pour l'ingénieur, des sciences de la nature, de l'agronomie, de la médecine humaine et vétérinaire, de la pharmacie, de l'odontostomatologie.
- Un tirage spécial pour des travaux plus importants pourra être fait après approbation et recommandation du Comité de Lecture. La Revue peut faire appel à tout autre partenaire en vue de palier à ses insuffisances.

La revue publie annuellement la série A et semestriellement la série B.

Les contributions publiées par la Revue Scientifique du Tchad (RST) représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

La soumission d'un manuscrit à la Revue Scientifique du Tchad (RST) implique que les travaux qui y sont rapportés n'ont jamais été publiés auparavant, ne sont pas soumis concomitamment pour publication dans un autre journal et qu'une fois acceptés, ne seront plus publiés nulle part ailleurs sous la même langue ou dans une autre langue sans le consentement de la RST.

SOUMISSION

Les manuscrits, dactylographiés en double interligne sont soumis à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur de Publication de la Revue Scientifique du Tchad, Centre National de Recherche pour le Développement, N'Djaména, Tchad. E-mail : mahamath@outlook.fr

Les manuscrits doivent comporter les adresses postale et électronique, les numéros de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Les manuscrits soumis à la Revue Scientifique du Tchad doivent impérativement respecter les indications ci-dessous.

LANGUE DE PUBLICATION

La revue publie des articles rédigés en français, en arabe ou en anglais. Cependant, le titre, le résumé et les mots-clés doivent être donnés dans deux langues.

Tout article publié dans l'une de deux langues officielles (arabe et française) doit impérativement comporter un résumé de l'autre. Un résumé en anglais reste toutefois exigé pour les candidats des évaluations CAMES.

PRESENTATION DU MANUSCRIT

Le manuscrit, les tableaux et figures doivent être fournis sous forme électronique et sous version imprimée en 3 exemplaires. La forme électronique comprend un fichier pour le texte saisi sous Word et un ou plusieurs fichiers pour les illustrations.

Pour la série A, le manuscrit imprimé sur du papier blanc A4 (21x 29,7cm) ne doit pas dépasser 25 pages dactylographiées, références et figures comprises.

Pour la série B, le manuscrit imprimé sur du papier blanc A4 (21x 29,7cm) ne doit pas dépasser 10 pages dactylographiées, références et figures comprises.

Le texte doit être écrit en Times New Roman, caractère 12, en interligne 1,5 avec une marge de 4 cm. Le manuscrit doit être présenté sous des sections suivantes, étant entendu que certaines peuvent être regroupées (matériel et méthodes, résultats et discussion). Il s'agit de : titre du travail, résumé, introduction, matériel, méthode, résultats, discussion, conclusion et références bibliographiques.

Page de titre

La première page doit mentionner uniquement le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leurs adresses complètes (boîte postale, téléphone, fax, E-mail). Le nom et l'adresse de l'auteur à qui les correspondances seront adressées, sont marqués d'un astérisque.

Résumé et mots clés

Le résumé ne doit pas excéder 250 - 300 mots (15 lignes), en français et en anglais ou arabe. Les mots clés, au maximum 8, traduits également en anglais ou arabe, doivent figurer à la suite du résumé.

Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base situant le contexte dans lequel le travail a été entrepris. Elle doit permettre au lecteur de juger de la rationalité du travail et d'évaluer les résultats acquis.

Matériel

Il s'agit de donner les détails sur l'échantillon (date et lieu de l'échantillonnage, quantité) et les types d'appareils utilisés pour les mesures.

Méthode

Elle doit se consacrer aux informations suffisantes permettant de reproduire les travaux décrits. Les méthodes communément utilisées doivent être décrites succinctement. Les méthodes nouvelles feront l'objet d'une description détaillée.

Résultat

Les résultats expérimentaux doivent être présentés sous forme de texte, de tableau ou de figure, étant entendu qu'une même donnée ne peut être de façon répétitive sous deux formes ou trois.

Discussion

La discussion doit porter sur l'analyse et l'interprétation des résultats, établir les relations entre les résultats obtenus et les travaux déjà publiés, soulever des problèmes tels que les conflits des idées et les données rapportées par d'autres auteurs. L'importance des résultats obtenus pour les recherches futures devra être mentionnée.

Remerciements

Les remerciements éventuels au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être en terme concis.

Références

Les références, limitées aux auteurs cités, doivent être numérotées dans l'ordre de leur apparition dans le texte et appelées par leur numéro. Les numéros d'appel doivent figurer dans le texte entre crochets, séparés par un tiret quand il s'agit de références consécutives, par exemple [1-4], et par des virgules quand il s'agit de références non consécutives: [2, 8, 13]. A titre indicative:

a) Pour les articles et synthèses de périodiques classiques

Noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution, titre du travail dans la langue originelle, nom du périodique, volume ou tome, première et dernière page de l'article en respectant les polices de caractères de l'exemple 1:

Mbailaou Mb, Mahmoud Y., Tarkodjiel M., Bessière J-M. and Delobel B., 2005. Constituents of fermented *Cassia obtusifolia* leaves, a traditional food from Chad, African Journal of Biotechnology. 4(10), 1080-1083.

b) Pour les ouvrages

Noms des auteurs suivis des initiales des prénoms, année de parution, titre de l'ouvrage, si possible dans la langue originelle, maison d'édition (en précisant le tome ou l'édition), nom de la ville et du pays de la maison d'édition, nombre total de pages.

Exemple 2 :

Chwartz D., 1985. Méthodes statistiques à l'usage des médecins et des biologistes. 3^{ème} éd., Flammarion Médecine Sciences, Paris VI, 318p.

c) Pour les chapitres d'ouvrage

Noms des auteurs du chapitre, année de parution, titre de l'ouvrage (en précisant l'auteur de l'ouvrage et éventuellement le tome ou l'édition), noms de la ville et du pays de la maison d'édition, les 1^{ères} et dernières pages.

Exemple 3 :

Aké A.L., 1988. La diversité génétique des espèces végétales sous-exploitées d'Afrique. In : **Attere F., Zedan H., Preeino P.** Crop genetic resources of Africa (Vol 1) Nairobi, Kenya : IBPGR/UNEP, pp. 53 ó 88.

d) Pour les thèses et mémoires

Noms de l'auteur, année de présentation, titre du travail, noms de l'université, de la ville et du pays, nombre de pages. Exemple 4 :

Nkounkou-Loumpangou, C., 2010. Les plantes utilisées dans le traitement de l'infertilité féminine: Inventaire, phytochimie et évaluation biologique. Thèse de Doctorat, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo. 147 pp.

Tableaux, figures et photocopies

Les tableaux en chiffre romain (tableau I) et figures en chiffre arabe (figure 1) numérotés par ordre chronologique d'apparition ne doivent pas faire double emploi avec le texte dans lequel ils seront obligatoirement appelés. Ils doivent être intelligibles sans le recours du texte. Les titres et les légendes sont placés en haut des tableaux et en bas des figures et des photos.

Ils sont présentés et numérotés chacun sur une page séparée. Les photographies doivent être de bonne qualité pour permettre leur impression directe et présenter le copyright.

Abréviations, unités et symboles

Les contributions doivent comporter le minimum d'abréviations. Seuls les termes acceptés internationalement peuvent être utilisés. Les unités doivent être celles du système international.

PROCEDURE DE REVISION

Les manuscrits dépourvus des noms et adresses des auteurs sont soumis à l'appréciation de deux référés spécialisés.

Les auteurs reçoivent les commentaires écrits des référés. Pour des contributions acceptées, les auteurs doivent effectuer des révisions dans un délai n'excédant pas une semaine et envoyer la version révisée sous Word sur support électronique.

En cas de rejet, des orientations sont données en vue d'une bonne reprise.

EPREUVES D'IMPRIMERIE

Les auteurs recevront, avant publication, des épreuves qu'ils doivent vérifier dans les délais indiqués. Aucune modification ne devra être apportée à ce stade de fabrication, où seules les corrections seront admises.